

Vive notre Carnaval!

(page 22)



A Lire

Féminités	6
Finance	14 à 17
Horoscope	7
Mots croisés	24
Nécrologie	25
Spectacles	23
Sport	26 à 36
TV, radio, cinéma	29

Québec veut éliminer la vente du lait cru

(page 12)

Si le conflit des enseignants persiste Leur droit de grève en péril

(Daniel Johnson)

Si le conflit des enseignants persistait ou continuait de s'aggraver, ceux-ci risquent de perdre leur droit de grève, a déclaré hier le premier ministre du Québec, Me Daniel Johnson.

"Ce qui est grave, c'est qu'on est en train de monter l'opinion publique contre les enseignants. On est en train de forcer les députés de cette Chambre à se prononcer contre leur droit de grève", a-t-il dit dans son intervention sur la motion de censure présentée mardi par l'opposition, à l'effet que le gouvernement a été inefficace à prévenir les grèves d'enseignants.

Le premier ministre a expliqué que les gestes et les déclarations de toutes les par-

ties impliquées dans ce conflit ainsi que le présent débat amené par les libéraux provinciaux, contribuaient à monter la population contre les enseignants.

M. Johnson a rappelé que son gouvernement était en faveur du droit de grève aux éducateurs, notant que ce droit leur avait été accordé par l'Assemblée législative à l'unanimité, l'an dernier.

UN MECANISME

Toutefois, selon M. Johnson, il est urgent de trouver un mécanisme pour mettre fin à cette situation dont les premières victimes sont les élèves privées de leur droit à l'enseignement.

Il a dit que la Corporation des instituteurs catholiques du Québec s'opposait, par principe, aux directives du 14 octobre dernier, objet du conflit.

"Si les professeurs ne comprennent pas qu'il vaut mieux reculer sur une soit-disante question de principe que de faire échouer une année d'étude à des enfants, je dis qu'il n'y a pas une forme de chantage qui va faire céder l'autorité provinciale, parce que notre attitude a été réfléchie".

Terminant cette mise en garde, le premier ministre a lancé un appel à tous, commissions scolaires, syndicats d'ensei-

gnants, enseignants eux-mêmes et opposition, pour faire un effort collectif avec le gouvernement en vue de trouver une solution au problème.

"Nous avons encore espoir que ce problème sera réglé et nous demandons à tous les députés de cette Chambre de nous aider à trouver une solution", a-t-il déclaré.

Soulignant que son gouvernement n'avait jamais eu l'intention de "casser les reins de la CIC", il a dit que M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Éducation, avait convoqué, pour lundi dernier, les représentants des enseignants de la régionale Yamaska, mais que ceux-ci avaient refusé la rencontre.

Le conflit scolaire gagne Trois-Rivières

1,200 enseignants en grève

Les quelque 1,200 enseignants catholiques de la région de Trois-Rivières ont décidé de déclencher la grève à 8h, ce matin, les entretiens de dernière heure avec la direction de leur commission scolaire n'ayant rien apporté de nouveau.

Ce débrayage ajoute au tableau déjà sombre de la situation dans le monde enseignant au Québec.

Hier après-midi, un porte-parole des enseignants de la région de Trois-Rivières avait déclaré qu'il y avait très peu d'espoir que les instituteurs puissent se présenter à leurs classes respectives ce matin.

Le conciliateur, M. Léopold Jasmin, avait tenu une assemblée de dernière heure avec les représentants des enseignants et de la commission scolaire, mais en vain.

Tous les enseignants se réuniront dans un théâtre de Trois-Rivières à 9h30 ce matin et il y aura une conférence de presse par la suite, donnant vraisemblablement les raisons du débrayage.

Le débrayage ferme 108 écoles et laisse 17,295 élèves des niveaux primaire et secondaire sans cours dans les régions de Cap-de-la-Madeleine, Louiseville, Sainte-Anne de la Pérade, Saint-Stanislas, Saint-Narcisse et Chavigny.

La crise de la région de Trois-Rivières a éclaté juste au moment où les efforts de

médiation entre la Commission des écoles catholiques de Montréal et ses 9,000 enseignants en grève donnent des signes de progrès certain.

Le gouvernement provincial a nommé le juge André Montpetit de la Cour supérieure du Québec comme médiateur dans le conflit à Montréal, après que la grève eut fermé près de 500 écoles et laissé en congé forcé quelque 217,000 étudiants.

GREVE DIFFEREE

Entre-temps, quelque 500 instituteurs de Verdun, en banlieue de la métropole, ont décidé de remettre au 17 février le déclenchement d'une grève d'abord prévue pour le 3 février, ce délai étant destiné à donner aux négociateurs un peu plus de temps pour la préparation d'un nouveau contrat de travail.

Dans la région d'Yamaska, les classes étaient hier ouvertes pour la deuxième journée depuis que 447 enseignants en grève ont obéi à une injonction légale leur ordonnant de reprendre le travail et de mettre fin à une grève qui durait depuis le 24 novembre.

CONFLIT PERSISTANT

Toutefois, malgré le retour en classe des 8,500 étudiants de la région, les instituteurs sont encore en conflit avec leurs employeurs.

M. Claude Ryan, rédacteur en chef du quotidien Le Devoir, a été pressenti comme médiateur entre la Commission scolaire régionale de Yamaska et les enseignants, mais il n'avait pas encore, hier soir, pris de décision à ce sujet.

C'est le député unioniste de Saint-Hyacinthe, M. Denis Bousquet qui a demandé à M. Ryan de servir de médiateur; ce dernier rencontrait hier les représentants des enseignants et de la commission scolaire, à Saint-Hyacinthe, avant d'arrêter sa décision.

"Nous attendons de voir ce qui va arriver, a déclaré un porte-parole des enseignants de Yamaska. Tout repose sur la

nomination d'un médiateur. Avant cela, nous ne pouvons rien faire."

LE BILAN

Dans la région de Montréal, les grévistes sont les 7,500 membres de la Fédération des professeurs catholiques anglophones.

La grève des instituteurs de Montréal a été imitée vendredi dernier par quelque 500 enseignants de Pointe-Claire et Beaconsfield, en banlieue ouest de Montréal.

Entre-temps, les représentants des 3,900 enseignants de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont fait savoir qu'ils reprendraient leurs pourparlers avec 68 commissions scolaires jeudi prochain. Ces instituteurs ont voté à l'unanimité en faveur de la grève pour appuyer leurs revendications.

Maisons modèles:

LORETTEVILLE
ANC.-LORETTE
VILLE
LES SAULES
STE-FOY

**MARCEL
BOITEAU** E.N.R.

- Entrepreneur général -
1458 Père Chaumonot
Ancienne-Lorette

Pour
visite,
appelez
tél.:

872-2784

Présence gouvernementale requisse par le premier ministre

La présence d'un observateur gouvernemental à la table des négociations entre commissions scolaires et enseignants permettrait de résoudre bien des problèmes, selon le premier ministre Daniel Johnson.

Pour lui, une telle présence gouvernementale pourrait cerner certaines réalités locales (taux normalisés, indice de richesses, etc.) qui contribueraient à diminuer l'acuité du problème actuel des négociations et surtout à améliorer la situation pour l'avenir.

Toutefois, le premier ministre précise que la Corporation des Instituteurs et Institutri-

ces catholiques du Québec (CIC) ne veut pas d'une telle présence, tandis qu'il se dit d'avis que la Fédération des commissions scolaires serait prête à l'accepter.

"Si nous étions présents sur place, affirme le premier ministre, nous pourrions peut-être corriger certaines affaires qui ne sont pas exactes, certains aspects qui ne collent pas à la réalité."

Suggestion

La machine de l'éducation a dépassé la capacité de payer de la taxe foncière, a soutenu hier, le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, devant l'Association des propriétaires réunie au centre Mgr Marcoux. Selon lui, l'impôt des particuliers devrait subvenir aux frais de l'éducation, parce que "cet impôt est plus juste et mieux réparti". Le gouvernement a présentement un rôle important à jouer dans l'éducation et celle-ci, conséquemment, devrait être payée par l'impôt des particuliers, source de revenus gouvernementaux.

Météo

A 2h30 a.m. 5°
Maximum prévu 25°
(le 27 janvier 1966 -13°)

Prévisions :

Nuageux, neige commençant vers midi, plus doux

Marées :

Hautes : 7h12 a.m.
et 7h30 p.m.
Basse : 2h33 p.m.

APPRENEZ L'ANGLAIS

avec laboratoire linguistique

METHODE AUDIO VISUELLE

12 élèves à la fois

Elimine la gêne

Permet à chacun d'étudier
à son propre rythme.

AUSSI COURS
A DOMICILE

Demandez notre
brochure gratuite.



● LES COURS DEBUTENT PROCHAINEMENT ●

Pour informations
ou rendez-vous

529-4888

LABORATOIRE LINGUISTIQUE DU QUEBEC INC.

174, Grande-Allée Ouest

La vie communautaire

Le moulin des Jésuites ne serait pas renoué

Il est probable que le projet de la Chambre de commerce de Charlesbourg concernant la rénovation du moulin des Jésuites, sur le boulevard Henri-Bourassa, ne se concrétisera pas. Les maires et les conseillers semblent être plutôt d'accord pour la construction d'une station-service sur ce terrain.

C'est durant une assemblée conjointe réunissant la Chambre de commerce de Charlesbourg et le conseil municipal, hier soir, que ce problème a été discuté.

Cette assemblée avait été convoquée pour discuter spécifiquement d'un parc industriel et du viaduc du boulevard Métropolitain, mais le problème du moulin des Jésuites a volé la vedette.

Cette question avait été insérée au début de l'assemblée, à la demande du maire de Charlesbourg, M. Hector Verret.

On sait que la Chambre de commerce de

Charlesbourg entretenait des espoirs tout autres pour le quadrilatère en question, car elle escomptait promouvoir la rénovation du précieux moulin, et aménager un parc public sur le quadrilatère.

La Chambre s'oppose donc à toute construction sur le dit terrain, ceci dans le but de conserver intacte une valeur historique, le moulin des Jésuites.

M. René Marcoux, représentant de la compagnie pétrolière concernée, avait d'ailleurs été invité, par le maire, M. Verret, à défendre son point de vue devant les assistants.

M. Marcoux a mentionné qu'il y avait eu un échange de terrain entre la compagnie, d'une part, laquelle avait pris des options sur deux bandes de terrains sur le quadrilatère en question, et l'architecte Louis-Philippe Lefebvre, d'autre part, le propriétaire de la majeure partie du terrain et aussi du

moulin des Jésuites. M. Marcoux a par ailleurs ajouté que le travail d'élaboration des plans de la station-service projetée avait été offert à l'architecte Lefebvre.

M. Marcoux a enfin remercié les membres présents de lui avoir permis d'exposer exactement les faits.

On sait que le ministère des Affaires culturelles pourrait verser des subventions pour la rénovation du moulin des Jésuites, s'il appartenait pas à un particulier, mais à un corps public, ou à une corporation, soit par exemple la Chambre de commerce, ou tout simplement la municipalité.

Relativement à cette dernière hypothèse, le conseiller Marius Fortier s'est élevé pour déclarer qu'à son avis, il était impossible de songer présentement que la ville puisse investir dans un aménagement de parc public, étant donné, selon lui, que cet "investissement atteindrait les six chiffres". On sait par ailleurs que le secteur où est situé le quadrilatère en question est zoné "commercial".

Le maire et les quelques conseillers qui ont pris la parole ont donc semblé acquis au projet d'implantation d'une station de service, laquelle représenterait un investissement de quelque \$200,000, selon les chiffres de M. Marcoux.

PARC INDUSTRIEL

C'est une confusion complète qui semble exister sur le rôle exact du Comité intermunicipal chargé d'étudier la fusion possible entre Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest, auxquelles se sont ajoutées par la suite les municipalités de Charlesbourg-Est et d'Orsainville.

L'assemblée d'hier soir avait été précisément convoquée dans le but de clarifier la situation en vue d'en arriver à une décision

sur la possibilité d'implanter ou non ce parc industriel.

On se souvient qu'à la suite d'un mandat de la Chambre de commerce de Charlesbourg, une importante compagnie de fiduciaire avait pris des options sur 90 pour cent des terrains en question.

Le problème rencontré hier soir a été le suivant: le 25 mars 1966, la Chambre de commerce de Charlesbourg avait présenté un mémoire officiel aux conseils de ville de Charlesbourg et de Charlesbourg-Ouest, et demandant la fusion des deux municipalités en question en vue de l'établissement d'un parc industriel sur le territoire de Charlesbourg-Ouest.

Or, hier soir, une réponse au mémoire a été à peu près impossible, le Comité intermunicipal d'étude sur la fusion n'étant pas mandaté pour cela. Quant aux conseillers qui ont pris la parole, ils ont semblé juger improbable pour le moment une fusion entre ces deux municipalités. Pour le conseiller Marius Fortier, il s'agit d'une question de climat, et le climat n'est pas prêt, selon toute évidence.

Le même conseiller a finalement proposé qu'une demande conjointe soit déposée au gouvernement provincial, afin que ses experts fassent eux-mêmes une étude complète, scientifique et objective de la question d'une fusion des quatre municipalités de Charlesbourg, Charlesbourg-Ouest, Charlesbourg-Est et Orsainville.

Quant à l'éventualité d'un achat des terrains par Charlesbourg, le conseiller Maurice Dorion a déclaré qu'il était hors de tout doute que la municipalité n'avait pas les moyens financiers de se porter acquéreur de ces terrains au coût de trois millions et demi, ce qui apporterait sur les épaules de Charlesbourg une dette annuelle de quelque \$750,000 pendant cinq ans, plus les intérêts.



RENCONTRE — La Chambre de Commerce de Charlesbourg a rencontré, hier soir, le conseil de cette municipalité.

Élu président à la légion canadienne

M. Rosaire Levasseur a été récemment élu président de la succursale de Lévis de la Légion royale canadienne. Il succède à Me Maurice Lepage, qui a assuré la présidence durant l'année 1966.

MM. Fabien Lizotte et Hermas Côté ont été respectivement élus premier et deuxième vice-présidents, tandis que M. Lionel Dumont a été choisi comme troisième vice-président.

Les directeurs pour l'année 1967 sont MM. Marcel Bernier, Jacques Boucher, Marcel Gagné, Moïse Fournier; le Sergent d'Armes, M. Jean-Paul Doré, et le secrétaire-trésorier, M. Yves Bourgon.

Le chef Girard reçoit la revue "Playboy"

Le chef de police de Québec, M. Gérard Girard est abonné à la revue "Playboy", qui publie mensuellement dans ses pages des photos de femmes nues.

C'est cependant contre son gré que le chef de police, qui depuis plusieurs mois livre une lutte à la littérature obscène, reçoit le magazine.

Le chef Girard a dit qu'il croyait être la victime d'un farceur qui aurait souscrit l'abonnement en son nom. Le chef de police a révélé ce fait mardi au cours d'une réunion de la Coopérative Pierpol, un mouvement qui veut établir un marché pour la littérature saine.

Des policiers s'occuperont des jeunes de 13 à 18 ans

Le gymnase de la centrale de police du parc Victoria sera ouvert les fins de semaine aux jeunes qui ne peuvent profiter de centres de loisirs. Ce projet avant de se concrétiser devra obtenir l'accord du comité exécutif, ce qui ne saurait tarder.

Le chef de police Gérard Girard a déclaré que cette initiative fera d'une pierre deux coups, soit d'empêcher les jeunes de 13 à 18 ans de traîner dans les rues et de créer un climat de confiance et d'entente entre la jeunesse et les policiers. Les moniteurs seront des policiers.

Propriétaires contre le projet actuel d'un café-terrasse

Des propriétaires ont critiqué la construction d'un café-terrasse sur la rue d'Auteuil, parce que, disent-ils, la rue sera rétrécie au détriment des automobilistes et au profit des propriétaires de l'esplanade.

Ces critiques ont été faites devant le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne,

au cours d'une réunion de l'Association des propriétaires, hier soir.

Le maire a répondu que cette initiative ferait de la publicité à Québec. "Il faut sortir de nos vieilles habitudes et voir l'avenir offert par ce café-terrasse ensoleillé qui sera typiquement français," a-t-il ajouté.



EUX AUSSI S'AMUSENT — Malgré toutes les apparences, les handicapés et les infirmes peuvent eux aussi s'amuser et ils le prouvent chaque année en participant à une journée organisée à leur intention. Comme à l'habitude, la manifestation a eu lieu au manège militaire, où plus de 200 de ces infortunés se sont réunis. Mais, on oublie vite les ingratitude de Dame Nature, en voyant la joie communicative qui se dégage de ces personnes. Le moment le plus attendu de cette journée est la visite du Bonhomme qui "vient faire son tour" et parle à chacun, s'émerveillant d'avoir un si grand nombre de fidèles "carnaveaux".

Projet de cours aux chômeurs

M. O. Vachon, le nouveau directeur de l'enseignement permanent à la régionale de Tilly, a présenté hier soir aux commissaires un projet qui permettrait à cette régionale d'instituer un cours destiné aux chômeurs.

La régionale de Tilly se prévaut ainsi, à l'instar de quelques autres commissions scolaires, de cours destinés à aider les chômeurs. M. Vachon envisage d'organiser trois séries de cours à plein temps qui seraient donnés toutefois le soir, car les élèves suivent leurs cours de jour dans les mêmes locaux qu'emprunteront les chômeurs. Ces cours se rendraient jusqu'à la neuvième année et comprendraient des programmes de 25 heures.

C'est le Service de la main-d'oeuvre et le Bureau de placement qui choisira les candidats à ces cours. De plus, les futurs étudiants recevront des allocations variant de \$35 à \$78 par semaine. C'est le gouvernement provincial qui paiera les professeurs et défraiera l'achat des livres.

Travaux de rénovation de \$115,000 à l'hôtel de ville

Des travaux de rénovation, au coût de \$115,000, seront entrepris à l'hôtel de ville de Québec. Ces travaux, nécessités par le déménagement de la Cour municipale et du service de police au parc Victoria seront exécutés dans le cadre des travaux d'hiver.

Le comité exécutif a autorisé un groupe d'étudiants de l'université Laval à avoir accès aux dossiers de la ville.

Ces étudiants du laboratoire de géographie économique et régional de l'Institut de géographie font des recherches sur les équipements municipaux (question de regroupement). Ils veulent établir des normes de comparabilité tant au point de vue qualitatif que quantitatif entre les différentes municipalités du Québec métropolitain.

Le comité exécutif a demandé à l'ingénieur en circulation de lui fournir un rapport concernant le problème du stationnement sur l'avenue Saint-Denis.

Les automobilistes qui stationnent dans cette rue durant la nuit empêchent le déneigement et comme le côté sud de la rue appartient au gouvernement fédéral, la ville ne peut placer de contraventions.

Éditorial

Un district fédéral

La réévaluation en cours des relations entre Canadiens des deux langues donne lieu à l'échafaudage de projets tantôt farfelus, tantôt fort intéressants. On peut classer dans la première catégorie certaines théories échevelées qui consisteraient à défaire le Canada pour le refaire ensuite en quatre ou cinq morceaux qu'on grouperait en une sorte de marché commun. On ne se rend pas ainsi compte qu'en voulant imiter les Six de l'Europe on reculerait le Canada à un stade intérieur alors que l'Europe unie est déjà orientée sur la voie d'un fédéralisme, où le Canada est beaucoup plus avancé qu'elle.

Par ailleurs, la théorie des "Etats associés" répéterait ici les erreurs de l'empire austro-hongrois, qui n'a jamais bien fonctionné et dont le fatal démembrement a eu des répercussions malheureuses sur tous les peuples balkaniques. Le "statut particulier" s'apparente plus ou moins à cette formule. Encore une fois, non seulement on ne tient pas compte de l'histoire, mais on en tient compte en voulant répéter les mêmes erreurs. C'est d'autant plus impardonnable pour tous les théoriciens à gogo.

On se rend toutefois compte, dans la "crise" que nous traversons, dans quel sens les réformes les plus appropriées devraient se réaliser. C'est ainsi que l'enseignement aux minorités françaises des autres provinces, particulièrement des provinces limitrophes du Québec, devrait permettre aux jeunes Canadiens de langue française de faire leurs études en français à tous les niveaux.

Un autre domaine où des progrès sont déjà amorcés et où ils doivent se poursuivre est celui du caractère bilingue de la capitale fédérale. Un déblocage important s'est produit dans la fonction publique. Progressivement, elle doit en arriver à instituer un bilinguisme quasi intégral permettant aux fonctionnaires des deux cultures de travailler dans leur langue maternelle et de s'adresser aux contribuables partout dans leur propre langue.

Mais cela n'est pas suffisant. Ottawa doit prendre un caractère véritablement bilingue. Les affiches doivent y être bilingues. L'administration de la ville doit l'être. Les écoles doivent offrir autant de facilités aux Canadiens de langue française qu'aux Canadiens de langue anglaise. La présence même des citoyens de la capitale doit refléter le double visage de ce Canada composé officiellement de deux cultures.

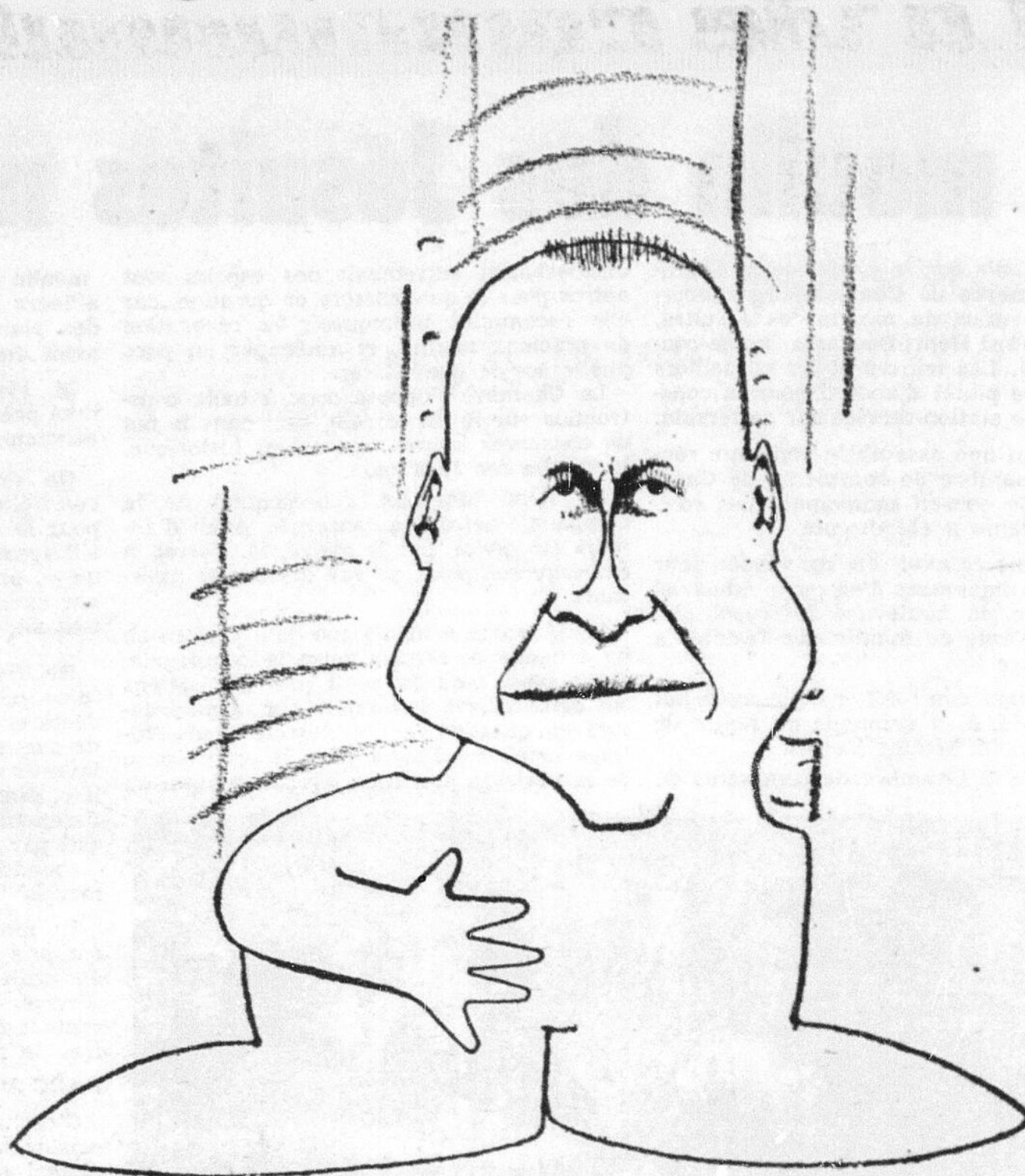
Or, il sera difficile d'en arriver là tant qu'Ottawa sera une ville sous la juridiction d'une province. Cette province c'est l'Ontario et Ottawa, d'une certaine manière, reflète plus le visage d'une ville de l'Ontario que d'une capitale fédérale.

D'où l'idée, qui germe depuis un certain temps, de faire d'Ottawa un district fédéral, qui comprendrait également une ville de langue française, sa voisine Hull. De la sorte, la capitale fédérale serait pour ainsi dire à cheval sur deux villes canadiennes appartenant aux deux principales provinces du pays et chacune d'elles reflétant l'un des deux aspects de la dualité canadienne. La constitution d'un tel district fédéral sera le moyen le plus sûr, le plus direct, de faire d'Ottawa une véritable capitale fédérale reflétant authentiquement nos deux cultures.

Si curieux que cela paraisse, il arrive que ce soit en certains milieux canadiens-français où l'on s'applique à secréter un nationalisme maladif et morose -- qu'on s'oppose le plus farouchement (voir le club Fleur-de-Lys) à une initiative où les Canadiens français ont le plus à gagner. Voilà une autre illustration du caractère auto-destructeur de tout nationalisme un peu poussé. Quant au district fédéral, il serait approprié pour le Centenaire.

GOITEUX : JE ME SENS DIMINUE

HNGERS



Après Yamaska

Le conflit a évolué de telle façon à la régionale Yamaska qu'on est en droit de se demander quels seront les prochains tours de passe-passe à nous tomber dessus. Le premier ministre a protesté avec raison contre les conséquences que pourra avoir la guerre froide que les enseignants ont décidé de mener maintenant. Mais le gouvernement demeure responsable de la situation. Il n'avait qu'à ne pas laisser pourrir cette grève. M. Johnson a déclaré en Chambre que son gouvernement dans la présente crise a tenu mordicus à respecter l'autonomie des commissions scolaires et le droit de grève des enseignants. C'est presque se payer notre tête; dans les circonstances actuelles, après les directives d'octobre, chercher à respecter et les commissions scolaires et les enseignants était vouloir sauver la chèvre et le chou, ou manger les deux.

L'affaire Yamaska est déjà riche en développements de toutes sources: les derniers sont cependant les plus ridicules. Le suspense des injonctions tient presque de la science-fiction. Premièrement le gouvernement annonce qu'il demandera l'émission d'injonctions contre chaque professeur en grève; ceux-ci rétorquent en signant des lettres de démission; les lettres ne sont pas remises, mais les injonctions sont prises. Le retour au travail a lieu, et débute une grève de zèle, pendant que la validité des injonctions est contestée pour "vices de forme".

C'est la première fois qu'un conflit du travail au Québec pourrait à ce point. Le premier ministre est ainsi bien mal venu de découvrir tout à coup le droit sacré des enfants à l'enseignement. M. Johnson désire défendre tellement ces droits sacrés qu'il en oublie

les devoirs de l'Etat. Il y a un droit de trop dans toute cette affaire, et tant qu'on s'acharnera à le sacrifier, on écorchera les deux autres. L'autonomie des commissions scolaires est devenue la farce dont les enseignants et les enfants sont les dindons.

L'administration actuelle, selon le premier ministre, prend ses responsabilités même si elle prend son temps. A Yamaska elle vient plutôt de les faire supporter encore une fois par le pouvoir judiciaire. C'est très bien de se lancer dans la démagogie en tonnant que des enseignants non charmés de retourner au travail sous contrainte judiciaire, ne sont pas dignes d'enseigner à nos enfants. Mais si les professeurs ne s'étaient pas soumis aux injonctions, le gouvernement aurait été encore bien plus embêté: une fois tous les professeurs en prison qui aurait satisfait au droit sacré des enfants à l'enseignement?

A-t-on d'ailleurs institué la commission d'enquête exigée par le Code du Travail avant de prendre les injonctions? Et la médiation, ce mécanisme devenu le seul utile depuis que la négociation et la conciliation sont tournées en ridicule, c'est pour quand? Et quand le gouvernement prendra-t-il cette "position" qu'une fois adoptée il dit tenir?

La grève d'Yamaska a duré deux mois; pendant tout ce temps on a respecté l'autonomie des commissions scolaires tout en ne la respectant pas; il faudra pourtant bien qu'un jour on se rende compte des exigences des directives d'octobre. Les commissions scolaires n'imposeront pas de nouvelles taxes pour satisfaire les enseignants et respecter la décision gouvernementale. De toute façon, le gouvernement devra prendre la situation en main. Il finance déjà dans une proportion

de plus de 65 pour cent les dépenses salariales en éducation. Il est seul capable d'assurer une planification des salaires et la suppression des disparités régionales. Lui seul est aussi mandaté pour déterminer le statut financier des enseignants.

Les exigences des professeurs sont peut-être inacceptables; mais que le gouvernement se charge de le faire savoir et qu'il prenne la responsabilité d'établir lui-même sa planification salariale. Il se sert actuellement des commissions scolaires pour se récuser, et des injonctions pour sauver la face. Inutile dans ces conditions de se demander pourquoi la crise continue. Les professeurs n'ont pas apprécié la semi-intervention gouvernementale. La prise en main ne leur plaira sans doute pas davantage et puis après? Ils sauront au moins à quoi s'en tenir et devront en prendre leur parti.

Le climat d'insécurité existant dans le monde de l'organisation scolaire est le premier responsable du mouvement de grève. C'est à cause de lui que les enfants risquent de perdre un nombre important de jours de classe, et c'est en raison de son existence que les professeurs d'Yamaska sont retournés au travail à reculons.

Si le gouvernement craint de prendre l'initiative de la réforme globale des relations entre les enseignants et leurs patrons, qu'il soumette du moins immédiatement au comité parlementaire sur l'éducation toute la question. Les technocrates, comme l'a dit lui-même le premier ministre, pourront expliquer pourquoi les directives d'octobre ont été données. Ils pourront terminer leur travail en obligeant l'Assemblée législative à se prononcer.

J. L.

La politique canadienne

Chez les procureurs de la Couronne permanents Pas question de démission

Me Jean-Jacques Bertrand s'est entretenu hier avec les cinq procureurs permanents de la Couronne de Québec ainsi qu'avec le sous-ministre associé à la Justice à Montréal, Me Jacques Ducros.

Le ministre de la Justice s'est refusé à tout commentaire à ce sujet. Par contre, Me Julien Chouinard, sous-ministre à la Justice, qui a assisté à la rencontre, a déclaré au début de la soirée d'hier, qu'il

n'avait aucunement été question de démission de la part des procureurs permanents de la Couronne au cours de l'entrevue.

Les procureurs auraient auparavant été contrariés d'apprendre que le gouvernement avait repoussé une suggestion visant à confier au juge Fauteux, de la Cour suprême du Canada, la présidence de la commission d'enquête sur la Justice.

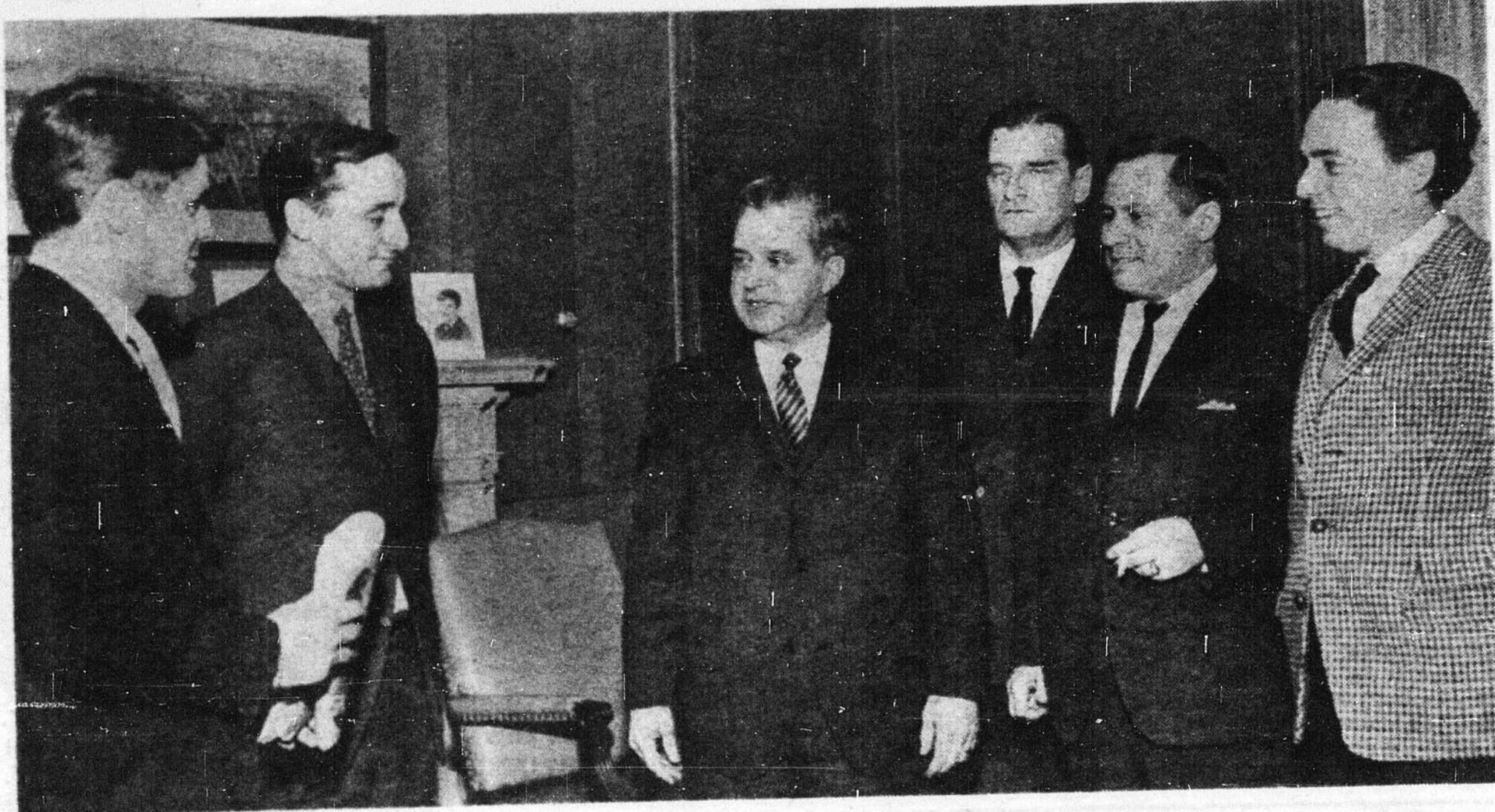
Sans douter de l'intégrité et de l'honnê-

té de Me Yves Prévost, ex-bâtonnier de la province, les procureurs estiment qu'il ne peut être simultanément juge et partie puisqu'il est membre du Barreau.

M. Bertrand a déclaré également qu'il n'avait pas été question de démission lors de la réunion et que le sous-ministre associé à la Justice, Me Jacques Ducros, ne lui avait rendu qu'une simple visite de courtoisie.

Par ailleurs quand on interrogea Me Claude Wagner sur la question, ce dernier répondit: "Je suis terriblement inquiet du malaise grandissant qui existe chez les officiers de la Justice et l'une des raisons de ce malaise, c'est qu'ils ne se sentent pas appuyés par le ministère. J'ai même appris que des enquêtes se font au sujet des sous-ministres associés de la Justice pour les prendre en défaut."

On lui demanda ensuite s'il était d'accord pour que les procureurs de Québec et de Montréal démissionnent. Me Wagner répondit: "Je ne pourrais les approuver de démissionner, mais je comprends leur désarroi actuel."



Le ministre de la Justice du Québec, Me Jean-Jacques Bertrand a rencontré, hier, les cinq procureurs de la Couronne permanents du district de Québec. De gauche à droite, Me Jean Drouin, Me Roch Lefrançois, Me Maurice Lagacé, Me Anatole Corriveau, procureur en chef, et Me Roger Garneau.

La Caisse des dépôts est dans son droit

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, la Caisse de dépôts et de placements est parfaitement libre de faire un prêt à la Société générale de financement, a déclaré hier, en Chambre, le ministre des Finances, M. Paul Dozois. Ce dernier répondait au chef de l'opposition libérale, Me Jean Lesage, qui s'informait si le ministre était au courant que la Caisse de dépôts et de placements se préparait à investir une somme de \$2.5 millions dans la SGF, tel que le rapportait les journaux. Le ministre a promis de s'informer si c'était le cas à la Caisse de dépôts qui administre les argents perçus par la Régie des rentes du Québec.

Propos animés à l'Assemblée législative

L'Assemblée législative du Québec a été particulièrement animée, hier et mercredi, alors que les parlementaires ont profité de la période des questions pour échanger des propos à bâtons rompus qui n'étaient pas toujours marqués au coin de la délicatesse.

Mercredi, durant une semblable période des questions M. Eric Kierans avait provoqué la colère du premier ministre en rappelant une récente déclaration du "mini-ministre" Marcel Masse, comme il l'appelle, selon laquelle les Anglais risquaient de jouer en votant en bloc pour le parti libéral. M. Johnson avait rétorqué qu'il s'agissait

là d'une tactique partisane et que cela sentait fortement la démagogie.

Durant la période d'hier, ce sont MM. Jean-Noël Tremblay et Pierre Laporte, respectivement ministre et ex-ministre des Affaires culturelles, qui ont échangé des propos particulièrement acerbes.

Le ministre a dit, entre autres, qu'il voulait bien éclairer "la petite lanterne" du député, éclairer les phares du "tracteur de Chambly" parce que lui, il "n'a personne à protéger" dans cette histoire du village historique Jacques-de-Chambly.

M. Laporte trouva les propos du ministre Tremblay très "comiques" et que tout ça n'était que des "insinuations".

Reprenant son sérieux, le député de Chicoutimi informa la Chambre qu'il n'avait reçu que la veille le rapport qu'il avait demandé sur ce sujet et, qu'après étude de ce rapport, le ministère des Affaires culturelles prendraient les dispositions utiles en temps et lieu.

M. Laporte voulait savoir si le gouvernement allait donner suite aux demandes d'argent très raisonnables des administrateurs de ce village.

La réaction bruyante des ministérielles à

ces propos ponctuée de "whoa, whoa, fit dire au chef de l'opposition, M. Jean Lesage: "Je savais qu'il y avait des charretiers dans cette salle, mais je ne savais pas qu'ils en utilisaient constamment le langage".

Au sujet de ce village, Jacques-de-Chambly, le premier ministre M. Daniel Johnson, informa les députés qu'il avait fait effectuer personnellement des démarches auprès des demandeurs qui tentent d'exercer leurs droits afin d'avoir le temps d'étudier le rapport et prendre une décision, à savoir ce que l'on fera de ce projet.

La période de questions se continua avec M. Lesage qui demanda au ministre des Finances, M. Paul Dozois, s'il était exacte que la Caisse de dépôt avait prêté ou allait prêter \$2.5 ou 2.8 millions à la Société générale de financement? S'il avait l'intention de se prévaloir de ses pouvoirs pour s'en enquérir?

M. Dozois déclara qu'il n'était pas au courant de la Caisse de dépôt mais qu'il allait s'informer de la véracité de la nouvelle d'abord, et qu'il avisait ensuite s'il y a lieu de demander des informations supplémentaires aux administrateurs de la Caisse de dépôt comme la loi le permet.

Quant au ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin, il a répondu à son prédécesseur, M. Lucien Cliche, que son ministère n'a reçu aucune information officielle à l'effet que la compagnie Dominion Ayers songe à déménager en Ontario.

Enfin, en réponse à une question de M. Lesage, le premier ministre M. Daniel Johnson, a déclaré qu'il n'avait aucun commentaire à faire pour le moment sur la suggestion contenue dans le Discours du Trône de la législature ontarienne de convoquer une conférence constitutionnelle en 1967.

Le mandat de la Commission d'enquête sur la justice devrait être élargi

(Marcel Pepin)

Aux cinq points du mandat de la commission d'enquête sur l'administration de la justice devraient s'ajouter les trois autres points suivants:

a) Le respect du principe de la séparation du pouvoir judiciaire et du pouvoir politique;

b) La manière dont les juges sont choisis par le Cabinet provincial;

c) La manière dont les procureurs de la Couronne sont choisis par le Cabinet provincial.

C'est ce qu'a réclamé hier, dans un communiqué, M. Marcel Pepin, président général de la Confédération des syndicats nationaux, tout en ajoutant que son mouvement était heureux de la décision gouvernementale de mettre sur pied une telle commission.

M. Pepin a affirmé: "Les membres de la commission sont des personnes bien connues. Elles offrent des garanties de la bonne marche de l'enquête, à laquelle la CSN a

l'intention de participer dans la mesure de ses possibilités".

Et le chef syndical ajoute: L'égalité des citoyens devant la loi, quels que soient leurs moyens financiers, la protection des individus, de leurs droits essentiels sont des principes qui doivent être mis en pratique dans le plus bref délai. Si l'enquête révèle qu'il y a des systèmes de protection, qu'il y a des privilèges, ces choses doivent être mises au jour, rendues publiques et des mesures doivent être prises pour prévenir de tels abus".

Féminités

La comtesse suédoise Elizabeth Douglas a épousé le prince Max Emanuel d'Allemagne dans une chapelle de Munich où les monarques bavarois se rendaient jadis pour prier. Une foule s'était massée le long des rues pour saluer la jeune comtesse âgée de 26 ans et le prince Max, 30 ans. Cependant, la famille du prince avait refusé toute publicité et les journalistes ne purent entrer dans la chapelle.

Une vingtaine de femmes âgées de 24 à 55 ans, membres d'un club "les coeurs solitaires", ont décidé d'entreprendre un voyage depuis West Hartlepool, en Angleterre, jusqu'à Londres où elles organiseront un ralliement dans un parc de la capitale. Le but du voyage est de rencontrer le plus grand nombre d'hommes "qui songent à la vie conjugale".

Une Canadienne de 19 ans, domiciliée en Colombie-Britannique veut devenir la première femme barbier à Victoria. Lesley Smith pratique son métier depuis près de deux ans sur la tête de son fiancé. La jeune fille se présentera à l'examen à Vancouver. Son fiancé, Ron Conway sera encore là pour présenter sa tête aux ciseaux et au rasoir de sa future femme.

Comme par les années passées, la Fraternité Canadienne organise pour ses membres un voyage de quatre semaines en Europe par KLM. Le départ de Montréal est fixé au lundi 10 juillet 1967 et le retour au lundi 7 août 1967. Le coût du billet aller-retour est tout à fait spécial. Les enfants peuvent également faire partie du voyage. Les membres intéressés à faire ce voyage doivent donner une réponse à la Fraternité Canadienne avant le 1er mars 1967.

Le Cercle des Femmes Canadiennes recevra lundi le 30 janvier Madame Suzanne C. Martel. La conférencière est coordonnatrice des comités féminins de l'Expo. Pour illustrer le sujet de sa conférence, "Expo '67", Mme Martel se servira de diapositives. La réunion aura lieu à la Salle de Bal du Château Frontenac à 2:30 hres.

Mme Nelson A. Rockefeller, épouse du gouverneur de l'Etat de New York, a donné naissance hier matin à un garçon. C'est le deuxième enfant de M. et Mme Rockefeller; le premier, un garçon également, aura trois ans en mai. Le bébé et la mère se portent très bien.

Mme Beryl Plumptre, de Toronto, directrice de l'Association canadienne des consommateurs, a déclaré devant les membres du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes concernant les prix des produits offerts aux consommateurs, qu'elle souhaitait la programmation d'une série d'émissions télévisées, dans le genre de la "Famille Plouffe" mais dont chaque épisode serait centré sur un problème du consommateur. Mme Plumptre a proposé qu'on donne des cours de renseignements aux consommateurs.



ELEGANCE — La robe et la veste remplaceront le costume au printemps 1967. En lainage jaune, la robe s'ouvre en V à l'encolure. La veste reste légèrement sions.

C'EST LA VIE



"Je lui ai dit qu'il pouvait prendre la voiture. C'était la seule façon de lui faire pelleter l'allée."

Le comité demande une enquête sur la main-d'oeuvre féminine

Le gouvernement devrait instituer une enquête générale portant sur tout le problème de la main-d'oeuvre féminine. C'est une des recommandations du rapport dissident d'un comité qui avait été chargé par le gouvernement provincial d'étudier la question du travail de nuit.

Le rapport affirme que le travail de la femme dans les établissements industriels, la nuit, doit être envisagé comme une mesure d'exception au Québec. "Même s'il y a un avantage marqué sur le plan économique à ce qu'il en soit ainsi, nous réalisons que sur le plan des individus certains problèmes suscités sont loin d'être négligeables," explique le rapport.

DEPUIS UN AN

C'est le 15 juin 1965 que l'ancien gouvernement Lesage chargeait un comité présidé par Mme Yvette Dusseault-Mailloux, juge à la Cour du Bien-être social de Montréal, d'étudier ce problème du travail de nuit de la main-d'oeuvre féminine.

Le rapport est prêt depuis le 18 janvier 1966 et ce n'est qu'un an après avoir été remis au gouvernement qu'il est aujourd'hui rendu public. Il a été déposé en chambre, mercredi, par le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, mais fut rendu public hier seulement.

En plus de sa présidente, le comité comprend le Dr Georgette Gélinas, de Ville Saint-Laurent, MM. Jean-Paul Deschênes, professeur à l'université Laval, Jean Sirois, de la Dominion Textile Limitée et Jean Lévesque, conseiller technique du travail.

DISSIDENTE

Un membre du comité, Mlle Louise Côté, s'est déclaré dissidente. Il en a résulté en annexe, un rapport minoritaire qui s'oppose au travail de nuit de la main-d'oeuvre féminine dans les établissements industriels.

"Cette décision n'est pas facile à prendre," déclare Mlle Côté, permanente de la Jeunesse ouvrière catholique féminine, JOCF. "Mais il ne s'agit pas de moi mais de centaines de milliers de personnes, je n'ai pas le droit d'appuyer un projet qui aura tant de répercussions sur les conditions de travail et la vie de tant de salariées".

Le rapport minoritaire présenté par Mlle Côté, dit constater malheureusement que le ministère du Travail du Québec semblait convaincu qu'il fallait permettre le travail de nuit avant même que le comité ne soit formé.

"Cette question est trop importante pour la traiter à la légère," dit-elle. Il est encore temps de corriger par une enquête générale. En attendant, il serait préférable de ne pas accorder de privilèges à qui que ce soit. Il importe de ne pas exposer les femmes au travail de nuit avant cette enquête générale. Ce serait mettre la charrue avant les boeufs.

RAPPORT DU COMITE

Le comité dit qu'il en est venu à la conclusion qu'il ne peut pas s'opposer à la création d'une troisième équipe, une équipe de nuit, là où une main-d'oeuvre féminine est requise.

Il considère par ailleurs que la création d'une équipe de nuit pour les femmes devra être conditionnée à l'obtention d'un permis spécifique accordé par le ministre du Travail. L'obtention de ce permis reste soumise à certaines conditions: la main-d'oeuvre féminine devra être âgée de 18 ans et plus, ne pas travailler plus de huit heures d'affilée; l'employeur devra assurer un moyen de transport convenable et sûr pour le retour à la maison.

Horoscope

VENDREDI 27 JANVIER 1967

Le climat de la P.L. continuera à s'exercer, cette fois, sur les sentiments qu'il affectera si vous vous laissez influencer par des passions excessives et finalement décevantes. Mais vous pouvez aussi transposer, sublimer vos sentiments sur un plan élevé et les tendances exprimées sur le plan artistique peuvent vous assurer le succès. Faites l'effort nécessaire pour vous affirmer courageusement et gravir un nouvel échelon; ayez confiance en vous. Chance avec le 1 et le 7.

BELIER (21 mars - 20 avril) — Profession: Passez à l'action et profitez des hésitations de votre entourage pour prendre la tête des initiatives en cours. **Affection:** Laissez évoluer les bons sentiments et peu à peu, les choses se réaliseront sur un plan plus raisonnable; faites confiance. **Santé:** Assouplissez vos muscles.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) — Profession: Modérez vos exigences et adaptez-vous avec l'actualité; concurrence efficace qui vous obligera à redoubler d'attention. **Affection:** Ce sont les conflits de caractère qui peuvent altérer vos rapports mutuels; passez sur les détails et les liens profonds resteront indissolubles. **Santé:** Ecarter les boissons frelatées.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) — Profession: Documentez-vous sur les divers sujets qui vous intéressent et vous ferez du bon travail; un coup de chance peut vous faire sortir du rang. **Affection:** Méfiez-vous de votre imagination et soyez un peu plus réaliste dans vos sentiments; vous vous comprendrez mieux. **Santé:** Prudence sur la route.

CANCER (22 juin - 22 juillet) — Profession: Vous subirez le joug des événements; tenez-vous sur vos gardes et cherchez à tirer profit des circonstances tout en faisant votre devoir. **Affection:** L'idéal auquel vous rêvez ne se réalisera pas aussi facilement; mettez-vous à la place de votre partenaire et réfléchissez à ce que vous feriez. **Santé:** Buvez en peu, mais du bon vin.

LION (23 juillet - 23 août) — Profession: Redoublez d'énergie et réagissez contre les propos désobligeants ou les critiques de vos concurrents. **Affection:** Restez fidèles à vos principes et ne tombez pas dans les pièges trop séduisants qu'on pourrait vous tendre. **Santé:** Soins esthétiques à ne pas négliger; suivez votre régime.

VIERGE (24 août - 22 septembre) — Profession: Analysez bien vos problèmes et vous parviendrez à les résoudre plus rapidement; prévoyez tout ce dont vous aurez à réaliser au cours du week-end. **Affection:** Donnez satisfaction à l'être aimé; mais si vous étiez limité, apportez la preuve de votre bonne volonté; bonne harmonie. **Santé:** Purifiez votre organisme.

ANNIVERSAIRES: — Adaptez-vous avec la nouvelle orientation qui se dessine dans vos entreprises et persévérez courageusement; vous devez progresser et vous affirmer avec succès, mais lentement et modérément. Vos sentiments peuvent être mis à l'épreuve; tout dépend du choix de vos relations.

NAISSANCES: — Vos enfants seront pensifs, intelligents et aptes aux études profondes; ils assimileront très lentement, mais ils connaîtront parfaitement leurs sujets de méditation. Beaucoup d'entre eux seront doués pour l'enseignement. Succès en seconde partie de la vie.

BALANCE (23 septembre - 23 octobre) — Profession: Vous pouvez vous affirmer avec succès, mais il faut passer à l'action et faire preuve de courage et d'esprit d'initiative; surmontez vos hésitations. **Affection:** Faites une invitation, provoquez une rencontre ou vous pourrez témoigner pleinement vos vrais sentiments. **Santé:** Revenez à votre régime.

SCORPION (24 octobre - 22 novembre) — Profession: Vous êtes à même de pouvoir agir courageusement, mais sachez que la chance n'est pas avec vous et qu'il faudra rechercher le compromis et savoir vous satisfaire d'un peu moins. **Affection:** Tenez-vous sur l'expectative et vous verrez venir votre partenaire. Etudiez-le bien. **Santé:** Buvez de bons jus de fruits variés.

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre) — Profession: Vous aurez des facilités pour mener à bons termes les affaires en cours; n'hésitez pas à changer de méthode si cela vous paraît nécessaire. **Affection:** Ne cédez pas aux nouvelles tentations; la raison, le bon sens guideront votre attitude vers un bonheur durable. **Santé:** Faites du sport.

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier) — Profession: Faites le point et revisez vos méthodes ou votre programme de travail; un surcroît d'activité est possible et il faudra y faire face. **Affection:** La solitude vous pèsera, mais l'amitié ne faillira pas et sera réconfortante; organisez-vous en conséquence. Eloignement sentimental possible. **Santé:** Décontractez-vous plus souvent.

VERSEAU (21 janvier - 19 février) — Profession: Persévérez dans vos entreprises commerciales ou intellectuelles; mais veillez toutefois à la présentation de vos créations afin de la mettre en valeur. **Affection:** Les conflits de caractères seront la cause de votre infortune et il faudra lâcher du lest et être un peu plus conciliant. **Santé:** Redoutez les éruptions.

POISSONS (20 février - 20 mars) — Profession: Progression vers de plus heureuses perspectives; mais il faut avoir confiance en vous et montrer beaucoup d'attention et savoir-faire. **Affection:** Lettre ou visite qui ne manquera pas de vous influencer; restez fidèle aux promesses. **Santé:** Soignez bien vos petits bobos, pas de négligence.



Un record bientôt?

Depuis quatre ans, championne de la Grande-Bretagne, Sally Anne Stapleford pratique le patinage artistique depuis l'âge de onze ans, son plus cher désir est de gagner le titre encore une fois pour égaler le record de cinq victoires détenu par Cecilia College, avant la guerre.

Sally Anne s'astreint à une routine de championne. Debout à 5h30 le matin, elle arrive à la patinoire avant 6h30 pour commencer son entraînement.

La jeune anglaise ne s'entraîne pas en fin de semaine. Cependant, sa vie sociale est limitée. "Je ne sors jamais la semaine parce que je me couche à 8h30," dit-elle, "quelquefois j'ai une sortie en fin de semaine, mais je n'ai pas d'ami sérieux."

A l'âge de quinze ans, Sally Anne commençait à accumuler les championnats. Elle remportait le titre de championne junior d'Angleterre et se classait cinquième dans la catégorie sénior. Deux ans plus tard, elle remportait le championnat chez les dames et a défendu ce titre pour la quatrième fois en décembre dernier.

Il y a deux ans, elle gagnait une médaille d'argent aux concours européens à Moscou.

Sally Anne pense se retirer de la compétition après les Olympiques d'hiver à Grenoble en 1968. "Si l'on réussit dans le patinage artistique, ça compense pour le peu de vie sociale," dit pensivement Sally. Les résultats sont une bonne compensation et je sais que quand j'abandonnerai, je ferai une vie plus normale."

Le vieillissement des cellules

La nature du vieillissement des cellules reste en grande partie mystérieuse, et pour résoudre le problème, il faudrait découvrir pourquoi la cellule vivante vieillit et meurt, car le vieillissement d'un corps entier, fait de milliards de cellules, est avant tout la somme du vieillissement de ces dernières.

Il semble que le vieillissement et la mort des cellules soient dus à une augmentation graduelle du taux d'usure de la partie active à l'intérieur de la cellule. Un tel élément ne fonctionne en moyenne que quelques jours avant d'avoir besoin d'être remplacé. A mesure que la cellule vieillit, la période de fonctionnement de l'élément actif devient de plus en plus courte.

Pendant un certain temps, la cellule peut faire face à ce taux de détérioration, en se séparant et en se renouvelant de plus en plus vite, parfois deux fois plus vite que lorsqu'elle était jeune.

Mais, finalement, deux choses peuvent se produire. Ou bien le taux d'usure devient trop élevé pour que le remplacement puisse aller de pair avec lui, ou bien le flot san-

guin qui amène continuellement les matières premières à la cellule ne peut suivre le même rythme, et les éléments actifs cessent de fonctionner parce qu'ils ne sont plus approvisionnés.

C'est là la conclusion à laquelle sont arrivés les experts qui ont travaillé ensemble à ce problème. Il faudra longtemps pour que les médecins puissent tirer de ce genre de recherches des remèdes contre la maladie que nous appelons le vieillissement. Mais comprendre le problème n'est pas seulement le premier pas à faire, c'est peut-être le plus important.



DESINVOLTURE — A droite, par Maggy Rouff de Paris, un manteau tout plissé, avec une ceinture-rouleau appareillée en jersey de laine rouge soldat de la garde britannique; col et bas des manches garnis de vison noir. Ce manteau pourrait facilement passer pour une robe d'après-midi d'automne. La robe assortie, à gauche, également en jersey de laine britannique est amincissante et plissée, comme un pantalon à partir d'un empiècement plat.

?

Votre part de plaisir dans la vie? Leçon \$2.50
Ecole de Danse

VALENTINO

827 St-Jean - Tél.: 523-2400

LOCAUX COMMERCIAUX à louer

1 LOCAL DE 425 P.C. et 1 LOCAL DE 2,000 P.C.

Déjà 20 commerces d'établis — conviendrait pour pâtisserie, magasins de disques, de jouets, de cadeaux, de chaussures pour toute la famille ou de vêtements pour adolescents.

Pour renseignements:

CENTRE D'ACHATS PARC NEILSON
653-7279

En parcourant Le Québec

Manifestation contre le Canadien Pacifique

MONTREAL (PC) — Une trentaine d'étudiants ont manifesté mercredi soir devant la gare Windsor pour protester contre l'unilinguisme des employés du Canadien Pacifique.

Dirigée par l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal, cette manifestation a commencé lundi, et on prévoit une forte réunion d'étudiants au même endroit, lundi prochain.

Les manifestants ont reçu de nombreux coups de coudes et regards de la part des Anglais qui se trouvaient là, mais aucun accrochage n'a eu lieu.

Le mot de la fin a été donné par un policier qui enjoignait aux badauds de "circuler", ce à quoi l'un d'eux répondit: "I don't speak French." Les quelques employés du CPR qui étaient devant la gare se sont refusés à tout commentaire en français.

Deux nominations à Air Canada

MONTREAL (PC) — Le président des Chemins de fer nationaux, M. Norman J. MacMillan, a annoncé mercredi la nomination de MM. Renault Saint-Laurent, de Québec, et David A. Anderson, de Toronto, au conseil d'administration d'Air Canada. L'annonce a été faite à l'issue de la réunion mensuelle régulière du conseil d'administration du Canadien National.

Selon les lois gouvernant Air Canada, cinq membres de son conseil d'administration sont nommés par le CN, en sa qualité d'actionnaire unique, et les quatre autres par le gouvernement du Canada.

M. Saint-Laurent est membre du conseil d'administration du CN depuis février 1965 et M. Anderson depuis octobre 1964.

Le Québec glisse vers un Etat policier

LONGUEUIL (PC) — La Société Saint-Jean-Baptiste de Longueuil estime que le Québec "glisse de plus en plus vers un Etat policier et dictatorial", à cause du comportement "odieusement révoltant" des organismes policiers et de la "manipulation de la justice au profit d'une idéologie politique".

Dans un communiqué signé par M. Raymond Migner, secrétaire, la SSJB se demande comment il se fait que "la police raisonne plus souvent avec ses muscles qu'avec son cerveau" et elle y voit une "machination immonde qui n'a pour but que de faire taire ceux qui ont soif d'émancipation et de liberté".

Requête d'accréditation à Radio-Canada

MONTREAL (PC) — Le Syndicat général du cinéma et de la télévision (CSN) a déposé hier une requête en accréditation au nom des employés de la production de Radio-Canada à Montréal et à Québec.

Au cours d'une conférence de presse, le SGCT a révélé qu'il avait obtenu en 10 jours 410 cartes d'adhésion sur 728 employés, ce qui lui donne la majorité absolue requise par la loi.

La requête a été déposée avant que le Conseil canadien des relations ouvrières ne rende une décision susceptible de démentir l'imbroglio syndical à Radio-Canada.

Le CCRO pourrait prendre une des décisions suivantes: soit maintenir le certificat de reconnaissance du syndicat américain IATSE; soit ordonner un nouveau vote de représentation syndicale à l'échelle nationale entre les deux syndicats en lice, l'IATSE et le Syndicat canadien de la fonction publique; soit fractionner l'unité de négociation comme le demande le syndicat de la CSN, et ordonner un nouveau vote auquel participerait cette fois, à Montréal et Québec seulement, le syndicat affilié à la CSN.

Dans un communiqué remis à l'occasion de la conférence de presse d'hier, le secrétaire général de la CSN, M. Robert Sauvé, a déclaré: "Le rôle du CCRO, il me semble, est de reconnaître la nouvelle situation de fait au lieu de tenter d'imposer par une formule juridique un syndicalisme qui ne correspond plus à la réalité".

Le gouvernement demandera un délai pour sauver le village Jacques-de-Chambly

Le premier ministre M. Johnson, a indiqué en Chambre, hier, qu'il avait fait entreprendre des démarches auprès des créanciers du village historique Jacques-de-Chambly, afin d'obtenir un délai suffisant pour permettre au ministre des Affaires culturelles d'étudier la demande d'aide financière soumise au gouvernement par les initiateurs du projet.

Ce village historique est menacé de fermer ses portes si les responsables ne parviennent pas à dénouer la crise financière qu'ils affrontent présentement.

En réponse à une demande de renseignements du député libéral de Chambly, M. Pierre Laporte, le ministre des Affaires culturelles a dit qu'il venait tout juste de recevoir un rapport du vérificateur de la province qui lui permettra de prendre une décision.

M. Jean-Noël Tremblay a ajouté qu'il devait étudier la question avec beaucoup de soin avant d'engager l'argent des contribuables de la province.

Au monastère des Apôtres de l'amour infini Mauvaises conditions de vie

SAINT-JEROME (D'après la PC) — Les conditions de vie dans un monastère d'une secte dissidente de l'Eglise catholique romaine ont été vivement critiquées, hier, par des experts qui témoignaient en Cour de Bien-Etre social, à Saint-Jérôme, dans le nord de Montréal.

Plus tôt, le père Jean - de - la - Trinité, chef québécois de la secte des "Apôtres de l'amour infini," avait forfait à son cautionnement de \$500 en omettant de se rendre à l'ordre de comparaitre pour répondre à l'accusation d'avoir permis que les enfants qui étaient sous sa garde soient en danger "moralement et physiquement".

Il est disparu du monastère dimanche dernier et n'a pas été revu depuis. Un mandat d'arrestation a été émis contre lui. Les chefs de la secte ont caché 72 enfants

après que la Cour de Bien-Etre social eut émis des ordonnances à l'effet de confier les enfants à la garde du tribunal. Ces ordonnances furent émises à la suite de rapports voulant que les conditions du monastère ne pouvaient convenir à des enfants.

Hier, devant le juge Léandre Prévost, les inspecteurs gouvernementaux ont fait état particulièrement du manque de mesures sécuritaires en ce qui concerne le feu, de déficiences dans le système électrique du monastère et des normes d'éducation des enfants qui y demeuraient.

Selon Chester Benney, un inspecteur des édifices publics au ministère du Travail, le chauffage de l'édifice était insuffisant et il a déclaré n'avoir vu qu'une sortie de secours, en bois, donnant sur la cour intérieure.



MASSE DEROBEE — Cet étudiant de l'Université de Montréal exhibe la masse qui a été volée, mardi soir, à l'Assemblée législative par des étudiants de cette institution. Elle a été récupérée, hier soir, par la Police provinciale. Ce vol avait été nié par le sergent d'armes de l'Assemblée législative, M. Jean-Marc Roberge. (Téléphoto PC)

La masse est revenue à Québec

Le symbole de l'autorité dans le Parlement où la Couronne britannique règne, cette masse en or massif que l'on retrouve sur la table du greffier lorsque les Chambres sont en session, a réintégré le Parlement de Québec, hier soir.

Le joyau de \$7,000 avait été utilisé après l'ajournement de la séance, à 10 heures mardi soir dernier, soit vers 10h15, et le lendemain elle se trouvait en possession des étudiants de l'université de Montréal.

C'est un policier de la Sûreté provinciale, ex-étudiant à cette institution, qui en a repris possession au cours de la journée d'hier. Dès 9h30 p.m., elle se retrouvait dans le cabinet du président de la Chambre, Me Rémi Paul.

Les auteurs du méfait, avait dû, pour réussir leur coup, pénétrer par effraction dans le bureau du sergent d'armes de l'Assemblée législative, M. Jean-Marc Roberge, et ouvrir une armoire métallique de la même manière.

Ce n'est que mercredi que l'incident fut constaté. La Sûreté provinciale renforça alors les mesures de sécurité dans l'entou-

rage de la Chambre Basse. Peine perdue, toutefois, puisque l'objet de convoitise n'était déjà plus là et qu'aucun incident ne se produisit.

Ni les observateurs, ni les journalistes ne se rendirent compte de la substitution, même s'ils s'interrogeaient sur les raisons de ce renforcement du service d'ordre et de surveillance, puisque dans l'intervalle l'Assemblée législative pu vaquer quand même à ses occupations sous la "bénédictio" de la masse utilisée généralement au Conseil législatif.

Ce n'est qu'hier que le pot aux roses fut éventé par la publication dans les quotidiens de la Métropole d'une photographie d'un étudiant de Montréal arborant fièrement le sceptre de l'autorité britannique au Parlement de Québec.

Notons que techniquement, l'absence de cette masse pourrait empêcher l'Assemblée législative de siéger. Le président de la Chambre, Me Rémi Paul, a expliqué toutefois que l'Assemblée législative étant souveraine, un simple amendement de sa part lui permettrait de siéger sans elle.

Policiers accusés d'être grippe-sous et voraces

MONTREAL (PC) — M. Jean-Paul Picard, président de la Fraternité des policiers de Montréal qui compte 3,400 membres, a accusé hier ses confrères d'être grippe-sous et voraces. Il a ajouté: "Vous ne faites rien pour diminuer le coût de la vie."

Sensiblement en colère, M. Picard a lancé ces invectives après que 300 policiers de nuit eurent suivi l'exemple de quelque 1,800

de leurs camarades de jour et rejeté la dernière proposition de convention collective de leur employeur, l'administration de la ville de Montréal.

Les policiers en service de jour avaient rejeté l'offre mercredi soir. Quant aux 300 agents travaillant la nuit, tous sauf six ont voté le rejet de l'offre patronale, hier après-midi.

L'état de M. Auger n'inspire aucune crainte

L'accident qui a coûté des blessures à M. J.-A. Auger, 65 ans, de Beauport, mercredi midi, s'est déroulé sur le passage à niveau de l'entrée privée de l'automobiliste en question. M. Auger a dû être transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par l'ambulance Bouchard et son état ne serait pas grave. L'auto de M. Auger a été heurtée dans le flanc gauche par un convoi de marchandises du Canadien National. La maison du blessé est située au 935 boulevard Sainte-Anne, au nord de la voie ferrée. Le boulevard Sainte-Anne est au sud de la voie ferrée. M. Auger doit traverser les rails pour se rendre chez lui ou en sortir.

Arrestation du préssumé auteur d'un vol

Les policiers de Québec, de Trois-Rivières et de Shawinigan ont coopéré à l'arrestation de l'auteur présumé d'un vol à main armée de \$2,400, perpétré le 14 décembre dernier à la succursale de la Banque Canadienne Nationale, située au 151, Chemin Sainte-Foy.

Le suspect, retrouvé à Shawinigan, a été ramené à Québec, au début de la soirée, par les sergents-détectives Frank Dollard et Léo Doyon.

Le jeune Trifluvien de 24 ans sera probablement mis en accusation en fin d'après-midi. Avant de le traduire devant le tribunal, la police désire interroger le prévenu relativement à d'autres vols à main armée perpétrés à Québec, notamment celui de la Caisse populaire de Notre-Dame de Grâce.

Le jeune homme était en liberté provisoire après avoir eu à répondre à des accusations similaires.

Vers 1h30, dans l'après-midi du 14 décembre dernier, un bandit solitaire, portant des verres fumés et armé d'un revolver, s'était présenté à la banque et avait mis en joue le gérant, M. Louis-H. Gilbert, les sept employés et un client. A la suite de son forfait, l'individu avait sauté dans une voiture en stationnement devant l'édifice et avait pris la fuite en direction de Saint-Sauveur, empruntant la côte Salaberry.

Enquête gouvernementale sur l'industrie automobile

OTTAWA (D'après PC) — A la suite de la mise à pied d'environ 3,000 employés de la General Motors d'Oshawa, en Ontario, le chef de file des députés conservateurs, M. Michael Starr, a demandé hier en Chambre qu'une enquête gouvernementale soit instituée sur ce récent congédiement en masse et sur les projets de fermeture dans l'industrie automobile canadienne.

M. Starr a révélé sa crainte de voir d'autres mises à pied dans cette industrie à la suite du congédiement des 3,000 ouvriers d'Oshawa qui se trouve dans sa circonscription électorale.

Selon M. Starr la situation pourrait se reproduire au cours de l'année aux usines Ford Motor d'Oakville. Il a dit qu'il était ridicule de faire porter le blâme pour ces mises à pied sur une demande moins accrue. Le député de l'opposition a commenté que le gouvernement n'informait presque pas la population sur les rapports économiques du libre échange des automobiles.

Exposition de la Société d'Archéologie de Québec

La Société d'Archéologie de Québec organise une exposition au musée d'archéologie que le Centre d'étude nordique met à sa disposition à l'université Laval.

Le docteur en archéologie Thomas Lee et le président de la société, M. René Levesque donneront toutes les explications que les visiteurs voudront connaître. Des séances de projection seront organisées.

Voici le programme: Samedi de 8h30 à 12h30 aura lieu la rencontre des sociétés d'archéologie du Québec et samedi après-midi, ainsi que le dimanche de 1h30 à 10h30, le musée sera ouvert au grand public.

A l'occasion de ces rencontres, aura lieu le lancement du premier bulletin de la Société d'Archéologie de Québec.

joie de vivre...

Carnaval

joie de fumer...

matinée

DES MILLIERS DE PRIX DE
\$5 À \$2,500 DANS LE QUÉBEC

Chaque paquet de Matinée contient un certificat portant un numéro qui peut vous valoir de \$5 à \$2,500*. Pendant le Carnaval, les prix seront encore bien plus nombreux dans la région de Québec. Profitez-en. Fumez la Matinée king size ou ordinaire.

Voci une autre gagnante



Mme K. Marte de Montréal
est l'heureuse gagnante
d'un prix de \$250.00

**Vous avez tout à gagner à fumer la Matinée,
la cigarette vraiment douce!**



*Selon les conditions indiquées sur le certificat.

La justice

Les contre-faites...



Par Paul LACHANCE

Lorsque Marie Vison et Loulou La Fesse décidèrent d'aller faire un pique-nique en banlieue, elles s'y appliquèrent avec une telle "diligence" qu'au bout de 10 minutes, elles étaient déjà mariées...

Il faut dire que les deux "garcettes" exercent un métier que personne n'a jamais inventé et que leurs coups d'essais sont infailliblement des coups de maîtres... sans compter ceux qu'elles se font payer au "bar de l'autel", avant de s'immoler à quarante dollars l'heure.

Donc, ce jour-là, qui pour Marie et Loulou ressemblait à la veille et était pareil à celui qui vient, elles jetèrent leur dévolu, avant de jeter leur bonnet par dessus le moulin, sur deux gaillards qui avaient, soif et faim... sans attendre que la viande soit cuite...

Après une conversation succincte sur le troisième commandement et les avantages du bilinguisme, on passa aux propositions pour terminer par les conjonctions... littérales, après quoi La Vison et La Fesse décidèrent de se soustraire aux ébats amoureux pour présenter l'addition... ce qui fut fait sur le champ... sinon sur le lit...

Actuel: On retrouve les "deux gamines" dans un restaurant select, en train de s'envoyer de la "restauration" à même le fruit de leurs labeurs.

Cette fois-ci, cependant, elles s'étaient adjointes deux copines dont l'épiderme ruisselait d'un "blanc d'ebène", à travers la pénombre interlope des lieux ambiants...

Tout y passa, depuis la purée, où Marie et Loulou ne voulaient certes pas tomber, jusqu'au tournedos... qu'elles n'exerçaient d'ailleurs jamais...

Cependant, un sombre drame se dessinait à l'horizon de la caisse... où les billets verts s'amoncelaient... Comme l'oeil de Cain, du fond du "trou" un oeil surveillait les oscillations de la bande...

Et, lorsque Loulou et Marie, décidèrent de vider les lieux, après avoir vidé leurs sacs, deux armoires à glace de la Gendarmerie royale se chargèrent de leur montrer illico qu'elles n'avaient rien payé du tout... puisque les billets étaient faux.

Marie Vison et Loulou la Fesse venaient de se faire passer un grand sapin de \$80... A défaut de la contraception, les deux gaillards leur avaient astucieusement servi de la contrefaçon... s'entend pour l'argent, bien entendu.

En Cour, elles furent accusées d'avoir fait circuler de la fausse monnaie.

— On peut même pas s'fier à l'amour, qu'elle fait la Marie Vison en déboursant la valeur de 12 séances de "pause" en cautionnement.

Cette fois, elle était contrefaite pour vrai...

Un accusé sous jacent...

Albert Picard, un contremaître âgé de 40 ans, domicilié à Saint-Prospère de Dorchester, a subi son procès, hier, devant le juge Paul Roy, des Sessions de la Paix, sous une accusation de vol avec effraction de neuf boîtes de "beans" Clark, dans une maison d'habitation.

Deux détectives de la Sûreté municipale de Québec ont déclaré que, vers minuit, le 16 octobre dernier, ils avaient été appelés sur les lieux d'un vol, par un constable. Ils ont fouillé une rue, à proximité, et ont trouvé l'accusé allongé sous une galerie, et faisant semblant de dormir.

A leur retour à l'auto-patrouille, en compagnie de l'accusé, les détectives entendirent l'agent s'exclamer:

"Tiens, c'est le gars que je cherchais... (comme la saveur du café)... C'est celui qui s'est sauvé quand je suis arrivé..."

Tout près de là, il y avait une automobile de marque Falcon immobilisée le long du trottoir. L'accusé déclara alors que c'était sa voiture et qu'il s'était fait battre, ajoutant que des individus le couraient pour le battre, et que c'était pour cela qu'il s'était caché sous la galerie.

Picard, dans son témoignage, a raconté à la Cour que le samedi en question, il s'était rendu à une taverne et que, au "last call",

il était sorti pour monter dans son automobile.

C'est en mettant la clef dans la portière, selon lui, qu'il aurait reçu un grand coup dans les reins et se serait "ramassé" à plat ventre dans le fond... Un jeune homme l'aurait alors battu et, lorsqu'il serait revenu à lui, il était sous la galerie...

— Pourquoi n'avez-vous pas crié quand on est monté dans votre auto?, demande le procureur de la Couronne.

— Ça s'est passé trop vite... j'ai pas eu le temps de crier et puis, à cette heure-là, il n'y a pas grand monde sur la rue...

La boîte de carton contenant les objets du litige a été trouvée près de l'endroit du vol.

Un autre témoin a déclaré, pour sa part, qu'il passait par là, ce soir-là. Il a vu l'automobile de Picard s'arrêter "sec". Deux individus en sont sortis et ont passé à côté de lui en courant.

"Je connais l'accusé Albert Picard... les deux hommes étaient plus grands que lui (forcément, à deux, c'est facile...) et ils avaient une chevelure plus fournie que la sienne (même remarque: deux têtes valent mieux qu'une...)"

Le jugement sera rendu le 15 février prochain.

Sans père, ni mère, ni argent, ni logis...

Un adolescent de 18 ans a été condamné hier à huit jours de prison, par le juge Gérard Simard, des Sessions de la Paix, après avoir avoué coupable à l'accusation d'avoir dérobé une somme de \$7.50 d'un appareil de distribution qu'il avait préalablement fracassé.

— Pourquoi avez-vous fait ça, a demandé le juge Simard.

— Pour manger... j'avais pas d'argent pour m'acheter de la nourriture...

— Où demeurez-vous en ce moment, s'enquit à son tour le procureur de la Couronne, Me Jacques Perron.

— Je suis en prison... Je dois sortir le

30... J'ai été condamné pour avoir incité deux autres gars à violer une jeune fille.

— Et, si vous sortez, allez-vous rester chez-vous, au moins.

— Mon père est mort le 11 janvier... Je restais avec lui.

— Et votre mère...

— Ma mère est partie... Mais y'a mon frère...

— Où est-il, votre frère...

— Il est en prison avec moi... Y sort le 30...

— Pourquoi est-il en prison.

— Il était dans l'histoire du viol.

On va mettre le Service de Réadaptation en branle.

Un ami des jeunes drôlement arrangé

Un individu de Ville de Vanier, accusé de grossière indécence, a été envoyé hier aux Assises criminelles, pour y subir son procès, à l'issue de son enquête préliminaire présidée par le juge Achille Pettigrew, des Sessions de la Paix.

Jean-Marie Richard, un soudeur âgé de 36 ans, domicilié à 175 avenue Proulx, devait répondre à l'accusation d'avoir commis des actes de grossière indécence en compagnie d'un garçonnet de 12 ans.

Ce dernier, qui a été le principal témoin de la Couronne, représentée par Me Jean Drouin, a raconté par le menu détail les circonstances dans lesquelles il avait rencontré l'accusé, le 19 février 1966, au Collège de Québec, et les gestes que celui-ci avait posés.

Le témoin, maintenant domicilié à Alma, était à ce moment pensionnaire au Mont Saint-Sacrement, à Valcartier.

Dans l'après-midi de ce jour-là, le garçon s'était rendu voir les dernières parties du tournoi de hockey Pee Wee, en compagnie de seize autres jeunes gens de l'institution. Il constata soudain que ceux-ci étaient partis et c'est alors qu'il fut accosté par le triste sire qui lui offrit d'aller le reconduire.

Le jeune témoin a déclaré qu'il avait consenti à monter dans l'automobile de l'accusé et que celui-ci l'avait amené au restaurant pour ensuite l'amener dans une chambre d'hôtel.

— Il m'a offert de venir coucher, pis moi j'ai accepté, ajoute candidement le témoin.

C'est dans cet hôtel, selon le garçon, qu'il y avait un "européen". A une question de Me Drouin à savoir pourquoi il prétendait que c'était un européen, le jeune homme répondit:

— Bien il avait un accent qu'on entend pas chez-nous...

Par la suite, il se serait couché dans un lit, en compagnie des deux hommes et c'est durant la nuit que l'accusé aurait eu des attouchements "intimes" qu'on lui reproche.

L'autre témoin, le Père Guy Gaudreault, supérieur actuel de la maison des Pères du Saint-Sacrement, a déclaré que, le lendemain midi, il vit arriver une voiture de laquelle le garçon débarqua.

— Je n'ai pas reconnu l'individu qui l'accompagnait, a-t-il ajouté, mais j'ai noté le numéro de la plaque d'enregistrement.

Une courte enquête effectuée par la police permit de retracer rapidement Richard.

Celui-ci pourra recouvrer sa liberté provisoire moyennant un cautionnement de \$500 par personne solvable.

Encore le camion blindé

Six autres étudiants de l'Université de Montréal, dont une jeune fille, ont été traduits, en fin d'après-midi hier, devant la Cour des Sessions de la Paix de Québec, sous l'accusation d'avoir complotté pour voler un camion blindé, propriété de la Sûreté provinciale, d'une valeur de \$40,000.

Ils ont tous nié leur culpabilité et leur enquête préliminaire a été fixée au 2 mai prochain, par le juge Gérard Simard, sur la demande de leur procureur, Me Ross Goodwin. Ils ont pu recouvrer leur liberté sur un cautionnement de \$109 en argent chacun.

On se souvient que, mercredi dernier, dix autres étudiants en sciences de l'Université de Montréal avaient été appréhendés, alors qu'ils tentaient de s'enfuir avec le célèbre camion blindé, après avoir réussi à démonter les "blocs" qui le supportaient. Ils avaient comparu devant le juge en chef Thomas Tremblay qui avait fixé la même date pour l'enquête et le même cautionnement.

En plus de l'accusation de complot, certains de ces accusés devaient aussi faire face à des accusations d'effractions et de possession d'outils de cambriolage.

Les six derniers accusés sont: Michèle

Braun, 18 ans, née en Belgique; Paul Danvoys, 20 ans, aussi né en Belgique; André Bélisle, 23 ans; Claude Léonard, 20 ans; Yves Beaudin, 18 ans et Bertrand Frigon, 20 ans.

On compte donc maintenant 16 étudiants impliqués dans cet incident qui s'est déroulé dans le cadre du Festival des Etudiants de l'Université de Montréal.

La semaine dernière, le procureur de la Couronne, avait fait remarquer à la Cour que la "tentative" avait coûté la somme d'environ \$600 puisque c'était là le coût du "tablier" sur lequel avait été hissé le véhicule de 25 tonnes.

Ce fameux camion anti-émeute avait été construit en 1964, avant la visite de la Reine au Canada. Il n'a jamais servi.

Lorsque les étudiants avaient été arrêtés, la semaine dernière, on avait retrouvé sur l'un d'eux une carte routière où était tracé le parcours pour rejoindre Montréal, par plusieurs petites routes secondaires.

Il se pourrait que quelques autres arrestations soient effectuées sous peu, en rapport avec cette affaire qui, selon un procureur de la Couronne, Me Jacques Perron, aurait pu être "lourde" de conséquences.

N'oublie jamais...

Un jeune homme de 23 ans qui avait omis de se présenter en Cour, la semaine dernière, pour y recevoir sa sentence, a été traduit devant le juge Gérard Simard, des Sessions de la Paix, hier, et sommé de donner des explications.

Le prévenu avait dérobé une somme de \$600 en argent, en février 1965, et avait plaidé coupable devant le même juge qui avait alors ajourné la sentence jusqu'à la semaine dernière, pour lui permettre de rembourser la somme dérobée.

En consultant le dossier, le juge a constaté qu'effectivement un montant de \$200 avait été remboursé. Cependant, le procureur de la Couronne, Me Jacques Perron, s'est montré surpris de la date de l'offense et du fait qu'une somme plus considérable n'ait pas été remise.

Le jeune homme expliqua au tribunal qu'il avait été engagé, durant quelque temps, sur un chantier de construction, en qualité de mécanicien de diesel. Il a ajouté qu'il avait été congédié et qu'il était depuis sans argent.

Le juge Simard lui a accordé un nouveau délai, qui expirera le 30 juin prochain, en l'avisant toutefois que, si à cette date le montant intégral du vol n'avait pas été remboursé, il n'obtiendrait plus la clémence.

Le prévenu promit de se trouver du travail et d'aller demeurer chez-lui.

D'un océan à l'autre

L'avocat de Truscott veut faire libérer son client

OTTAWA (D'après PC) — Un rendez-vous secret entre Truscott et une compagne de classe a servi en 1959, à faire condamner le jeune homme pour le meurtre de Lynne Herper, a affirmé hier l'avocat de Truscott devant la Cour suprême du Canada.

M. G. Arthur Martin, qui tente d'obtenir la libération de son client, a maintenu que le rendez-vous de Truscott avec Jocelyn Goddette, alors âgée de 13 ans, ne pouvait être pris comme une indication qu'il avait entraîné Lynne dans un bocage, le même soir, pour la tuer.

Le témoignage de Mlle Goddette ne prouve pas que Truscott tentait de l'attirer dans le bois avec des intentions criminelles. Le témoin avait déclaré, lors du premier procès de Truscott qu'elle avait accepté de se rendre dans le bois avec l'accusé, le 9 juin 1959, à la recherche d'animaux perdus.

Elle avait mentionné que Truscott lui avait demandé, à quatre reprises, de garder le rendez-vous secret et de venir seule. Elle avait été en retard parce que la famille avait soupé tard ce soir-là.

La Couronne s'était appuyée sur ces faits pour affirmer que Truscott, voyant que sa compagne ne venait pas au rendez-vous, l'avait remplacée par Lynne, et avait entraîné celle-ci dans le bois, vers la mort.

La défense récuse cette théorie, plaçant que Truscott rendit visite le même soir, vers l'heure du dîner, à Mlle Goddette, en présence des parents de la jeune fille, pour lui demander pourquoi elle n'était pas venue au rendez-vous.

M. Martin a aussi noté le témoignage de plusieurs adolescents qui se sont entretenus avec Truscott peu de temps après son retour dans la cour de l'école. Tous ont affirmé que Truscott ne portait aucune trace de violence ni aucune tache de sang et que son apparence physique et émotionnelle semblait tout à fait normale.

Nommé commissaire des Scouts catholiques

OTTAWA — Le Conseil de la Conférence Catholique Canadienne vient de nommer M. Charles d'Amour au poste de Commissaire national des Scouts catholiques.

A cette occasion il a aussi annoncé le renouvellement du mandat du révérend Père Yvon Isabelle, O.M.I., comme aumônier national de l'Association Lacordaire du Canada. Le Père Isabelle occupe cette fonction depuis 1964.

Agé de 40 ans, M. d'Amour a été Directeur général du journal l'Évangéliste, à Moncton, N.-B., durant sept ans. Il était le délégué de Son Exc. Mgr. Norbert Robichaud à l'assemblée de fondation du Conseil Général Canadien des Scouts et des Guides Catholiques, à Ottawa.

Un garçonnet et une fillette torturent un enfant de 5 ans

TORONTO (D'après PC) — Après avoir été brûlé et torturé par deux enfants plus âgés que lui, George Kelford, âgé de 5 ans, repose dans un état satisfaisant à l'hôpital.

Il souffre de brûlures à la figure et au cuir chevelu, de contusions multiples, de bleus et de maux de cœur, après avoir été forcé de manger des mégots de cigarettes et des excréments de chien.

L'enfant était à jouer avec un compa-

gnon, lorsqu'une fille et un garçon les ont saisis et les ont entraînés au bas d'une colline située à proximité. Douglas Rogers, le compagnon de jeu du jeune Kelford, a pu s'enfuir avant d'atteindre le bas de la colline.

Attirés par les cris du bambin, deux employés du service des parcs sont accourus, mais les assaillants étaient déjà en fuite.

Nombreux accidents de chasse en 1966

OTTAWA — Le Canada a connu, en 1966, une mauvaise année en ce qui concerne les accidents de chasse mortels, malgré les campagnes de sécurité qui furent accélérées dans presque toutes les provinces. A Québec, cette année, les chasseurs seront obligés de passer un examen de tir et de mesures de sécurité pour obtenir leur permis.

ATTENTION!!!

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES À PRIX D'AUBAINE,

TAXE FÉDÉRALE INCLUSE.

CONTRE-PLAQUE D'ÉPI-
NETTE 5/8 5⁵⁰
La feuille de 4' x 8'

BOIS 2" x 3", 8'
le morceau: .40

LAINE ISOLANTE 2", mille 3", mille
"FIBERGLASS" pieds: 43⁰⁰ 64⁰⁰

PORTES DE CHAMBRE acajou
24" 5¹⁰ 30" 6²⁰ tranché,

TEL.:
842-1911

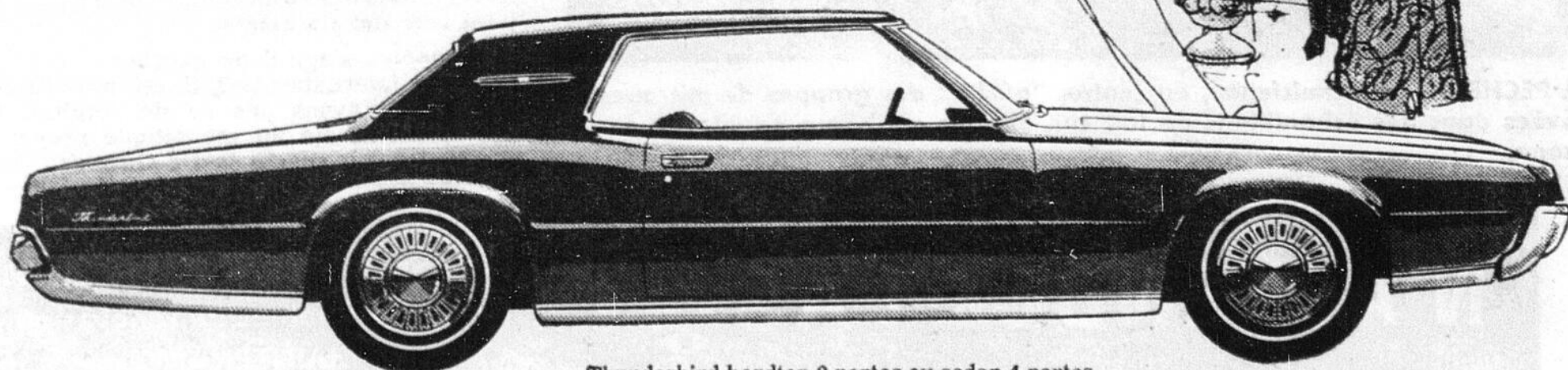
MODERN PLYWOOD REG'D

74 boul. Pie XI - Ville Bélair

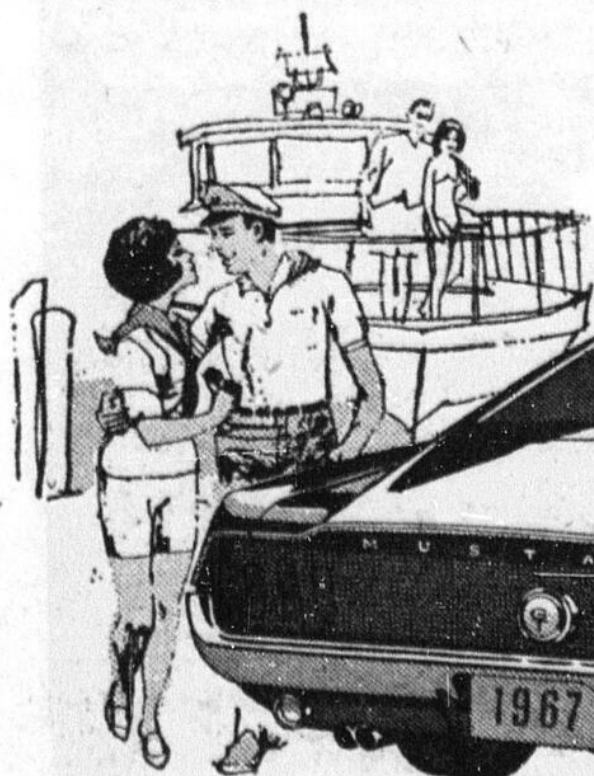
LIVRAISON QUÉBEC ET ENVIRONS

TEL.:
842-1911

Recherchées...



Thunderbird hardtop 2 portes ou sedan 4 portes



Mustang fastback

Pour leur classe et leur distinction... W. MARTIN est à même de vous offrir IMMEDIATEMENT la voiture à l'allure et aux performances sportives qui convient parfaitement à vos goûts et à votre personnalité... des voitures de grand prestige.

GARAGE

WMartin Itée

ROND-POINT-LÉVIS/837-8801

Concessionnaire FORD, FALCON, FAIRLANE, GALAXIE, MUSTANG, THUNDERBIRD

Le service de Santé de Québec vise à interdire la vente de lait cru dans les limites de la ville

Le service de Santé de la ville de Québec a pour principal objectif d'arriver à faire interdire la vente du lait cru dans les limites géographiques de la vieille capitale, a déclaré le Dr Bertrand Rousseau.

Le directeur de ce service, le Dr Jacques Roussel et le Dr Bertrand Rousseau, directeur du service de contrôle des aliments, ainsi que le chef des laboratoires, le docteur en chimie Dominique Gauvin, estiment que ce produit non pasteurisé, qui arrive directement du producteur aux consommateurs sans aucun traitement, est un véritable bouillon de culture pour les microbes.

D'ailleurs, supprimer la vente du lait cru n'est pas seulement le désir du service de Santé de Québec. Toutes les grandes villes veulent en arriver là et c'est déjà le cas à Montréal.

A ce sujet le Dr Rousseau fait remarquer que l'année dernière, il a été obligé de demander à 14 laitiers de discontinuer leurs ventes sur Québec. La cause est simple: "Nos inspecteurs ont fait des prélèvements qui n'étaient pas dans les normes d'hygiène voulues. Nous avons averti les producteurs de la mauvaise qualité de leur lait. Comme aucun changement n'a été remarqué par la suite, au cours de plusieurs inspections et avertissements que nous avons faits, les laitiers furent priés de ne plus livrer à Québec."

En 1953, lorsque M. Rousseau a pris la direction du service de contrôle des aliments, il y avait 32 producteurs de lait cru et en '67, il n'en reste que 18. "C'est encore trop", remarque le docteur. C'est aussi l'a-

vis du chef des laboratoires, le Dr Gauvin. Pour lui, le lait cru est vraiment le véhicule idéal de maladies microbiennes.

Le service de Santé désire que, dans Québec, uniquement le lait stérilisé soit vendu. Sa mise en bouteille ou en carton dans des conditions ultra-modernes permet une vérification complète et sans erreur alors que dans le lait cru un pourcentage microbien est autorisé. En effet, il n'est pas possible dans une production artisanale de traiter d'une manière aussi efficace.

Lorsque le lait d'un de ces producteurs est malsain, le service de contrôle l'avise rapidement et des recherches sont entreprises, permettant de détecter où la fabrication est mauvaise.

Bien souvent, nous signale le Dr Gauvin, il ne s'agit que d'un petit conduit défectueux pour endommager toute la fabrication.

Tous les moyens sont alors mis en oeuvre de part et d'autre pour remédier à cette porte ouverte à une contamination microbienne qui peut être très dangereuse pour la population.

Le service de vérification du lait emploie 4 inspecteurs qui prélèvent des échantillons sur les produits à la fabrication et à la vente. De plus, un médecin vétérinaire, le Dr Marcel Bédard supervise ces opérations.

Le nombre des visites dans les usines au cours de l'exercice 1966-67 s'élève à 166. 6,472 fournisseurs ont été inspectés et aux

cours de ces visites, les inspecteurs ont vérifié 225,425 gallons de lait.

Bien souvent lorsque le danger est trop grand, le lait est confisqué, ce qui a été le cas en 1966 pour 1,072 gallons de lait cru livrés aux usines d'embouteillage. Dans les usines, 1,114 échantillons furent prélevés.

EFFECTUER UN CONTROLE SEVERE

Le service d'inspection des aliments et des produits aux consommateurs de la ville de Québec a pour principales fonctions de détecter et d'enrayer les dangers de contamination microbienne et d'effectuer un contrôle sévère sur la fabrication et la vente des aliments.

Les locaux de ce service occupent les 3e et 4e étages de l'hôpital Civique, chemin de la Canardière et dépendent directement du service de Santé de la ville, relevant lui-même des autorités municipales.

D'autres organismes de ce genre existent aux niveaux provincial et fédéral mais dans les limites géographiques de Québec, le service d'inspection de la ville a entière juridiction sur les producteurs et les vendeurs qui débitent leur marchandise dans la cité.

En somme, toute personne qui vend un produit alimentaire, sur le marché de Québec, doit se plier aux normes exigées par le service d'inspection. La marque indiquant la bonne qualité des produits, "Québec approuvé", est imprimée à l'aide d'un marteau - tampon sur toutes les marchandises jugées saines.

Toutefois, au ministère provincial de l'Agriculture il existe un service semblable mais aux fonctions beaucoup plus étendues qui répondent à des besoins à l'échelle de la province et non à ceux de la ville de Québec.

Le budget de l'inspection des aliments est débattu devant les autorités municipales et fait partie de celui des services de la Santé, dirigés par le Dr Jacques Roussel.

Pour l'exercice 1965-66 le budget était de \$119,254.79 et il est fort probable qu'il reste le même durant 1967-68. Dans ces chiffres il faut comprendre les salaires des 16 personnes qui travaillent dans le département.

En plus du budget, proprement dit, du service d'inspection des aliments il faut aussi compter dans les frais de fonctionnement, celui des laboratoires qui sont mis à sa disposition et qui était de \$53,905 durant le dernier exercice.



A LA PECHE — La technicienne, au centre, "pêche" des grappes de microbes prélevées dans des échantillons de lait cru. Elle les analysera ensuite au microscope.

Le projet d'un hôpital canadien au Vietnam n'aboutira pas

"Il est regrettable que le gouvernement canadien n'ait pas donné suite à ma recommandation d'établir un centre d'hospitalisation pour les enfants victimes de la guerre au Vietnam", a déclaré, hier soir, le Dr Gustave Gingras.

Le docteur qui a été élu il y a deux mois, président du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, avait été envoyé, en septembre 1965, au Vietnam, sur la demande du ministère des Affaires extérieures, pour étudier la question.

A son retour, il a proposé la mise sur pied d'un centre d'hospitalisation. "Il y avait, dit-il, des milliers d'enfants blessés, à ce moment-là. Ils avaient besoin de traitements immédiats". La proposition contenait notamment l'idée que le gouvernement entame des négociations avec les frères St-Jean-de-Dieu qui possèdent un hôpital non loin de Saïgon.

"Peut-être s'agit-il de questions de haute politique internationale? Il est malheureux que nous n'ayons pas eu de résultat. Ce centre aurait été un magnifique projet de centenaire," a conclu le Dr Gingras.



LE DIRECTEUR du service de contrôle alimentaire de la ville de Québec, le Dr Bertrand Rousseau, lors de l'entrevue.

N'ATTENDEZ PAS...

FAITES-LE MAINTENANT

EMPLOYEURS! Vous avez tout intérêt à appuyer la Campagne du Canada. "FAITES-LE MAINTENANT" TRAVAIL POUR TOUS, PROFIT POUR TOUS.



POUR RENSEIGNEMENTS OU CONSEILS, S'ADRESSER OU TELEPHONER AU CENTRE DE MAIN D'OEUVRE DU CANADA LE PLUS PRES DE CHEZ VOUS.

Publication autorisée par l'Honorable Jean Marchand, Ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

Oui, **MAINTENANT** c'est le meilleur temps pour les travaux de réparation et de rénovation de votre maison ou de votre bureau. **MAINTENANT**, parce que le service est plus rapide, la main-d'oeuvre qualifiée et les matériaux plus faciles à obtenir, les prix plus avantageux. Aussi, vous obtenez des prêts L.N.H. ou autres pour l'amélioration des maisons, remboursables à long terme.

Voyez ce que vous pouvez faire exécuter **MAINTENANT**: peinture à l'intérieur et à l'extérieur, pièces additionnelles, tapisserie murale des chambres défraîchies, finissage du grenier et du sous-sol. Pensez-vous à un garage ou un abri d'auto? Ou encore à une salle de toilette, un foyer, à des marches, planchers, toiture, armoires, plomberie et accessoires? Faites mettre à point le moteur du bateau et la tondeuse à gazon... rembourrer vos meubles... nettoyer vos tapis et tentures. C'est le temps propice!

Maison d'un industriel du Lac Beauport cambriolée: valeur du butin \$10,000

Des bijoux, des manteaux de fourrure, de l'argent, des documents personnels, des appareils ménagers, le tout représentant une valeur de plus de \$10,000 ont été volés dans la demeure d'un industriel québécois, au lac Beauport, au cours de la soirée de mercredi. La nouvelle a été retardée à la

demande des autorités de la Sûreté provinciale.

Le vol et l'effraction ont été constatés vers minuit, au retour de l'épouse du propriétaire, qui s'empresse d'avertir la police.

Les enquêteurs de la PP, après d'intenses recherches faites au cours de la journée

d'hier, croyaient être sur une bonne piste. brigade des enquêtes générales dirige les Le sergent d'état-major V. Boulet de la recherches.

Formation prochaine d'un comité sur l'éducation

Un comité conjoint formé de spécialistes du ministère de l'Éducation et de frères enseignants sera mis sur pied à Québec la semaine prochaine.

Ce projet rejoint les suggestions du R. F. Jean-Paul Desbien, Frère Untel, qui, dans la revue "Perspectives sociales" de l'université Laval, avait exprimé ses vues sur les nouvelles formes d'apostolat que devrait exercer aujourd'hui le frère éducateur.

Il avait suggéré la création "d'équipes volantes" de frères, spécialistes dans des domaines particuliers de l'éducation, qui ne seraient pas rattachés à des édifices religieux mais habiteraient comme tous les autres citoyens, des logis ordinaires. Ils

pourraient être appelés à voyager à travers toute la province, là où des besoins et des situations d'urgence les réclameraient.

Ces suggestions avaient retenu l'attention des supérieurs majeurs qui, en compagnie du sous-ministre de l'Éducation, M. Arthur Tremblay, avaient décidé, en principe, la création d'un comité conjoint pouvant étudier les modalités de la mise en œuvre de telles "équipes volantes".

Le cardinal Roy louange les missions du Paraguay

L'Archevêque de Québec, Son Eminence le cardinal Roy a loué, hier soir à la télévision d'État, le magnifique travail accompli au Paraguay par les prêtres, les religieux et les religieuses du diocèse de Québec.

"Entre ce que le diocèse de Québec a fait au Paraguay et ce que le monde chrétien doit faire en faveur des pays en voie de développement, il y a le lien étroit de la Parole de Dieu et de la Charité chrétienne," a ajouté le cardinal.

Commentant sa nomination à la présidence de la Commission pontificale pour la Justice et la Paix, Mgr Roy a dit que ceci était un rappel pour les chrétiens de leurs responsabilités vis-à-vis des problèmes mondiaux.

L'Archevêque de Québec a mentionné la besogne accomplie par les missionnaires du Québec au Paraguay. Ils se sont attaqués aux problèmes majeurs afin de soulager les pauvres de leur misère, ils ont ouvert des écoles et ils ont enseigné la Parole de Dieu.

Le cardinal a également mentionné la collaboration des catholiques d'Allemagne au Séminaire diocésain de Caacupé, au Paraguay, il a dit que les nôtres se sont rendus en Amérique latine d'abord dans un but pastoral.

La Commission diocésaine s'est réunie en "comité provisoire"

La Commission diocésaine des religieux a tenu, hier soir, l'une de ses premières réunions.

On se rappelle que c'est son éminence le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, qui avait sollicité cette automne la création d'une telle Commission.

Le "comité provisoire" que préside le R. P. Irenée Marquis, rédemptoriste, recteur de la basilique de Sainte-Anne de Beauport, est actuellement formé de 13 membres: six religieux-prêtres, trois religieux, trois religieuses et un membre d'institut séculier.

Ces derniers sont les délégués des 25 communautés de prêtres, 12 communautés de religieux, 45 communautés de religieuses et les quelques instituts séculiers qui oeuvrent dans le diocèse de Québec.

Selon le père Marquis, la Commission devrait normalement être définitivement structurée d'ici quelques semaines.

Répondez, M. le Député !



M. PHILIPPE-AUGUSTE CHOQUETTE

**CANAL 4
TOUS LES
DIMANCHES
de 1h. à 1h.15
de l'après-midi**

M. Philippe-Auguste Choquette, député fédéral de Lotbinière, répondra aux questions, objections et oppositions qui lui seront transmises par courrier, à Télé 4, Ste-Foy, P.Q.

Une autre adepte de

Peter Jackson

GAGNE \$1000



Mlle Monique Guilbault, 2, rue Emile, app. 1, Laval des Rapides, Ville de Laval, P.Q., reçoit de M. Gaston Gayer, représentant de Peter Jackson, le prix Peter Jackson de \$1,000 en argent. Des certificats de \$1,000 sont insérés dans des paquets de cigarettes Peter Jackson. Achetez-en aujourd'hui. Vous aussi vous pouvez gagner \$1,000.

pour plaire à ceux qui ont du flair! Peter Jackson
KING SIZE

La vie économique

Réduction du taux d'escompte britannique

LONDRES (AFP) — La Banque d'Angleterre a abaissé hier à 6 1/2 pour cent son taux d'escompte qui, depuis le 14 juillet dernier, se trouvait au niveau de crise de 7 pour cent où il avait été porté pour repousser la dernière attaque contre la livre sterling.

Cette mesure doit entraîner un léger abaissement général du loyer de l'argent sur le plan intérieur, mais sa portée sera très limitée à moins que le gouvernement ne décide également d'adoucir prochainement les sévères restrictions quantitatives frappant d'autre part le crédit.

Elle pourrait néanmoins avoir un effet psychologique important dans la mesure où, en faisant entrevoir des jours meilleurs, elle "remontera le moral" des chefs d'entreprises et des commerçants.

Le taux d'escompte britannique reste nettement plus élevé que celui des autres grands pays.

Il est de 5.48 pour cent au Japon, de 5.25 pour cent au Canada et en Belgique, de 5 pour cent dans les Pays-Bas, de 4.5 pour cent aux Etats-Unis, en Allemagne de l'Ouest et en Autriche, de 3.5 pour cent en France, en Italie, en Suisse et en Norvège.

Le Danemark, cependant, maintient un taux de 5.5 pour cent et la Suède, de 6 pour cent.

Une société minière française fera des recherches au Québec

PARIS (AFP) — Une société française de recherches minières vient d'être formée au Canada. Filiale du Bureau de recherches géologiques et minières, cette firme désignée sous la raison sociale de Société de recherches et d'exploitations minières limitée — SEREM Limitée — assurera la poursuite des travaux effectués par le BRGM au Canada depuis la fin de l'année 1965.

Il s'agira essentiellement de recherches de molybdène et de cuivre en Abitibi et en Gaspésie. Ces recherches pourront être menées en collaboration avec d'autres sociétés françaises ou avec l'entreprise canadienne SOQUEM — Société québécoise d'exploitation minière.

La formation de cette société est la première manifestation hors de France d'une filiale du BRGM. La Société de recherches et d'exploitations minières est autorisée à entreprendre à l'étranger des études et des travaux de recherches et de mise en valeur de gisements miniers.

15 firmes sur la liste noire

WASHINGTON (PA) — La Commission américaine des bourses et des valeurs mobilières a réduit de moitié le nombre de titres inscrits sur sa liste noire étrangère. Cette mesure ramène à 34 le nombre de compagnies interdites. La liste comprend 17 entreprises des Iles Bahamas, 15 sociétés canadiennes et deux firmes de Panama. La plupart des 34 compagnies retirées de la liste sont des entreprises engagées dans les secteurs des mines, du pétrole et du gaz.

Les entreprises interdites sont celles que la Commission a décrites comme des sociétés qui auraient offert en vente au public américain des valeurs sans avoir obtenu, au préalable son autorisation. Les compagnies sont retirées de la liste noire généralement une année après une offre illégale de valeurs pourvu, évidemment, que la Commission ait raison de croire qu'elles ne reprendront pas leur activité illégale.

Les sociétés canadiennes qui figurent encore sur la liste noire sont les suivantes: — Autofab Ltd., Bayonne Mine Ltd., International Claim Brokers Ltd., Ironco Mining and Swelting Co. Ltd., Keele Industrial Developments Ltd., Kenilworth Mines Ltd., Mack Lake Mining Corp. Ltd., Norart Minerals Ltd., North West Pacific Developments Ltd., (cette dernière firme étant connue sous le nom de Pacific Northwest Developments Ltd., Paracanusa Coffee Growers Ltd., St. Lawrence Industrial Development Corp., Ste. Sophie Development Corp., St. Stephen Nickel Mines Ltd., Trans-Oceanic Hotels Corp. Ltd et Victoria Algoma Mineral Co. Ltd.

Les adresses de ces firmes ne figurent pas dans les dossiers de la Commission des bourses et des valeurs mobilières.

Nouvelle baisse du taux des bons

Le taux de rendement des bons du trésor a de nouveau fléchi cette semaine, accentuant ainsi la tendance vers une réduction du loyer de l'argent.

L'émission hebdomadaire de bons à 91 jours du gouvernement canadien a été adjugée hier sur une base moyenne de rendement de 4.68 pour cent à comparer à 4.79 p.c. la semaine dernière.

Incidence, le taux de rendement a baissé de 23 points au cours des deux dernières semaines, reflétant la diminution persistante des rendements sur les obligations à court terme du gouvernement canadien. Par ailleurs, les bons venant à échéance dans 182 jours ont rapporté 4.67 pour cent au lieu de 4.80 pour cent la semaine dernière.

Le Canada est heureux d'accueillir des capitaux étrangers (Winters)

M. Robert Winters, ministre fédéral du Commerce, a donné l'assurance aux investisseurs américains que le Canada est heureux d'accueillir des capitaux étrangers en dépit des rumeurs génératrices de doute que l'on entend à l'occasion.

Prenant la parole à un banquet de l'Association canado-américaine de la Californie du Nord, à San Francisco, le ministre du Commerce a admis que certaines attitudes canadiennes vis-à-vis des placements de capitaux étrangers ont donné lieu à des rapports contradictoires aux Etats-Unis.

Il a déclaré que les Canadiens se rendent parfaitement compte que le rythme impressionnant de l'expansion industrielle du Canada est dû pour une grande part aux investissements étrangers. Le Canada est toujours conscient que ces placements sont nécessaires à l'expansion industrielle à venir, a ajouté le ministre.

Résumant la position du gouvernement à cet égard, M. Winters a dit "Nous désirons qu'au cours des prochaines années, les Canadiens investissent dans notre industrie et qu'ils en prennent le contrôle autant que possible".

Le Japon conserve le premier rang mondial pour la construction navale

LONDRES (PA) — Le Japon a maintenu sa place comme premier constructeur de navires au monde, avec des navires d'une capacité totale de transport de 3,677,683 tonnes brutes en construction durant le dernier trimestre de 1966. C'est ce qu'a rapporté hier le registre maritime des Lloyds.

Le total du Japon a été de 135,469 tonnes plus élevé que le nombre de tonnes des trois mois précédents.

La Grande-Bretagne s'est classée au second rang, avec 1,483,041 tonnes brutes, soit 93,906 tonnes de moins que durant le trimestre précédent. L'Allemagne de l'Ouest a occupé la troisième place, totalisant 918,359 tonnes, soit une diminution de 19,612 tonnes.

Adjudication récente de groupes de contrats par l'Hydro-Québec

L'Hydro-Québec annonce qu'elle a signé des contrats pour \$1,500,000 dont la majeure partie concerne le système de radio à très haute fréquence du réseau nord-ouest du Québec de la Commission.

La construction doit commencer au printemps sur le réseau multichaine qui sera parallèle à la frontière Québec-Ontario et qui servira aux communications, aux relevés à distance, à la protection à distance et au télétype. Cette ligne comprendra les circuits de téléphone pour deux centrales et trois postes ainsi que deux autres ramifications pour les installations futures.

Canadian General Electric Co. Ltd a reçu une commande de \$285,700 pour deux auto-transformateurs de puissance pour usage extérieur, au poste de Sainte-Agathe de Canadian Westinghouse Co. Ltd, deux autres, pour deux transformateurs de puissance, un de \$188,252 et l'autre de \$85,250.

La Canadian Westinghouse Co. Ltd se chargera de la fourniture des trois premiers groupes de générateurs pour cette usine qui est située dans la région où la rivière des Quinze se jette dans le lac Témiscamingue.

Nécessité d'augmenter la productivité canadienne

"Si nous voulons un véritable projet du Centenaire, un projet qui étendra ses bienfaits à tous les citoyens canadiens, il appartient aux administrateurs d'entreprises et aux travailleurs de s'appliquer à travailler ensemble pour améliorer la productivité de l'industrie". C'est ce qu'a déclaré M. George F. Plummer, président de Dunlop Canada Limited, dans une allocution devant le club Rotary de Barrie.

L'industrie canadienne tire de l'arrière très sérieusement dans les taux mondiaux de productivité, a souligné M. Plummer. Dans plusieurs industries il existe un plus grand déficit de productivité comparative aux compagnies des E.-U. que le déficit qui avait cours il y a dix ans.

L'industrie de l'automobile est de ce groupe.

M. Plummer a cité la répartition, pour les dix prochaines années, par le Conseil économique du Canada, des augmentations moyennes nationales de la productivité. Ces taux de hausses placent le Canada au quatorzième rang mondial, derrière les Etats-Unis et le Royaume-Uni, et très loin derrière le Japon, qui vient en tête de tous les autres pays.

"L'accroissement de la productivité, a dit M. Plummer, permet aux salaires et aux profits de maintenir une augmentation soutenue sans hausse générale du niveau des prix. C'est l'accroissement de la productivité qui détermine les augmentations du revenu réel..."

Hausse du crédit au consommateur

Les créances aux livres des sociétés de financement des ventes (biens de consommation et biens commerciaux), des sociétés de petits prêts (prêts d'argent et crédit à tempérament), des grands magasins, des magasins de meubles, d'appareils et de radios et des banques à charte (prêts aux particuliers et pour l'amélioration des maisons) étaient plus considérables à la fin de septembre dernier qu'ils ne l'étaient un an auparavant.

Par ailleurs, les prêts personnels sur titres des banques à charte accusaient une diminution.

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne)

MacMillan Bloedel Co., dividende de 30 cents l'action ordinaire, payable le 15 mars, aux actionnaires enregistrés le 13 février.

Interprovincial Pine Line, dividende de 90 cents l'action ordinaire, payable le 1er mars, inscription le 3 février.

Reid Lithographing Co Ltd, dividende de 78 1/2 cents l'action de classe A, payable le 15 février, inscription le 3 février.

General Dynamics Corp., dividende de 25 cents l'action ordinaire, payable le 10 mars, aux actionnaires enregistrés le 10 février.

Canadian Tire Corp., dividende de 5 cents, l'action ordinaire, et 5 cents l'action de la classe "A", 1er mars, aux actionnaires enregistrés le 10 février.

Compagnie de Papier Rolland Limitée, dividende de 10 cents, l'action de classe A, payable le 1er mars, aux actionnaires enregistrés le 7 février.

Westeel-Rosco Ltd, dividende de 15 cents l'action, payable le 15 mars, aux actionnaires enregistrés le 24 février.

Salada Foods Ltd, dividende de 10 cents l'action ordinaire, payable le 15 mars, aux actionnaires enregistrés le 1er mars.

Falconbridge Nickel Mines Ltd, dividende de 75 cents l'action, payable le 28 février, aux actionnaires enregistrés le 3 février.

D. A. Stuart Oil Co. Ltd., dividende de 30 cents, l'action ordinaire et 30 cents supplémentaires, payable le 1er mars, aux actionnaires enregistrés le 8 février.

Standard Brands Incorporated, dividende de 32 1/2 cents l'action ordinaire, payable le 15 mars, aux actionnaires enregistrés le 15 février.

Montreal Trust, dividende de 15 cents l'action ordinaire, 10 cents supplémentaires, payable le 14 avril, aux actionnaires enregistrés le 31 mars.

Canadian General Electric Co. Ltd, dividende de 25 cents l'action ordinaire, payable le 3 avril, aux actionnaires enregistrés le 13 mars et 62 1/2 cents l'action privilégiée, payable le 15 mai, aux actionnaires enregistrés le 15 avril.

Guaranty Trust Co. of Canada, dividende de 11 1/4 cents l'action ordinaire, payable le 15 avril, aux actionnaires enregistrés le 31 mars.

Robinson Little and DCo. Ltd, dividende de 25 cents l'action de classe A, payable le 1er mars, aux actionnaires enregistrés le 15 février.

Hausse du métal rouge

TORONTO (PC) — L'International Nickel Co. of Canada Ltd a annoncé hier une augmentation de 2 1/4 cents la livre du prix domestique du cuivre, ce qui porte à 47 1/4 cents la cote du métal rouge. La hausse est entrée immédiatement en vigueur.

Allure irrégulière de la Bourse de New York

NEW YORK (AFP) — Après une nouvelle baisse causée par les prises de bénéfices le marché s'est raffermi dans l'après-midi sous l'influence de la réduction d'un demi-point d'intérêt sur le "taux préférentiel", qui est intérêt sur les prêts consentis aux entreprises de premier plan, de la Chase Manhattan Bank.

La reprise a été insuffisante pour permettre à l'indice des industrielles de remonter à son précédent niveau de clôture. En fin de compte on a dénombré 656 hausses contre 549 baisses. Le marché a été particulièrement actif pendant la reprise, le téléscripteur accusant alors un retard atteignant huit minutes par rapport aux transactions. En clôture, l'indice des valeurs industrielles s'inscrivait à 838.70 à la baisse de 1.89 et 10,630,000 actions avaient changé de mains.

MONTREAL (PC) — A part les nombreux échanges de Brinco, la journée d'hier a été plutôt monotone en Place Locale. Les prix ont varié dans un faible rayon. Brinco est demeuré inchangé à \$4.25 mais 31,055 actions ont été échangées. L'indice composé a cédé .03 à 150.63. Parmi les valeurs qui ont avancé le plus, on remarque Interprovincial Pipe Line qui a monté de 1 1/4 à 90 3/4, CPR de 5-8 à 58 1/2, Hawker-Siddeley de 10 cents à \$4.15 et Bathurst de 5-8 à 29 3/4. Moore Corp a progressé de 1 1/2 à 94 tandis que Hudson Bay perdait 3/4 à 68 3/4. Noranda a cédé 1/2 à 57 et Du Pont 3/4 à 37 1/4. Parmi les banques, la Banque Canadienne Impériale de Commerce a cédé un point à 63 et la Banque Canadienne Nationale a baissé d'un point à 55. Le volume des actions industrielles échangées aux deux Bourses a été de 212,900 celui des valeurs minières et pétrolières de 694,800.

TORONTO (PC) — Les valeurs étaient légèrement à la baisse hier à la fermeture de la Bourse de Toronto, après avoir surmonté un fléchissement de la matinée. Les échanges furent peu nombreux. L'indice des valeurs industrielles a baissé .16 à 157.08. General Motors a baissé de 4 1/8 à 79, Chrysler de 1 à 37 et Dometic de 3/4 à 17. Canada Ciment a monté de 1/4 à 38 et Shell de même que la Banque Royale de 1 respectivement à 24 7/8 et 75. Central Del Rio, Canadian Superior et Great Plains ont gagné 1/4 dans l'ordre à 13 5/8, 31 1/2. Le virement a été de 2,930,000 actions.

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des produits horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes: de fantaisie, Wolf River, \$2.25, McIntosh \$3.00 à \$3.50 Russet \$4.50 à \$5.00, Cortland \$2.25 à \$2.50, délicieuses \$4.00 la boîte à verger.

Betteraves: en sac de 50 livres \$1.25 à \$1.50, petites \$1.75.

Carottes: \$1.25 les 50 livres, \$2.15 à \$2.40 les 24 cellos de deux livres ou les cellos de cinq livres.

Choux: Verts, gros, \$3.75 les 50 livres, moyens \$3.00, Savoie \$2.25 à \$2.50 le cageot.

Choux chinois: \$1.75 la douzaine.

Navets: \$1.75 à \$2.00 le sac de 50 livres, \$2.25 le boisseau.

Poireaux: \$0.75 à \$0.90 la douzaine.

Oignons: jaunes, en sac de 50 livres, no 1, \$4.00; no 2, \$2.50; type espagnol, \$4.75; 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres, \$4.50 à \$4.75.

Panais: \$2.50 à \$3.00 le boisseau, \$2.50 la douzaine de cellos de 24 onces.

Pommes de terre: \$0.90 à \$1.00 les 50 livres.

Les changes étrangers

MONTREAL (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. A noter que tous les cours ci-dessous représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture des marchés.

Allemagne (mark)	\$0.2719
Autriche (shilling)	0.041953
Belgique (franc)	0.021642
Bulgarie (lev)	0.9242
Danemark (couronne)	0.1564
Espagne (peseta)	0.018076
Etats-Unis (dollar)	1.07875
France (franc)	0.2185
Grande-Bretagne (livre sterling)	3.0125
Hollande (florin)	0.2994
Hongrie (forint)	0.093096
Italie (lire)	0.001734
Mexique (peso)	0.08658
Norvège (couronne)	0.1512
Pologne (zloty)	0.2704
Roumanie (leu)	0.1802
Suède (couronne)	0.2092
Tchécoslovaquie (couronne)	0.1515
Venezuela (bolivar)	0.2412
Yougoslavie (dinar)	0.000865

La cote de l'or

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs valait, hier, 49.00 francs sur le marché libre de l'or, en France, soit une augmentation de 10 centimes par rapport au cours en vigueur mercredi.

L'aigle, pièce d'or américaine de \$10.00 valait, hier, 137.20 francs soit une diminution de 80 centimes par rapport à mercredi.

LONDRES (PA) — Cote de l'once d'or fin en argent américain sur le marché libre de l'or en Europe: \$35.19 à l'achat et \$35.21 à la vente.

Prix de l'once d'or de Troy à la Bourse londonienne des lingots \$35.21 3-10 (252 shillings et 3 pence) comparativement à \$35.19 23-25 mercredi.

Désappointement des milieux financiers à Londres

LONDRES (Reuter) — La réaction a été modérée, hier, à la Bourse de Londres à la suite de la réduction du taux d'intérêt de la Banque d'Angleterre de 7 à 6 1/2 pour cent. Bien que les valeurs clés se soient en général améliorées les gains initiaux ont été fréquemment équilibrés par des pertes.

Toutefois les principaux titres ont gagné un peu de terrain mais les baisses étaient plus nombreuses que les hausses. D'autre part, les valeurs cotées en dollars étaient inférieures aux cours de Wall Street.

Baisse de 1-16 de cent du dollar américain

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a fléchi de 1-16 de cent, hier, et valait \$1.97 25-32 en fonds canadiens.

De son côté, la livre sterling a fléchi de 1-16 de cent et valait \$3.01.

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a progressé de 1-16 de cent, hier, et valait 92.51-64 cents en fonds américains. Il valait, une semaine auparavant, 92.49-64 cents.

D'autre part, la livre sterling est demeurée inchangée et cotait \$2.79 5-32.

Marché du cuivre faible à Londres

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du cuivre à la Bourse des métaux de Londres. Les cours sont exprimés en livres sterling par tonne longue.

La livre vaut \$3.01 en fonds canadiens.

Ferm. Ferm. préc.

Marché courant

Cuivre, barres

et fils 449-A450 458-A459

Marché à terme

436-A437 443-A443 1/2

Ventes totales: 2,600 tonnes.

NOUVELLES BREVES DES SOCIETES

Bénéfices accrus de Shell Canada Limited

La direction de Shell Canada Limited a annoncé que le profit net de la compagnie et de ses filiales pour l'année 1966 est estimé à \$43,500,000 soit un bénéfice de \$1.31 par action ordinaire de la classe "A", comparativement à \$34,200,000 ou \$1.03 par action de la classe "A", pour l'année 1965.

L'augmentation du volume des ventes de

produits raffinés, le raffermissement des prix des essences d'automobiles et du soufre, ainsi que l'accroissement du volume de production de pétrole brut et de dérivés liquides du gaz naturel, ont été les principaux facteurs qui ont contribué à améliorer les profits de l'année.

Actif net accru de United Accumulative Fund

Le trimestre terminé le 31 décembre 1966 a été marqué par une reprise générale dans les prix des valeurs mobilières, laquelle reprise a commencé dans la première semaine d'octobre, pour renverser en partie la baisse substantielle des prix qui avait duré depuis février jusqu'à octobre. C'est ce que déclare M. Alex McBain, président de United Accumulative Fund Ltd., dans le rapport trimestriel de ce fonds.

Le président précise que durant le tri-

mestre terminé le 31 décembre, l'actif de United Accumulative s'est accru de 10.8 pour cent passant de \$239,752,929 à \$265,611,442 et le total atteint, note le rapport, représente un record.

Le nombre des actionnaires du fonds a également augmenté à un niveau sans précédent, affichant une hausse de 5.7 pour cent pour s'établir à 126,108 comparative-ment à 119,327 au trimestre précédent. La valeur comptable nette de l'action a grimpé de 6.2 pour cent, passant de \$8.18 à \$8.69.

Les Laiteries Leclerc Inc. publient leur bilan

Le rapport annuel de Les Laiteries Leclerc Inc., pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 1966, montre que le chiffre d'affaires de la compagnie a atteint au cours de l'année \$11,748,941 soit une augmentation de 15.4 pour cent par rapport à \$10,174,911 à la fin de l'exercice précédent. Le rapport précise que si l'on tient compte des résultats de douze mois de Val Maskar par rapport à neuf mois l'année précédente, il reste que le chiffre d'affaires de la

compagnie a connu une augmentation nette d'environ 11.8 pour cent.

Les profits de Les Laiteries Leclerc Inc., dont les actions se transigent à la Bourse Canadienne, se sont élevés en 1966, à \$252,384 comparativement à \$236,185 l'an dernier, soit une augmentation de 6.86 pour cent. Le rendement par action s'est amélioré, passant de \$0.94 à \$1.00 de 1965 à 1966. Par contre, le pourcentage de profits sur les ventes a baissé, de 2.32 pour cent à 2.15 pour cent.

Rapport annuel d'Ontario Loan and Debenture

Le rapport annuel de The Ontario Loan and Debenture Company, qui a son siège social à London, montre que, durant l'exercice terminé le 31 décembre 1966, l'actif e-

le revenu de la compagnie se sont accrus de 6 pour cent.

Le président de la compagnie, M. Mackenzie F. Bell, précise que l'actif a augmenté durant l'exercice, à \$80,269,205 com-

parativement à \$75,691,908 durant la période correspondante précédente. Le revenu s'est élevé à \$5,421,541 au regard de \$5,120,584 en 1965.

Durant la même période, les profits nets ont augmenté de 4 1/2 pour cent pour atteindre \$697,337 en comparaison de \$666,855 à la fin de l'exercice précédent. Le bénéfice par action est passé de \$2.67 en 1965 à \$2.79 en 1966.

La Chase Manhattan Bank ramène à 5 1/2% son taux d'intérêt de base

NEW YORK (UPI) — La Chase Manhattan Bank a annoncé hier qu'elle abaisse, de 6 à 5 1/2 pour cent, son taux d'intérêt de base. Cette mesure entre en vigueur aujourd'hui même. La Chase devient ainsi la première grande banque américaine à réduire son taux d'intérêt de base depuis le mois de septembre 1966 alors que le loyer de l'argent a marqué une baisse générale.

Le taux d'intérêt de base est celui chargé aux principaux emprunteurs qui possèdent un excellent crédit, tout particulièrement les entreprises. C'est le principal facteur qui influence les autres taux bancaires, tels que les taux chargés sur les prêts hypothécaires.



LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Dividende No 318

Avis est donné, par les présentes, qu'un dividende au taux de soixante-quinze cents par action sur le capital-actions entièrement versé de cette banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable à la banque et ses succursales le ou après le mercredi, 1er mars 1967, aux actionnaires enregistrés à la fermeture des affaires le 31 janvier 1967.

Par ordre du Conseil d'administration

J. H. Coleman, Directeur général en chef.

Montréal, le 17 janvier 1967.

Bourses et marchés

BOURSE DE TORONTO

BOURSE DE NEW-YORK

Cours transmis par la Presse Canadienne

MINES

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Accra	5000	14	13	13	-
Acme Gas	3000	25	25	25	+
Agema M	20000	20	19	19	-
Agnico	1600	121	120	120	-
Akaltcho	1500	65	65	65	-
A. Pith	1500	27	27	27	+
Am Larder	7000	32	32	32	-
Am Moly	4500	34	32	34	+
Ang Ruyin	2400	126	123	123	-
Ang UD	22000	65	63	63	-
Ansil	2000	10	9	10	+
Ares	3700	358	358	358	+
Argosy	4500	68	64	64	-
Armure	7500	18	17	17	-
A. Arc	47500	25	22	24	+
At. C. Cop	7200	99	96	98	+
Atlas Yk	7000	265	265	265	+
Aunor	1000	265	265	265	+
Bankeno	2778	80	76	80	+
Bankfield	3500	11	11	11	-
Barex	2500	40	40	40	-
B. Dgu	1000	17	17	17	-
Belcher	1500	32	32	32	-
Bethlm	7140	735	715	715	-
Big Nama	1000	31	30	31	+
Black Bay	8000	10	10	10	-
BL Hawk	4200	109	105	106	-
Bralorne	400	165	164	164	-
Broul Reef	2500	26	26	26	-
Brunswk	2652	910	910	910	-
Bunker H	4000	17	17	17	-
Calmer IB	1500	43	41	41	-
Cam Mine	4000	28	27	27	-
Camflo	2800	370	355	360	+
Cam Chib	2200	790	760	775	-
Camp RL	210	214	214	214	-
C. Tung	2200	146	140	142	-
C. Dyno	400	165	162	165	+
C. Jamiesn	210	122	122	122	-
C. Keely	22200	8	8	8	-
C. Lencourt	1000	16	16	16	+
Cdn Nisto	6000	17	15	16	-
Candor	166883	34	30	34	+
Capit	400	25	25	25	-
Cariboo	1500	25	25	25	-
Cassari	178	164	164	164	-
Cent Pat	2500	140	137	140	+
Chester	21000	24	22	24	+
Chib Kay	500	15	15	15	-
Chib M	3400	100	95	100	+
Chimo	1000	175	175	175	-
Coch Will	3175	215	210	215	-
Comb Met	4000	20	19	19	-
Coniagas	2000	65	61	61	-
Conigo	1050	13	13	13	-
Con-Key	7000	10	10	10	-
C. Shaw	21800	34	33	33	-
C. Bell	19000	9	8	8	-
C. Callinan	500	10	10	10	+
C. Hall	20350	54	55	55	+
C. Marben	200	220	215	215	-
C. Marcus	5500	30	28	30	+
C. Mogul	1100	345	335	335	-
C. Msn	13860	289	276	281	-
C. Mosher	2565	10	10	10	-
Con Negus	2000	11	11	11	-
Con Nichol	8000	12	11	12	+
C. Rambler	500	206	202	205	+
C. Red P	47500	23	21	21	-
Conwest	2100	55	53	53	-
Copcorp	2000	99	96	96	-
Cop Fields	4000	147	143	143	+
Cop-M	86750	31	30	30	+
Coulee	14000	58	55	55	-
Courvan	2200	13	13	13	-
Cowich	1800	31	31	31	-
Craigmt	3075	13	13	13	-
Cstland	3000	27	27	27	-
Crowp	10000	12	11	11	-
Daerg	50000	20	19	19	-
D. Aragon	2000	15	15	15	-
Deida	62533	132	126	131	+
Deihl Pac	3000	14	14	14	-
Denison	1938	55	54	54	-
Dickson	2025	410	390	390	+
Donald	24000	625	600	610	+
Duvan	2000	10	10	10	-
East Mal	300	141	141	141	-
East Sull	1540	580	570	570	-
F. West T	1000	9	9	9	-
F. Mar	200	255	255	255	-
Florobex	4206	370	355	365	-
Gnt Mascet	5425	119	110	115	+
Giant Yk	1162	975	965	975	+
Glenn Exp	6002	11	11	11	-
Goldray	1500	77	77	77	-
Goldrim	3000	20	20	20	-
Gordrim	2200	225	215	220	-
Gradore	7900	20	20	20	-
Grandroy	500	26	26	26	-
Granduc	1200	375	370	370	-
Graniste	8500	625	600	610	+
Green Pnt	2000	28	28	28	-
Guich	18000	14	14	14	-
Gulf	3500	7	7	7	-
Gunnar	3180	164	150	155	-
H. Pck	10000	10	10	10	-
Hastings	1300	175	175	175	-
Hdway	31000	20	19	19	+
Heath	17300	11	10	10	-
High-Bell	200	850	850	850	+
Hollinger	507	223	22	23	-
Hud Bay	460	102	102	102	-
Hydra Ex	1500	20	18	18	-
Int Bilis T	2509	86	82	82	+
Irish Cop	2500	16	16	16	-
Iron Bay T	1100	310	300	300	-
Iso	18750	169	169	169	+
Jaye	11500	19	18	19	+
Jelix	11200	23	23	23	-
Joliet	37200	61	58	59	-
Jonson	56000	29	27	28	+
Joutel	1000	80	80	80	-
Jowsey	1533	44	40	40	+
Kam Kotia	4000	410	400	405	+
Kerr Add	4699	12	12	12	-
Kelly Dad	2000	19	18	19	-
K. Anacon	400	148	140	140	-
Kid Oper	11200	80	80	80	+
Kirk Min	250	14	14	14	-
Kirk Twns	1800	13	12	12	-
Kopan	4000	8	8	8	-
Lab Min	300	225	225	225	+
L. Lafout	1000	11	11	11	+
Lakehead	1000	28	28	28	-
Lake Lyn	1000	21	21	21	-
L. Osu	1000	13	13	13	+
L. Luz	600	118	118	118	+
Leitch	1882	370	340	370	+
Liberian	327	11	11	11	-
Lorato	2700	105	101	101	-
Louviert	2500	19	19	19	-
Macassa	100	195	195	195	-
MacLeod	2500	58	55	55	-
Madson	1800	104	102	102	-
Man Bar	4000	20	20	20	-
Manok MS	2000	7	7	7	-
Marchant	1000	160	155	160	-
Martin	3100	31	31	31	-
Match	2100	10	10	10	-
Mattigni	3330	113	112	113	+
Maybrun	2000	13	13	13	-
M. Adam	10200	59	55	58	-
McWat	5200	43	43	43	-
Mentor	2500	55	55	55	-
Merrill	1000	76	76	76	-
Meta	1000	8	8	8	-
Metal Min	3429	117	109	117	+
Midrim	4000	33	33	33	-
Min Ore	27715	16	15	15	-
Moneta	1000	16	16	16	-
Mt Wright	2000	20	17	20	+
Multi-M	7100	127	124	127	+
N. Exp	31000	11	10	11	-
Nealon	6000	6	6	6	-
New Ath	2000	22	22	22	+
N. Bld	11000	5	5	5	-
N. Cal	12000	30	29	29	-
Newcomx	1100	550	540	550	-
Nenxw	27800	61	48	54	-
N. Goldvue	500	6	6	6	-
N. Harri	32000	19	18	18	-
N. Hosco	2200	270	266	269	-
N. Inpri	7125	295	272	295	+
New Jason	6000	6	6	6	-

N. Kel 46050 11 10 11 +1 1/2

Newlund 7000 15 15 15 + 1/2

Newnor 2000 8 8 8 - 1/2

N. Sen 14000 20 20 20 - 1/2

Nick Rim 2000 14 14 14 - 1/2

Nor Acme 2000 10 10 10 - 1

Norbaska 2700 49 48 48 - 1

Norbeau 6000 77 77 77 - 1

Norgold 7500 9 9 9 - 1

Norlex 98500 26 25 25 - 1

Normetal 731 445 440 440 - 1

Norpac 2000 10 10 10 - 1

N. Bordin 2000 11 11 11 - 1

Northal 3000 32 32 32 - 1

North Exp 3000 32 32 32 - 1

Northat 5925 520 490 510 +15

N. Rank 2900 31 30 31 + 1/2

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400 25 25 25 - 1

N. Rank 1400

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Abitibi	900	111 1/2	111	111 1/2	+ 1/2
Alcan	6007	33 3/4	33 1/4	33 3/4	+ 1/4
Alcan 4 1/4 pr	930	40	40	40	0
Alcan 4 1/4	325	24	23 3/4	24	+ 1/4
Alliance	2000	125	125	125	0
Alcan 2 pr	100	41	41	41	0
Arg 270 pr	75	44 1/2	44 1/2	44 1/2	0
Arg C pr	200	111 1/2	111 1/2	111 1/2	+ 1/4
Arborex	245	22 1/2	22 1/2	22 1/2	+ 1/4
ATI Sug	200	9	9	9	0
Bank Mont	604	59 1/2	59 1/2	59 1/2	+ 1/4
Bank NS	459	56 1/2	56 1/2	56 1/2	+ 1/4
Bank CN	750	55 1/2	55 1/2	55 1/2	- 1/4
Bank Depa	5505	113 1/2	113 1/2	113 1/2	+ 1/4
Bank PC	156	43 1/2	43 1/2	43 1/2	+ 1/4
Bath P	1250	29 1/2	29 1/2	29 1/2	+ 1/4
Bath P w	155	950	950	950	- 10
Bath AP	400	59 1/2	59 1/2	59 1/2	+ 1/4
Bell Phone	3198	448 1/2	448 1/2	448 1/2	+ 1/4
Bowmer pr	3798	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+ 1/4
BA Oil	753	33 1/2	33 1/2	33 1/2	+ 1/4
BC Forest	500	22 1/2	22 1/2	22 1/2	+ 1/4
BC Forest 6pr	50	51 1/2	51 1/2	51 1/2	+ 2
Brinco	31055	445	445	445	+ 2
CAB	80	8 1/2	8 1/2	8 1/2	+ 1/4
Cal Pow	4550	22 1/2	22 1/2	22 1/2	+ 1/4
Can Cem	225	37 1/2	37 1/2	37 1/2	+ 1/4
C Dom Sug	100	22 1/2	22 1/2	22 1/2	+ 1/4
Can Iron	290	22 1/2	22 1/2	22 1/2	+ 1/4
CSI	475	31 1/2	31 1/2	31 1/2	+ 1/4
Cdn Brew	3160	87 1/2	87 1/2	87 1/2	+ 1/4
Cdn Brew pr	25	37 1/2	37 1/2	37 1/2	+ 1/4
C Imp Bk C	220	64	63	63	- 1
CIL	200	17 1/2	17 1/2	17 1/2	+ 1/4
CI Pow	425	33 1/2	33 1/2	33 1/2	+ 1/4
CPR	7490	58 1/2	58 1/2	58 1/2	+ 1/4
Cdn P Fina	2175	112 1/2	112 1/2	112 1/2	+ 1/4
Cent Del	1120	113 1/2	113 1/2	113 1/2	+ 1/4
Chemcel	1350	113 1/2	113 1/2	113 1/2	+ 1/4
Cominco	2400	24 1/2	24 1/2	24 1/2	+ 1/4
Con Pap w	1527	90 1/2	90 1/2	90 1/2	+ 1/4
Con Pap	946	440 1/2	440 1/2	440 1/2	+ 1/4
Cont Text	425	8 1/2	8 1/2	8 1/2	+ 1/4
C Glass	1000	112 1/2	112 1/2	112 1/2	+ 1/4
Corby B	112	22 1/2	22 1/2	22 1/2	+ 1/4
Corpor	7	7	7	7	+ 1/4
Cr Zell A	250	32 1/2	32 1/2	32 1/2	+ 1/4
Crush Int	100	12 1/2	12 1/2	12 1/2	+ 1/4
Dehold B pr	50	97 1/2	97 1/2	97 1/2	+ 1/4
Denison	420	35 1/2	35 1/2	35 1/2	+ 1/4
Dist Seag	820	33 1/2	33 1/2	33 1/2	+ 1/4
Dome Pete	500	33 1/2	33 1/2	33 1/2	+ 1/4
D Bridge	236	18 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/4
D Coal Pr	300	38 1/2	38 1/2	38 1/2	+ 1/4
Dofasco	655	21 1/2	21 1/2	21 1/2	+ 1/4
D Glass	490	112 1/2	112 1/2	112 1/2	+ 1/4
Dowco	245	18 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/4
D Stores	100	19 1/2	19 1/2	19 1/2	+ 1/4
Dom Text	1110	30 1/2	30 1/2	30 1/2	+ 1/4
Domtar	3290	117 1/2	117 1/2	117 1/2	+ 1/4
Du Pont	270	33 1/2	33 1/2	33 1/2	+ 1/4
Du Pont pr	200	37 1/2	37 1/2	37 1/2	+ 1/4
Dupont A	200	37 1/2	37 1/2	37 1/2	+ 1/4
Falcon	1365	58 1/2	58 1/2	58 1/2	+ 1/4
Fleetwood	100	22 1/2	22 1/2	22 1/2	+ 1/4
Fraser	250	24 1/2	24 1/2	24 1/2	+ 1/4
Pr Pete	400	450	450	450	- 15
Fin Collect	200	5	5	5	0

BOURSE CANADIENNE

Cours transmis par la Presse Canadienne

INDUSTRIES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Blue Bon	2000	310	310	310	+ 5
Commodor	200	110	110	110	0
Canadair A w	1000	30	30	30	- 10
Delta Elec	200	165	165	165	+ 1
D Oilectro	250	118	118	118	+ 1
Inspirat	2853	185	170	185	+ 10
Kodak P	2616	155	140	155	+ 15
Lab Accept	400	400	350	350	- 75
Lamontag A	5	112 1/2	112 1/2	112 1/2	+ 1/4

FONDS MUTUELS

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Adanac	2.45	2.68
Andreas Equity	3.28	3.57
All Cdn Com	7.25	7.95
All Cdn Div	9.15	10.15
American Growth	5.00	6.12
Associate Investors	5.30	5.35
Beaubien	38.75	42.05
Canadian Growth	6.01	6.60
Canada Security	4.92	5.41
Cdn Gas Energy	11.05	12.11
Cdn Investment Fund	4.54	5.07
Cdn Trust	51.45	54.02
Canafund	6.91	7.51
Champion Mutual	5.64	6.13
Collective Mutual	9.84	10.78
Commonwealth Intd	9.61	10.33
Commonwealth Lev	5.64	6.05
Corporate Investors	1.37	1.52
Diversified Income A	5.47	6.01
Diversified Income B	3.32	3.87
Dividend Shares	4.25	4.62
Domestic Compound	5.71	5.94
Domestic Equity	13.25	14.49
Edreys	4.95	5.00
Entarea Investment	5.93	6.48
European Growth	6.91	7.24
Exec Fund of Canada	5.01	5.48
Federated Financial	6.45	7.07
Federated Growth	6.87	7.46
Fonds Collectif A	5.17	5.33
Fonds Collectif B	7.94	8.53
Fonds Desjardins A	4.72	5.00
Fonds Desjardins B	4.68	5.00
Fraser	10.69	10.74
Gis Compound	8.15	8.91
Gis Income	3.81	4.16
Gis Income	5.15	5.63
Growth Equity	15.43	16.15
Growth Oil and Gas	5.07	5.52
Guardian Growth	9.36	10.18
Harvard	9.12	9.91
Investors Growth	6.07	6.59
Investors Int'l Mutual	4.92	5.35
Investors Mutual	21.21	23.14
KeyStone Cust S-1	6.10	6.66
KeyStone Cust S-2	6.26	6.84
KeyStone Cust K-2	7.33	8.00
KeyStone du Canada	4.09	4.45
Le Fonds P.E.P.	3.74	3.81
Molson M Fund	8.49	8.97
Mutual Bond	5.17	5.65
Mutual Accumulating	6.06	6.63
Mutual Income	6.47	7.07
Natural Resources	16.04	17.00
One William Street	6.93	7.58
Pet et Revenu Mutuel	6.05	6.58
Provident Mutual	11.50	12.67
Putnam Growth	4.41	4.85
Radisson	8.21	8.97
Regent Fund	14.78	16.15
Research Investment	9.42	10.27
RTV Electronics	6.38	6.41
United Investment Fund	9.32	10.19
United Accumulating	9.32	10.19
Universal Svcs Equity	6.18	6.56
Western Growth	3.31	3.60
York Fund of Canada	3.31	3.60

(x) En monnaie américaine.

FONDS AMERICAINS

Titres	Off.	Dem.
Affili Fund	8.40	9.09
American Bus Shares	3.66	3.97
Boston Fund	14.55	15.15
Bullock Fund	11.13	12.16
Mass Inv Growth	13.56	14.74
Wellington Fund	13.56	14.74

GMC	536	77 1/2	77 1/2	77 1/2	- 3/4
Glengair	300	160	160	160	+ 10
HL Paper	250	22 1/2	22 1/2	22 1/2	+ 1/4
HL Sid	1410	405	415	415	+ 10
Hollinger	200	23	23	23	- 1/4
Home B	125	23 1/2	23 1/2	23 1/2	+ 1/4
Hud Bay	525	46 1/2	46 1/2	46 1/2	+ 1/4
Husky Oil	3850	113 1/2	113 1/2	113 1/2	+ 1/4
Husky C pr	450	34 1/2	34 1/2	34 1/2	+ 1/4
Imp Oil	2568	30 1/2	30 1/2	30 1/2	+ 1/4
Imp Tob	1275	14 1/2	14 1/2	14 1/2	+ 1/4
Imp Tob Pr	1300	5 1/2	5 1/2	5 1/2	+ 1/4
Int Accept	1662	22 1/2	22 1/2	22 1/2	+ 1/4
Int Nickel	1629	59 1/2	59 1/2	59 1/2	+ 1/4
Int Utl	950	27 1/2	27 1/2	27 1/2	+ 1/4
Int U 132p	200	30 1/2	30 1/2	30 1/2	+ 1/4
Inter PL	3270	80 1/2	80 1/2	80 1/2	+ 1/4
Inv Grp A	350	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+ 1/4
Laur Fin	920	5 1/2	5 1/2	5 1/2	+ 1/4
Loblav	115	8 1/2	8 1/2	8 1/2	+ 1/4
Loblav B	702	38 1/2	38 1/2	38 1/2	+ 1/4
Loeb M	850	110 1/2	110 1/2	110 1/2	+ 1/4
Mackinn	300	17 1/2	17 1/2	17 1/2	+ 1/4
MacLaren A	200	23 1/2	23 1/2	23 1/2	+ 1/4
Macmillan	2515	22 1/2	22 1/2	22 1/2	+ 1/4
Mar Tel	450	24 1/2	24 1/2	24 1/2	+ 1/4
Mass-F	4761	24 1/2	24 1/2	24 1/2	+ 1/4
McAllister	275	5 1/2	5 1/2	5 1/2	+ 1/4
Miron pr	100	5 1/2	5 1/2	5 1/2	+ 1/4
Molson A	700	118 1/2	118 1/2	118 1/2	+ 1/4
Mont Loco	300	11 1/2	11 1/2	11 1/2	+ 1/4
Mont Trat	225	17 1/2	17 1/2	17 1/2	+ 1/4
Moore Corp	470	84 1/2	84 1/2	84 1/2	+ 1/4
Morse R B	150	20	20	20	+ 1/4
Mussens	450	5 1/2	5 1/2	5 1/2	+ 1/4
NB Tel	600	115 1/2	115 1/2	115 1/2	+ 1/4
Nfld Light	1150	59 1/2	59 1/2	59 1/2	+ 1/4
Noranda	2230	57 1/2	57 1/2	57 1/2	+ 1/4
Nor Ctl G	2470	113 1/2	113 1/2	113 1/2	+ 1/4
NS LP	1175	11 1/2	11 1/2	11 1/2	+ 1/4
Ogilvie	1225	12 1/2	12 1/2	12 1/2	+ 1/4
Ogilvie Pr	250	30	30	30	+ 1/4
Phillips C	230	44 1/2	44 1/2	44 1/2	+ 1/4
Placer	1720	31 1/2	31 1/2	31 1/2	+ 1/4
Price	2550	112 1/2	112 1/2	112 1/2	+ 1/4
Q & Gas	450	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+ 1/4
Que Phone	300	18 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/4
Rolland A	200	10 1/2	10 1/2	10 1/2	- 1
Rothmans	300	27 1/2	27 1/2	27 1/2	+ 1/4
Royal Bk	710	75 1/2	75 1/2	75 1/2	+ 1/4
Shell Can	3500	110	110	110	+ 1/4
Shell In p	25	28 1/2	28 1/2	28 1/2	+ 1/4
Shell In w	2800	860	870	870	+ 30
Sher W	350	21 1/2	21 1/2	21 1/2	+ 1/4
Shop Save	200	12 1/2	12 1/2	12 1/2	+ 1/4
Simpson	1255	28 1/2	28 1/2	28 1/2	+ 1/4
Soc Gen D F	150	6	6	6	- 1/4
Southam	600	34 1/2	34 1/2	34 1/2	+ 1/4
Steel Can	2526	21 1/2	21 1/2	21 1/2	+ 1/4
Tecoco	405	68 1/2	68 1/2	68 1/2	+ 1/4
T GP A	275	4 1/2	4 1/2	4 1/2	+ 1/4
Tr Can PL	910	28 1/2	28 1/2	28 1/2	+ 1/4
Tr C 280p	425	46 1/2	46 1/2	46 1/2	+ 1/4
Tr Mt PL	100	17 1/2	17 1/2	17 1/2	+ 1/4
Un Carbide	610	122 1/2	122 1/2	122 1/2	+ 1/4
Walax	200	112 1/2	112 1/2	112 1/2	+ 1/4
Walax GW	725	32 1/2	32 1/2	32 1/2	+ 1/4
Weidwood	125	8 1/2	8 1/2	8 1/2	+ 1/4
Wheatst Tr	3300	26	26	26	+ 1/4
Weston A	200	20	20	20	+ 1/4

MINES ET HUILES

N Aut Vend	25	125	125	125	- 33
Sobey	500	90	90	90	+ 1/2
Spartan	18790	72	66	69	- 1</

Dans Le monde

Effondrement d'un édifice situé près du Broadway

NEW YORK (D'après UPI) — Un édifice de quatre étages en démolition, situé sur la 54e rue, près du Broadway, s'est écroulé hier ensevelissant 10 ouvriers sous des tonnes de débris. Au moins deux hommes, et peut-être quatre, sont morts.

On a déjà découvert les cadavres de deux victimes. Quatre autres ouvriers ont été secourus après qu'ils eurent été coincés pendant cinq heures. Deux autres survivants dont on avait dégagé la tête et les épaules étaient encore pris sous l'amoncellement de brique tandis qu'une équipe de sauvetage s'efforçait de les déprendre de leur fâcheuse position.

"Il semble que nous allons travailler toute la nuit," a déclaré le patrouilleur Murray Shapiro de l'escouade de secours no 1. "Nous devons tout déplacer manuellement. Nous sectionnons des poutres d'acier et les autres débris pièce par pièce," ajouta-t-il.

Des dirigeants des pompiers ont déclaré que des vibrations émises par une pelle mécanique opérant près de l'édifice en démolition auraient apparemment provoqué l'effondrement de l'édifice.

Lancement d'un 4e planétoïde américain

VANDENBERG, CALIFORNIE (D'après AFP) — Une fusée Thor, porteuse d'un satellite météorologique a été lancée hier à la base Vandenberg, en Californie. Si ce véhicule fonctionne bien sur l'orbite prévue, il sera nommé "Essa 4" (Environment Survey Satellite) étant en réalité le quatrième planétoïde d'un programme jusqu'ici couronné de succès.

Le quatrième Essa est doté de deux caméras de transmission automatique des clichés. Ces clichés seront envoyés instantanément à plus de 140 stations au sol réparties à travers les sept continents. Les satellites Essa, lancés à partir de février 1966, fonctionnent toujours sur des orbites quasi-polaires.

Les Etats-Unis entre la récession et l'inflation

(WASHINGTON, D'APRÈS PA) — Le président Johnson a déclaré hier, que les Etats-Unis traverseraient une période très difficile, voisinant, et la récession, et l'inflation, au cours de la présente année, si l'on veut qu'un progrès solide et rémunérateur continue à prévaloir dans ce pays.

Il a de plus réclamé une accélération dans la réalisation des projets économiques, pour prévenir une récession éventuelle, et pour que la prospérité industrielle continue, advenant la fin soudaine de la guerre au Vietnam. Advenant cet heureux événement, on prévoit une réduction des impôts, et une augmentation des subsides du gouvernement fédéral en ce qui a trait à la lutte antipauvreté, etc.

Les hauts fonctionnaires de l'administration américaine ont prédit une augmentation de 2,5 pour cent, du coût de la vie cette année. M. Johnson prévoit pour sa part que la prospérité va continuer au pays, cette année, mais que malgré l'augmentation inflationniste des prix, l'année dernière, il faut entrevoir d'autres augmentations cette année, car "la stabilité ne peut être rétablie en une seule nuit".

Une guerre nucléaire tuerait 240,000,000 de personnes

WASHINGTON (D'après UPI) — Selon le secrétaire américain à la Défense, M. Robert McNamara, une guerre nucléaire entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, déclenchée au milieu des années "70", pourrait facilement causer la mort de 240 millions de personnes, même si les deux pays étaient munis de défenses antimissiles, qui auraient été construites à un coût de \$65 milliards.

M. McNamara a expliqué que même lorsque les Etats-Unis auront dépensé \$40 milliards, et la Russie, \$25 milliards, pour des installations de défense antimissiles, aucun des deux pays ne disposera de plus de protection qu'il n'en a aujourd'hui.

Ces déclarations forment la majeure partie du rapport de 200 pages que le secrétaire a présenté au Congrès américain. Ledit rapport est intitulé "Une impensable guerre nucléaire".

"Même si le système de défense antimissile qui protège actuellement Moscou était étendu aux autres grandes villes soviétiques, d'ici 1972, la force de frappe des missiles américains pourrait à elle seule causer la mort de quelque 85 millions de citoyens russes, soit environ 35 pour cent de la population du pays à ce moment-là, à la suite d'une attaque surprise," a déclaré M. McNamara.

Les missiles américains pourraient, toujours selon le secrétaire américain, détruire la Chine entièrement, en même temps que l'URSS.

Selon certains estimés, la destruction de 1-5 à 1-4 de la population soviétique, ainsi que de 1-2 à 1-3 de ses capacités de production industrielle signifierait que ce pays serait éliminé de la liste des grandes puissances, pour de nombreuses années.

M. McNamara a déclaré que le 1er octobre dernier, l'Union soviétique disposait de 340 missiles intercontinentaux, de 130 sous-marins armés de missiles et de 155 bombardiers. Au milieu de 1966, a-t-il ajouté, les Etats-Unis avaient un arsenal de 934 missiles intercontinentaux, 512 sous-marins armés de missiles, et 680 bombardiers.

Parlant de la Chine communiste, le secrétaire américain à la Défense a déclaré que ce pays serait en mesure, à la fin de l'année en cours, de lancer des missiles intercontinentaux armés d'ogives nucléaires.

Cependant, les Chinois communistes ne disposeront pas d'un arsenal important de ces fusées, avant les années "70".

M. McNamara a déclaré qu'actuellement, les Etats-Unis sont en mesure de détruire la moitié de la population urbaine de la Chine continentale, c'est-à-dire quelque 50 millions de personnes. De plus, les fusées américaines pourraient détruire plus de la moitié des industries de la Chine rouge, si on bombardait environ 50 des plus importantes villes dans ce pays. Le tout ne demanderait qu'une petite partie de l'arsenal de fusées nucléaires des Etats-Unis.

Manifestation chinoise à Vienne

(VIENNE, D'APRÈS UPI) — Environ mille "Gardes rouges" chinois ont tenu une violente manifestation, à l'extérieur de l'ambassade de l'Union soviétique, à Pékin, hier soir. Les manifestants ont crié des slogans antisoviétiques, se sont attaqués aux voitures des citoyens soviétiques, en insultant leurs passagers.

La manifestation est apparemment due au fait que des policiers soviétiques ont battu des étudiants chinois, sur la Place Rouge, à Moscou, mercredi, alors que les Chinois tentaient de chanter l'hymne communiste "Internationale".

CARRIERES et PROFESSIONS

PILOTES DE NAVIRE

LES PERSONNES INTERESSEES A DEVENIR PILOTES DE NAVIRE DANS LA CIRCONSCRIPTION DE PILOTAGE DE CORNWALL SONT INVITEES A PRESENTER UNE DEMANDE

Le concours faisant l'objet du présent avis a pour objet de permettre l'établissement d'une liste de personnes admissibles qui pourront, à la discrétion de l'Autorité de pilotage, être appelées à entrer au service de pilotage lorsque de nouveaux pilotes seront nécessaires.

FONCTIONS:

Exercer les fonctions de pilote de navire dans les eaux du Saint-Laurent entre Montréal et l'écluse Snell.

QUALITES REQUISES:

LE CANDIDAT DOIT REMPLIR LES CONDITIONS SUIVANTES:

- 1- être citoyen canadien domicilié au Canada;
- 2- être âgé d'au moins 25 ans et d'au plus 50;
- 3- jouir d'une bonne santé (corps et esprit); le candidat qui aura réussi à toutes les autres épreuves sera tenu de subir un examen médical devant un médecin du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social;
- 4- pouvoir réussir à un examen de la vue et de l'ouïe, prescrit par l'Autorité de pilotage;
- 5- être de bonnes vie et mœurs; le candidat pourra être tenu de fournir des attestations à cet égard;
- 6- être titulaire d'un certificat valable de capacité non inférieur à celui de capitaine d'un navire à vapeur (sans restrictions) d'eaux intérieures du Canada; avoir suivi le cours d'observateur radar du ministère des Transports et y avoir réussi;
- 7- avoir été employé, pendant deux des cinq dernières années comme capitaine ou officier de pont à bord de navires régulièrement en service dans la circonscription;
- 8- avoir réussi à un examen subi devant un jury d'examen;
- 9- pouvoir démontrer après admission dans le service qu'il possède une connaissance suffisante du français et de l'anglais pour l'exercice des fonctions, avant qu'un brevet lui soit délivré.

Tout candidat convoqué aux examens s'y présentera à ses frais, au jour, à l'heure et au lieu désignés. Il devra présenter les documents pertinents concernant les numéros 1, 2, 5, 6 et 7. L'original d'un document ne doit pas être présenté, car celui-ci ne peut être retourné.

DEMANDES

Présenter sa demande, en y joignant les preuves d'admissibilité, au Surveillant des pilotes, Boîte postale 160, succursale "M", Montréal (P.Q.).

Les demandes obliées après le 18 février ne seront pas acceptées.

ANALYSTES DE METHODES

Notre client, une entreprise de grande envergure, est à la recherche de deux analystes senior de méthodes pour son service centralisé d'ordinateurs. Ils devront assurer l'implantation d'un programme complexe de traitement des données pour des opérations manuelles et mécanographiques dans un service en pleine expansion.

ANALYSTE-SURVEILLANT \$10,000 - 13,000

Ce poste est offert préférentiellement à des hommes de 28 à 40 ans, possédant un diplôme universitaire soit en mathématiques, en sciences, en génie, en sciences commerciales ou un diplôme de 12e année ayant, en plus, une solide expérience pertinente. Ces candidats doivent posséder au moins 5 ans d'expérience dans l'élaboration et l'application de méthodes et procédures mécanographiques, y compris une expérience dans la rédaction de programmes mécanographiques et dans la surveillance de personnel.

Le candidat choisi assumera la direction d'une équipe d'analystes et sera responsable de l'élaboration, de la coordination et de l'implantation d'un éventail étendu de méthodes mécanographiques.

ANALYSTE-SENIOR - \$8,000 - 11,000

Pour ce poste, les candidats doivent avoir entre 25 et 35 ans et posséder une formation équivalente à celle décrite ci-dessus. L'expérience requise est d'au moins 3 à 4 ans en analyse, programmation et établissement de calendriers de travaux dans le domaine du traitement des données.

La fonction comprend en outre: la conception des systèmes, les études de rentabilité, l'établissement de prévisions budgétaires et l'exécution de travaux spéciaux. Toute réponse sera traitée confidentiellement.

Pour poser votre candidature, veuillez transmettre votre curriculum vitae à:

**Urwick, Currie
Limited**

Conseillers en Administration,
630 Ouest, Boulevard Dorchester, Montréal 2, Québec.

A la radio québécoise...

(Suite de la page 20)

passées et présentes. Les "moyens de fortune". La présence du Droit et des autres journaux. CBV, 8h15 à 8h30 p.m.

DOCUMENTS — Hommage à Einstein: un créateur d'univers. A l'occasion du 50e anniversaire de la théorie de la relativité. CBV, 9h à 10h30 p.m.

MUSIQUE

A TOUS LES ECHOS — Un quart d'heure de musique de folklore étranger. CHRC, 7h15 à 7h30 p.m.

SERENADE — Musique classique et semi-classique. CHRC, 8h à 8h55 p.m.

JAZZ — Les Swingle singers. CHRC-FM, 8h à 8h30 p.m.

UNE LOGE A L'OPERA — Extraits de "Werther", "Il Trovatore" et de "Carmen". CBV, 8h30 à 9h p.m.

CONCERT CLASSIQUE — "Catulli Carmina" de Orff. CHRC-FM, 9h à 10h p.m.

JAZZ EN LIBERTE — Quintette sous la direction de All Pinfold. CBV, 11h à 12h a.m.

EN FIN DE SEMAINE

SAMEDI

SYMPHONIES DU MATIN — Oeuvres de Bach, J.-M. Leclair et Mozart. CBV, 8h à 9h p.m.

LA BELLE PROVINCE CHANTE — Une heure et demie consacrée aux chanteurs et chansonniers du Québec. CKCV, 9h à 10h30 a.m.

LA SEMAINE DES ARTS — Magazine sur l'actualité artistique. Animatrice: Diane Giguère. CBV, 11h à 11h30 a.m.

L'HISTOIRE... COMME ILS L'ONT FAITE — "Faut-il élever un monument à Duplessis?" Interviews avec tous les intéressés! CBV, 12h à 12h30 p.m.

L'HOMME ET LE SOL — "L'ensilage ou le foin séché à l'air froid". CBV, 12h30 à 12h45 p.m.

MYTHES ET MONSTRES SACRES — Bette Davis et Joan Crawford. Interprètes: Denyse Gagnon et Yvon Thiboutot. CBV, 1h30 à 2 h p.m.

METROPOLITAN OPERA — "Don Giovanni" de Mozart. CBV, 2h p.m.

COURS UNIVERSITAIRES — Le théâtre français, de ses origines à nos jours. CBV, 6h30 à 7h p.m.

LA PAROLE EST D'OR — La langue française avec Jean Darbelnet, René de Chantal et Marcel Paré. CBV, 7h à 7h30 p.m.

CAFE CONCERT — Peggy Lee & Tom Tedesco à la guitare. CHRC-FM, 8h à 9h p.m.

NOS CHANSONNIERS ET LEURS INTERPRETES — Les Trois Badours. CHRC-FM, 9h30 à 10h p.m.

DIMANCHE

LE 8e JOUR — Quelques pages qui traduisent la fantaisie, le calme ou la joie des grands maîtres de la musique. Un tableau français: Vincent d'Indy, Déodat de Séverac, Samuel Barlow. CBV, 8h à 9h a.m.

L'HEURE DU CONCERTO — Oeuvres de Bach. CBV, 9h à 10h a.m.

OPERA DU DIMANCHE — Emission réalisée par le TLNF. Commémorateurs de chanteurs et cantatrices. CKCV, 10h à 10h30 a.m.

REGARDS SUR LE CANADA FRANCAIS — Supplément hebdomadaire de "Présent". CBV, 10h30 à 11h a.m.

CHANSONS DE TOUJOURS — Une émission musicale avec les grandes voix du répertoire de l'opéra, de l'opérette et de la mélodie. CHRC, 10h30 à 10h55 p.m.

NI ANGE NI BETE — M. Clément Blanchet raconte ses expériences de restaurateur. CBV, 11h à 11h30 a.m.

RECITAL INTERNATIONAL — Airs anciens de Mattei, Carissimi, Caccini et Castelani. CBV, 11h30 à 12h a.m.

CONCOURS NATIONAL DE RADIO-CANADA — Jean-Guy Brault, saxophoniste et Gloria Coleman, corniste. CBV, 12h à 12h30 p.m.

THEATRE DE FRANCE — "Revenu de l'Etoile" de A. Obey. CHRC-FM, 1h30 à 2 h p.m.

THEATRE LYRIQUE — "L'enlèvement au sérail" de Mozart avec Lois Marshall et Léopold Simoneau. CHRC-FM, 1h30 à 2 h p.m.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE WINNIPEG — Oeuvres de Saint-Saëns, Delius, Kodaly. CBV, 2h à 3 h p.m.

ATELIER '67 — Série dramatique écrite en collaboration par Claire France, André Ricard et Jean Royer. CBV, 4h30 à 5 h p.m.

COURS UNIVERSITAIRES — Initiation à la philosophie. CBV, 6h30 à 6h45 p.m.

FESTIVAL — Musique de R. Strauss par l'orchestre de Bavière. CHRC-FM, 8h à 9h p.m.

COMEDIES MUSICALES — "High Society" de Cole Porter. CHRC-FM, 9h à 10h p.m.

L'AGENT SECRET X-9



JIGGS



TARZAN



MARC DES BOIS



LULU



BATMAN ET ROBIN



VOUS ÊTES INVITÉS

ARTS

Exposition des artistes de la galerie à la galerie Zanettin.

Icones grecques: Exposition au Musée du Québec.

Graveurs du Québec: Exposition au Musée du Québec.

Icones byzantines: Au Musée du Québec.

Joseph Légaré, Antoine Plamondon et Théophile Hamel: Au Musée du Québec.

Exposition de la collection C.I.L. A l'Atelier d'arts de l'Académie de Québec.

"Borduas": Film sur l'art à 3h00 et 9h00 au Musée du Québec.

Galerie Joliet: Henriette Lacroix, Esther Tremblay et Jacques Lambert.

Louise Carrier: Exposition des portraits au Musée du Québec.

CONCERT

Jacques Labrecque: A la Halte des Chansonniers à 9h00 et 11h00.

Trio de jazz Paul de Margerie: Au Cro-Magnon à 8h30 et 10h30.

Pierre Calvé, chansonnier à la Résille, Pavillon Pollack à 9h00.

THEATRE

"On n'est pas sérieux quand on a cent ans": Au théâtre de l'Estoc.

"Madame Socke-y-était": De Emmanuel Cocke au théâtre Petit Champlain à 8h30.

CONVOICATIONS

Corporation des Arpenteurs géomètres de la Province de Québec: Dîner de clôture d'un colloque sur la géodésie à 7h00

CINEMA

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films tels qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

- T — Films qui peuvent être vus par tout le monde.
- AA — ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
- A — ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
- AR — ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
- D — A DÉCONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
- F — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Blenville: — "Bande de lâches" (—) 9h.30. "Ne touchez pas aux blondes" (—) 9h.05. "Marie des îles" (D) 9h.40.

Canadienne: "L'espionne de Madrid" (A) 1h.00, 4h.20, 7h.45; "Le journal d'une femme en blanc" (AR) 2h.35, 6h.00, 9h.25; Continuél de 1h.00 à 11h.15.

Capitol: — "Trois sur un Sofa" (—) (109 min.) à 2h.40, 6h.05, 9h.40. "Le Chemin de l'Or" (A) (92 min.) à 1h., 4h.25, 8h. Sortie à 11h.30.

Cartier: — Nouvelles: 1h.10, 3h.29, 7h.17. "Feu sans sommation" (AA) 3h.35, 7h.24. Programmes à venir: 1h.17, 5h.05, 8h.53. "Genghis Khan" (AR) 1h.24, 5h.12, 9h.00. Fin: 11h.05.

CINEAC: "Battle of the Bulge" (AA) 1h.15, 4h.14, 7h.28. Fin: 11h.00.

Empire: — "Ce drôle de paradis" (P) 12h.45, 2h.51, 4h.57, 7h.03, 9h.09; Fin: 11h.15.

IMPERIAL: "Procès des Doges" (A) 1h.11, 4h.33, 7h.55. "Simbad contre les sept sarrasins" (AA) 2h.44, 6h.06, 9h.28. Sujets: 1h.00, 4h.14, 7h.36. Fin: 10h.58.

LAURET: Nouvelles: 1h.10, 3h.29, 7h.17. "Feu sans sommation" (AA) 3h.35, 7h.24. Programmes à venir: 1h.17, 5h.05, 8h.53. "Genghis Khan" (AR) 1h.24, 5h.12, 9h.00. Fin: 11h.05.

LAURET: — "Ca va barder" (AR) 6h.30. "Le fils du sâk" (—) 8h.05. "La sylvianne de minuit" (—) 9h.40.

Le Bijou: — "L'amour à la suédoise" (AR) 6h., 10h. "Zulu" (AR) 7h.45.

Le Canadien: — "Paris brûle-t-il?" (—) Tous les jours à 8h.15 et mardis, mercredis, samedis et dimanches.

LEVIS: — "Le bataillon des lâches" (—) 7h.30. "Sandokan le tigre de Bornéo" (AA) Couleur 9h.00.

LIDO: — "Un monsieur de compagnie"

au Pavillon Pollack. Orateur: M. Claude G. Gosselin.

Etudiants en actuariat du Québec: Congrès aujourd'hui à la faculté des Sciences pures de l'université Laval. Dîner ce soir à 7h30 avec M. Jean Lesage comme conférencier.

Société des Comptables en administration industrielle du Québec: Dîner à 5h45 au Manoir St-Castin, Lac Beauport. Soirée sportive du Carnaval.

Corporation des Techniciens Professionnels: Grande soirée du Carnaval au restaurant Grand Boulevard à 9h00.

Les Témoins de Jéhovah: Congrès de trois jours à l'Ecole Holland de Sillery. Thème: "Devenez fort spirituellement".

au Pavillon Pollack. Orateur: M. Claude G. Gosselin.

Etudiants en actuariat du Québec: Congrès aujourd'hui à la faculté des Sciences pures de l'université Laval. Dîner ce soir à 7h30 avec M. Jean Lesage comme conférencier.

Société des Comptables en administration industrielle du Québec: Dîner à 5h45 au Manoir St-Castin, Lac Beauport. Soirée sportive du Carnaval.

Corporation des Techniciens Professionnels: Grande soirée du Carnaval au restaurant Grand Boulevard à 9h00.

Les Témoins de Jéhovah: Congrès de trois jours à l'Ecole Holland de Sillery. Thème: "Devenez fort spirituellement".

Club Kiwanis de Québec: Déjeuner-causerie à 12h30 en la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac. Conférencier: Son Honneur le Maire de Etobicoke, Ontario.

Corporation des Techniciens Professionnels: Grande soirée du Carnaval au restaurant Grand Boulevard à 9h00.

Les Témoins de Jéhovah: Congrès de trois jours à l'Ecole Holland de Sillery. Thème: "Devenez fort spirituellement".

Club Kiwanis de Québec: Déjeuner-causerie à 12h30 en la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac. Conférencier: Son Honneur le Maire de Etobicoke, Ontario.

Corporation des Techniciens Professionnels: Grande soirée du Carnaval au restaurant Grand Boulevard à 9h00.

Les Témoins de Jéhovah: Congrès de trois jours à l'Ecole Holland de Sillery. Thème: "Devenez fort spirituellement".

Club Kiwanis de Québec: Déjeuner-causerie à 12h30 en la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac. Conférencier: Son Honneur le Maire de Etobicoke, Ontario.

Corporation des Techniciens Professionnels: Grande soirée du Carnaval au restaurant Grand Boulevard à 9h00.

Les Témoins de Jéhovah: Congrès de trois jours à l'Ecole Holland de Sillery. Thème: "Devenez fort spirituellement".

Club Kiwanis de Québec: Déjeuner-causerie à 12h30 en la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac. Conférencier: Son Honneur le Maire de Etobicoke, Ontario.

Corporation des Techniciens Professionnels: Grande soirée du Carnaval au restaurant Grand Boulevard à 9h00.

Les Témoins de Jéhovah: Congrès de trois jours à l'Ecole Holland de Sillery. Thème: "Devenez fort spirituellement".

Club Kiwanis de Québec: Déjeuner-causerie à 12h30 en la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac. Conférencier: Son Honneur le Maire de Etobicoke, Ontario.

Corporation des Techniciens Professionnels: Grande soirée du Carnaval au restaurant Grand Boulevard à 9h00.

Les Témoins de Jéhovah: Congrès de trois jours à l'Ecole Holland de Sillery. Thème: "Devenez fort spirituellement".

Club Kiwanis de Québec: Déjeuner-causerie à 12h30 en la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac. Conférencier: Son Honneur le Maire de Etobicoke, Ontario.

Corporation des Techniciens Professionnels: Grande soirée du Carnaval au restaurant Grand Boulevard à 9h00.

Les Témoins de Jéhovah: Congrès de trois jours à l'Ecole Holland de Sillery. Thème: "Devenez fort spirituellement".

Club Kiwanis de Québec: Déjeuner-causerie à 12h30 en la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac. Conférencier: Son Honneur le Maire de Etobicoke, Ontario.

Corporation des Techniciens Professionnels: Grande soirée du Carnaval au restaurant Grand Boulevard à 9h00.

Les Témoins de Jéhovah: Congrès de trois jours à l'Ecole Holland de Sillery. Thème: "Devenez fort spirituellement".

Club Kiwanis de Québec: Déjeuner-causerie à 12h30 en la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac. Conférencier: Son Honneur le Maire de Etobicoke, Ontario.

Corporation des Techniciens Professionnels: Grande soirée du Carnaval au restaurant Grand Boulevard à 9h00.

Les Témoins de Jéhovah: Congrès de trois jours à l'Ecole Holland de Sillery. Thème: "Devenez fort spirituellement".

Club Kiwanis de Québec: Déjeuner-causerie à 12h30 en la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac. Conférencier: Son Honneur le Maire de Etobicoke, Ontario.

Corporation des Techniciens Professionnels: Grande soirée du Carnaval au restaurant Grand Boulevard à 9h00.

Les Témoins de Jéhovah: Congrès de trois jours à l'Ecole Holland de Sillery. Thème: "Devenez fort spirituellement".

Club Kiwanis de Québec: Déjeuner-causerie à 12h30 en la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac. Conférencier: Son Honneur le Maire de Etobicoke, Ontario.

Corporation des Techniciens Professionnels: Grande soirée du Carnaval au restaurant Grand Boulevard à 9h00.

Les Témoins de Jéhovah: Congrès de trois jours à l'Ecole Holland de Sillery. Thème: "Devenez fort spirituellement".

Club Kiwanis de Québec: Déjeuner-causerie à 12h30 en la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac. Conférencier: Son Honneur le Maire de Etobicoke, Ontario.

Corporation des Techniciens Professionnels: Grande soirée du Carnaval au restaurant Grand Boulevard à 9h00.

Les Témoins de Jéhovah: Congrès de trois jours à l'Ecole Holland de Sillery. Thème: "Devenez fort spirituellement".

Club Kiwanis de Québec: Déjeuner-causerie à 12h30 en la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac. Conférencier: Son Honneur le Maire de Etobicoke, Ontario.

Corporation des Techniciens Professionnels: Grande soirée du Carnaval au restaurant Grand Boulevard à 9h00.

Les Témoins de Jéhovah: Congrès de trois jours à l'Ecole Holland de Sillery. Thème: "Devenez fort spirituellement".

Club Kiwanis de Québec: Déjeuner-causerie à 12h30 en la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac. Conférencier: Son Honneur le Maire de Etobicoke, Ontario.

Corporation des Techniciens Professionnels: Grande soirée du Carnaval au restaurant Grand Boulevard à 9h00.

Les Témoins de Jéhovah: Congrès de trois jours à l'Ecole Holland de Sillery. Thème: "Devenez fort spirituellement".

Club Kiwanis de Québec: Déjeuner-causerie à 12h30 en la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac. Conférencier: Son Honneur le Maire de Etobicoke, Ontario.

Corporation des Techniciens Professionnels: Grande soirée du Carnaval au restaurant Grand Boulevard à 9h00.

Les Témoins de Jéhovah: Congrès de trois jours à l'Ecole Holland de Sillery. Thème: "Devenez fort spirituellement".

Club Kiwanis de Québec: Déjeuner-causerie à 12h30 en la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac. Conférencier: Son Honneur le Maire de Etobicoke, Ontario.

Corporation des Techniciens Professionnels: Grande soirée du Carnaval au restaurant Grand Boulevard à 9h00.

Les Témoins de Jéhovah: Congrès de trois jours à l'Ecole Holland de Sillery. Thème: "Devenez fort spirituellement".

Club Kiwanis de Québec: Déjeuner-causerie à 12h30 en la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac. Conférencier: Son Honneur le Maire de Etobicoke, Ontario.

Corporation des Techniciens Professionnels: Grande soirée du Carnaval au restaurant Grand Boulevard à 9h00.

Les Témoins de Jéhovah: Congrès de trois jours à l'Ecole Holland de Sillery. Thème: "Devenez fort spirituellement".

Club Kiwanis de Québec: Déjeuner-causerie à 12h30 en la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac. Conférencier: Son Honneur le Maire de Etobicoke, Ontario.

Corporation des Techniciens Professionnels: Grande soirée du Carnaval au restaurant Grand Boulevard à 9h00.

Les Témoins de Jéhovah: Congrès de trois jours à l'Ecole Holland de Sillery. Thème: "Devenez fort spirituellement".

Club Kiwanis de Québec: Déjeuner-causerie à 12h30 en la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac. Conférencier: Son Honneur le Maire de Etobicoke, Ontario.

Corporation des Techniciens Professionnels: Grande soirée du Carnaval au restaurant Grand Boulevard à 9h00.

Les Témoins de Jéhovah: Congrès de trois jours à l'Ecole Holland de Sillery. Thème: "Devenez fort spirituellement".

A LA RADIO QUEBÉCOISE

INFORMATION

MICRO QUEBEC — Spécialistes invités à répondre aux questions des auditeurs de la ville et de la banlieue. CKCV 6h à 9h.

POINT DE VUE — Les auditeurs font connaître leur point de vue sur un sujet proposé. CHRC 6h40 à 9h30 a.m.

UN HOMME VOUS ECOUTE — Le docteur François Cloutier, psychiatre répond à son courrier. CBV, 10h45 à 11h.

FAITES-MOI CHANGER D'OPINION — MM. Jean-Charles Bonenfant, Pierre Chaloult, Laurent Laplante et René Arthur invitent les auditeurs à leur faire changer d'opinion. CJLR 12h15 à 12h45 p.m.

PRESENT METROPOLITAIN — Magazine d'information régionale émanant de Québec. CBV, 5h à 5h30 p.m.

PRESENT NATIONAL — Magazine d'information provinciale, nationale et internationale émanant de Montréal. CBV, 5h30 à 6h p.m.

COMMENTAIRES — Un journaliste fait le point sur une nouvelle d'actualité importante. CBV, 6h15 p.m.

VARIETES

CHEZ MIVILLE — Rire, musique et chanson avec l'équipe de Miville Couture, CBV, 8h à 9h a.m.

LE MATIN D'AUJOURD'HUI — Entrevues, musique et pensées avec Richard Joubert. CBV, 9h30 à 10h30 a.m.

FEMINA — Un quart d'heure avec Lizette Gervais. Sujet: actualité. CBV, 10h30 à 10h45 a.m.

L'ASSIETTE A MUSIQUE — Catherine Sillie pianiste française vient présenter sa collection de disques. Animatrice Janine Paquet. CBV, 3h30 à 4h30 p.m.

AU LARGE DE L'ABOITEAU — Image de l'Acadie d'hier et d'aujourd'hui. CBV, 8h à 8h15 p.m.

401 ONTARIO-SUD — "La Presse... ça presse" L'absence d'une presse francophone dans le losange. Les tentatives (Suite à la page 19, 1ère col.)

L'ÉVÉNEMENT A LA TV

VENDREDI

(c) Émissions en couleur

CFCM-TV — Canal 4

7.30 Mire et musique
7.45 Dessins animés
8.00 Programme St-Georges Côté
8.30 36-24-36
8.45 Toast et café
9.45 T.V. Bingo
10.15 Ciné-Matinée
"Le pain de Jules"
Bella Darvi
11.15 Éditorial
12.15 Horaire commenté
12.20 Actualité
12.28 Éditorial
12.30 De tout, de tous
1.10 Qui suis-je?
1.30 Féminité
2.15 La Sieste
"La séductrice"
Delfa Scala
4.00 Le Zoo du capitaine Bonhomme
5.00 Super Car
5.30 Fusée XL-5
5.55 Où?
6.00 Nouvelles du Carnaval
6.15 Télé-Québec
6.29 L'air du temps
6.34 Nouvelles sportives
6.44 Actualité
6.58 Éditorial
7.00 La famille Stone
7.31 En Première
"Coup de fouet en retour" (c)
9.15 L'école du bonheur
9.30 M. Banco
10.00 Les barons de la pègre
11.00 L'actualité
11.15 Météo
11.16 Éditorial
11.18 Nouvelles sportives
11.25 On?
11.30 Heure Exquise
"Phryné courtisane d'Orient"
E. Klens, P. Cressoy
1.06 Fin des émissions

CKMI-TV — Canal 5

9.00 Test pattern and music
9.25 Opening
9.30 Quebec schools
10.00 Canadian schools
10.30 Friendly giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut square
11.25 St. Lawrence north
11.55 CBC-TV News
2.30 Test pattern and music
2.55 Opening
3.00 Take thirty
3.30 Edge of night
4.00 Communicate
4.31 Mystery maker
5.00 Cartoons
5.30 It's about time (c)
6.00 Winter edition
6.35 F. Troop (c)
7.00 12 o'clock high
8.00 Get smart (c)
8.30 The Tommy Hunter show (c)
9.00 Friday night at the movies
"State of the Union"
S. Tracy, K. Hepburn
11.00 CBC-TV News
11.19 Viewpoint
11.25 Late scores & editorial
11.31 After 11
"Bell, book and candle"
J. Stewart, Kim Novak
1.14 Sign off

CBVT-TV — Canal 11

8.30 Mire
9.30 Couleur et musique
10.28 Aujourd'hui à CBVT
10.30 La souris verte
10.45 Film du matin
"Contes d'enfants"
11.00 La grande aventure (c)
11.30 Long métrage
"Jeunesse de nuit"
Magali Noël, Sami Frey
1.05 Téléjournal
1.15 Cinéfeuilleton
"Le temps des copains"
1.30 Long métrage
"Retour de l'homme invisible"
Sir Cedric Harwicke, V. Price
2.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino (c)
4.30 La boîte à surprise
5.00 Roquet, belles oreilles
5.30 Rue de l'Anse
6.00 Rond-Point
6.30 Téléjournal
6.45 Aujourd'hui
7.30 Atome et galaxies (c)
8.00 Les joyeux naufragés (c)
8.30 Cinéma international
"Meurtre sur la sixième avenue"
Richard Egan
10.15 Votre choix
10.45 Les affaires de l'Etat
"Progressiste-Conservateur"
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.36 Cinéma
"La loi"
G. Lollobrigida, Y. Montand,
M. Mastroloni

SAMEDI

CKMI-TV — Canal 5

12.30 Test pattern and music
12.58 Opening
1.00 CBC Sports presents
CBS Golf classic
2.00 CBC Sports presents
Championship curling
3.00 Wonderful world of golf (c)
4.00 CBC Sports presents
Roller derby
5.00 Frankenstein jr (c)
5.30 Bugs bunny (c)
6.00 Teen club
7.00 Beverly hillbillies (c)
7.30 Tarzan (c)
8.30 NHL Hockey (c)
"New York at Montreal"
10.15 In person (c)
10.45 The outdoorsman
11.00 CBC-TV News
11.14 After 11
"Calypso heat wave"
J. Desmond
12.40 Sign off

CBVT-TV — Canal 11

8.30 Mire et musique
9.13 Aujourd'hui à CBVT
9.15 Cours universitaires
"Biologie humaine"
10.00 Cours universitaires
"Civilisation grecque"
10.45 Cours universitaires
"Littérature anglaise"
11.30 Tour de terre
12.00 Pénitot
12.30 Vient voir
1.00 Tennis
1.45 Les 4 saisons
2.00 Elles
3.00 Bob Morane
3.30 Cent millions de jeunes
4.00 L'enfant du cirque
4.30 Images en tête
"La belle vie"
6.30 Téléjournal
6.45 Langue vivante
7.00 Hebdo-sport
7.30 Suisse cet homme (c)
8.00 Sincèrement, P. Gignac
8.30 Soirée du hockey (c)
"New York à Montréal"
10.15 Les couchés-tard
10.45 Club du piano
11.00 Téléjournal
11.16 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma
"Chemins de la haute-ville"
Simone Signoret, Lawrence Harvey

DIMANCHE

CKMI-TV — Canal 5

10.20 Test pattern and music
10.38 Opening
11.00 Church service
Holy Trinity Cathedral
12.00 U. K. Film
12.15 Sacred heart program
12.30 The living word
12.45 Crossroads
1.00 F.D.R.
1.30 Country calendar
2.00 Chorus gentlemen
2.30 Take thirty
3.00 Sacred and secular
3.30 Another look at Joey
4.00 Heritage
4.27 CBC-TV News
4.30 Tomorrow
5.00 The nature of things
5.30 Hymn sing
6.00 The Avengers
7.00 Hey landlord (c)
7.30 Flashback (c)
8.00 Ed Sullivan (c)
9.00 Bonanza (c)
10.01 Sunday
11.00 CBC-TV News
11.14 Sign off

CBVT-TV — Canal 11

8.30 Mire et musique
9.13 Aujourd'hui à CBVT
9.15 Cours universitaires
"Introduction aux mathématiques modernes"
10.00 Cours universitaires
"Stylistique et composition"
10.45 Cours universitaires
"Economie politique"
11.30 Le jour du Seigneur
12.30 Réclat
1.00 Panorama religieux
1.30 Les travaux et les jours
2.00 Grandgallio et Pettiro
2.30 Vagabond
3.00 Du sport et des hommes (c)
Course de canots
4.00 Partout
4.30 M. et Mme Détectives
5.00 De plus près
5.30 L'heure des quilles
6.30 Expo '67 (c)
7.00 Walt Disney présente (c)
8.00 Les plus beaux dimanches
"Pauline Julien"
"En attendant l'opéra"
10.30 Professeur Guillemin
11.00 Téléjournal
11.15 Sports-dimanche
11.30 D'hier à demain
"Haute couture" (c)

HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS!

Vous êtes invités...

(Suite de la page 20)

Linda Lou — Jacques Auger. Ce soir: 10h30, 12h30.

Cabaret Panorama: Jolies danseuses. Ce soir: 5h30, 11h, 1h.

Cabaret Victoria: Gerry Tounsignant. Ce soir à partir de 9 heures.

Château Bel-Air: Ce soir, danse.

Château Lac-Béauport: Marc Drolet et son ensemble, ce soir.

Chez Gérard: Les 6 Poupées Japonaises — Jimmy Jay — Bob Vocelle, ce soir: 10h, 12h30.

Club Vieux Bardeau: Ce soir: Michel Louvain — André Roc — Les Four Stars.

Club Lafayette: Ce soir: Big John Little et Hot Daddies, et Charles Gingras.

Congress Inn - Auberge des Gouverneurs: Pierre Roche au piano-bar, 10h à la fermeture.

Coronet: Les Gendarmes — Gaston Boileau. Ce soir: 10h, 12h.

Hôtel Carol: Ce soir: Fernando and the Red Boys.

La Grenouille et le Boeuf: Ce soir de 8h30 à 1h30. Claudette Paquet à l'orgue.

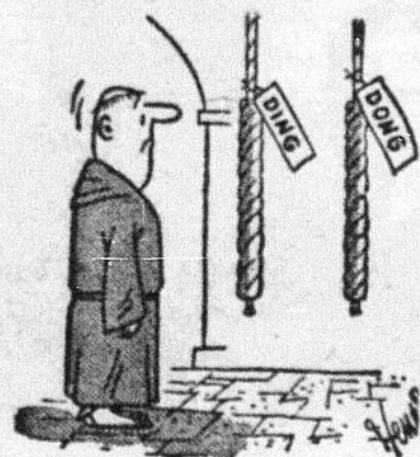
Manoir Lac Delage: Ce soir dans au salon-bar.

Motel Le Voyageur: A la salle Rendez-vous, "Orchestre Les Voyageurs". Ce soir: de 9h30 à la fermeture.

Motel Admiral: Ce soir, Gene Cooper à l'orgue et Josée.

Au Barillet Danse: Jean Brousseau, ce soir de 9 heures à 2 heures.

Waikiki Casino: Les Jazz Men. Spectacle continu et danse.



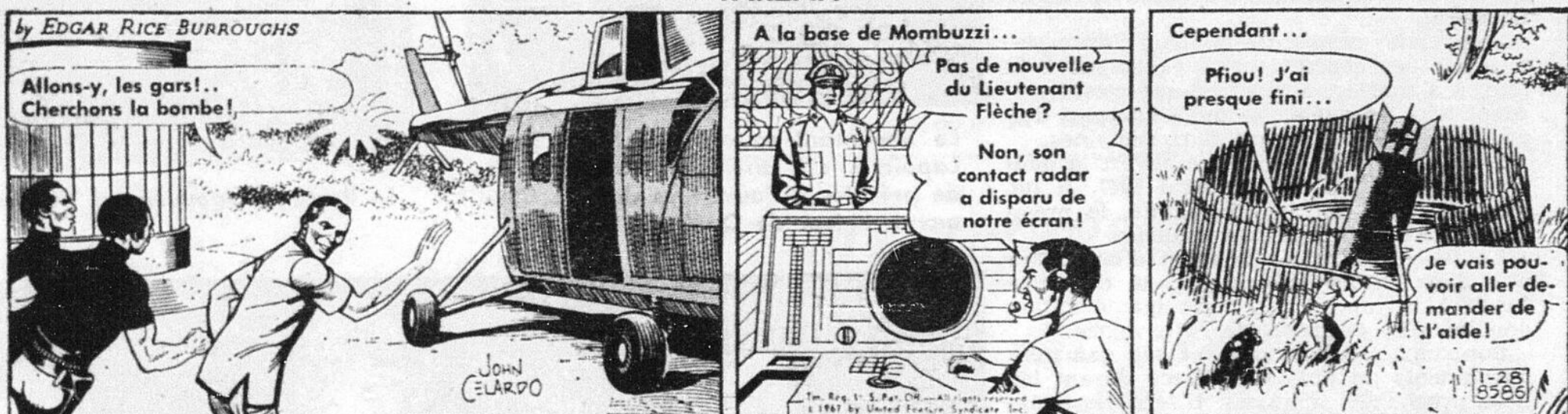
L'AGENT SECRET X-9



JIGGS



TARZAN



MARC DES BOIS



LULU



BATMAN ET ROBIN



Le Carnaval bat son plein

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, M. Hugues Lapointe, a inauguré hier soir le 13^{ème} Carnaval de Québec, et ce, devant une foule nombreuse et enthousiaste qui s'était rassemblée devant le palais de glace à la place d'Youville.

Pendant que M. Lapointe procédait à l'illumination du palais de glace, la foule estimée à 6,000 personnes, a lancé une clameur qui laisse prévoir l'atmosphère qui régnera dans les rues de la Vieille Capitale durant le Carnaval 1967.

Les nombreux invités d'honneur sont arrivés dans des calèches et ils ont pris place entre les quatre tours du côté ouest du palais.

La reine était là bien sûr, entourée de ses six jolies duchesses. Le Bonhomme Carnaval a profité de l'occasion pour lancer ce qui doit être le mot d'ordre des Québécois et de leurs visiteurs pour les 13 prochains jours: "Amusons-nous".

UN BON DEBUT

M. Jean-Claude Beaudoin, président du 13^{ème} Carnaval a remercié la population pour son active participation au cours des dernières années. Il lui a cependant demandé de participer encore plus pleinement cette année afin de faire des réjouissances de 1967 un succès sans précédent.

Quant aux milliers de personnes qui semblaient impatientes de commencer à danser et à chanter, elles ont lancé un "oui" d'une intensité jamais entendue encore à Québec lorsqu'on leur a demandé: "Aimez-vous votre reine? Aimez-vous le palais de glace? Aimez-vous le Carnaval?"

Le maire Gilles Lamontagne a remis un chèque de \$25,000 qui représente la part de Québec à la campagne de financement du Carnaval.

Le premier magistrat, donnant l'exemple, a invité ses concitoyens à participer à la fête, à s'amuser, à montrer que c'est vraiment tous les québécois qui s'amuse d'une façon spéciale durant deux semaines.

Le lieutenant-gouverneur a ouvert la danse avec la reine du Carnaval 1967. Il fut aussitôt imité par le Bonhomme, le président et tous les invités d'honneur.

La foule est entrée aussitôt d'un même pas dans la danse, participant de cette façon à la première grande manifestation populaire du carnaval de cette année.

Bonhomme Carnaval aura ses quartiers permanents au palais de glace durant les deux prochaines semaines. Il fera des apparitions régulières à toutes les demi-heures pour permettre aux curieux de l'admirer et éventuellement de se faire photographier avec lui.

Notons que pour la première fois, le palais de cette année a été construit de glace et de bois. Le résultat semble plaire à tous particulièrement la nuit avec le jeu des lumières.

Des milliers de lumières réjouiront samedi soir le cœur des Québécois lors du grand défilé de la basse-ville.

Le parcours n'a pas été changé cette année et la circulation sera détournée à partir de 6h00, samedi soir, sur les principales entrées du bas de la ville, soit la rue de la Canardière, la 1^{ère} Avenue et le boulevard Hamel.

Les automobilistes sont invités à faire preuve de bonne volonté et à remiser leur voiture sur les terrains de stationnement des trois centres commerciaux situés sur ces artères.

L'inspecteur Roger Vézina, l'un des responsables du parcours, recommande également d'éviter de garer les automobiles dans les rues adjacentes au parcours, surtout en deuxième et troisième file, comme cela se voit régulièrement à ces occasions.

LE PARCOURS

La "parade" s'ébranlera dès 8h00, à l'angle de la 8^e avenue et de la 18^e rue, pour s'engager sur la 3^e avenue, la rue du Pont, le boulevard Charest, la rue Saint-Vallier et finalement la rue Marie-de-l'Incarnation.

Ce défilé sera identique à celui qui sera présenté une semaine plus tard, soit le 4 février, à cette différence près qu'il y aura moins de corps de tambours et clairons.



Le lieutenant-gouverneur, M. Hugues Lapointe, est arrivé en calèche afin de présider à l'ouverture du 13^{ème} Carnaval d'hiver de Québec.



Le lieutenant-gouverneur Hugues Lapointe ouvre la danse avec la reine du Carnaval.



Voici quelques-unes des personnes qui composaient la foule de quelque 6,000 spectateurs rassemblée au Palais de glace, au Carré d'Youville.

Les propriétaires de caboteurs critiquent les autorités du port et de la Commission des ports

Des propriétaires de navires du Saint-Laurent accusent les dirigeants du port de Québec et de la Commission des ports nationaux de les négliger pour ne s'occuper que de l'accueil des navires hauturiers.

Au terme du congrès de deux jours de l'Association des Propriétaires du Saint-Laurent, l'un d'eux nous a déclaré: "D'ici quelques années on ne verra plus aucun caboteur venir s'amarrer dans le port de Québec car pour les dirigeants l'accueil des navires hauturiers de gros tonnage prime sur celui réservé aux petites goélettes du Saint-Laurent."

D'autre part, la désaffectation récente d'une grue flottante, qui servait au déchargement des caboteurs dans le port, a donné une tournure beaucoup plus forte au conflit. Un capitaine de navire a déclaré que les dirigeants du port auraient pris cette décision sous prétexte que les grues flottantes ne sont d'aucun secours pour les navires.

En hiver, semble-t-il, aucun caboteur ne vient manipuler de la marchandise à Québec. "On va à Montréal, affirme un capitaine; là au moins, on est bien servi". Durant l'été la même tendance se répète.

Les capitaines soulignent que les océaniques rapportent beaucoup plus à un port, mais celui de Québec étant administré par le gouvernement fédéral, à même les fonds publics, il est grave qu'il néglige de donner des services publics à ceux qui en ont le plus besoin.

Par ailleurs, un autre capitaine a laissé entendre que le coût d'accostage d'un caboteur dans le port de Québec est des plus élevés contrairement aux tarifs en vigueur

dans plusieurs ports privés du Saint-Laurent.



ELECTIONS — Le président de l'Association des propriétaires de navires du Saint-Laurent Inc., le capitaine Maurice Desgagné, a été confirmé dans cette fonction qu'il occupe depuis 1965, lors de l'assemblée annuelle de deux jours qu'a tenue cet organisme à Québec. Sur la photo nous voyons M. Desgagné (au centre) en compagnie du vice-président de l'Association, le capitaine Raymond Duval (à gauche) et du conseiller juridique et secrétaire adjoint, Me François Jobin (à droite).

Aide du gouvernement

"Il appartient au ministère de l'Industrie et du Commerce d'aider financièrement les propriétaires d'une cinquantaine de caboteurs fluviaux menacés de cesser leurs activités à cause de la concurrence trop forte qu'ils se font et aussi à cause du monopole des compagnies forestières de la province," a déclaré hier le ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Claude Gosselin.

M. Gosselin souhaite ardemment que le gouvernement provincial fasse une enquête à ce sujet. Il veut confier cette tâche à un autre ministère que le sien à la suite des paroles du président de l'Association des propriétaires de navires qui a dit que ce problème ne relevait pas du ministère des Terres et Forêts.

M. Gosselin a affirmé que le Québec pourrait peut-être emprunter un plan conjoint déjà en vigueur et qui concerne les détenteurs de navires de pêche. En vertu de ce programme d'aide, le gouvernement fédéral paie 50 pour cent du coût de réaménagement d'un navire et la province verse 40 pour cent; le propriétaire n'a alors qu'à déboursier dix pour cent du coût des travaux de transformation de son navire de bois en navire d'acier.

Arts et spectacles

Affaire Ducharme

(D'après PC) — L'existence de Réjean Ducharme a été confirmée hier par un professeur de l'Université de Montréal, M. Clément Rosset.

M. Rosset a déclaré qu'il avait passé la journée de samedi dernier avec l'auteur de "L'Avalée des avalés" à la demande de la maison d'édition Gallimard, de Paris, qui a publié cette année le roman de l'auteur québécois.

M. Rosset, du département des études françaises de la faculté des Lettres de l'Université de Montréal, à qui la maison d'édition avait fourni l'adresse postale montréalaise de Ducharme, lui a fait parvenir un mot lui demandant de communiquer avec lui. Ils se sont donc rencontrés dans la métropole le 21 janvier dernier.

Le professeur connaissait

l'auteur depuis l'an dernier et a déclaré avoir vu les manuscrits de l'auteur et qu'il ne fait aucun doute que "L'Avalée des avalés" est bien de lui.

"Il aime écrire mais il n'aime pas parler. Il ne veut pas se produire en public immédiatement, car il estime que dans les circonstances actuelles, cela aurait peut-être l'air d'une campagne publicitaire."

Gallimard voulait, par l'intermédiaire de M. Rosset, confirmer l'existence de Ducharme et lui demander s'il voulait sortir de l'ombre.

Rendu très vulnérable par sa sensibilité, selon le professeur, il refuse pour le moment toute entrevue. Le professeur a refusé de révéler l'adresse de l'auteur et s'est contenté de signaler que c'est au domicile de ce dernier qu'ils avaient passé la journée de samedi dernier.

Succès de l'orchestre de Toronto en Floride

C'est devant près de 3,500 personnes remplissant à capacité l'auditorium de Jacksonville, en Floride que l'orchestre symphonique de Toronto a présenté son concert.

Les instrumentistes et le maestro Seiji Ozawa, âgé de 30 ans et qui en est à sa deuxième saison avec l'orchestre se sont vu réserver un accueil des plus enthousiastes.

Le jeune chef d'orchestre a déjà dirigé de grands orchestres du continent européen. Le programme du concert comprenait une symphonie de Haydn qui a été brillamment exécutée et une symphonie de Brahms respectivement "brillamment exécutée" et

"mettant en valeur la virtuosité de l'ensemble orchestral" selon un critique.

L'orchestre effectue présentement une tournée de concerts d'une durée de deux semaines en Floride.

Dans les villes de Fort Lauderdale, Naples, Orlando, les musiciens ont également joué devant des salles comblées, et ils furent chaleureusement applaudis.

A remarquer qu'une oeuvre d'un compositeur canadien est inscrite à chaque programme. Depuis le 18 janvier, les musiciens ont interprété en particulier "L'Etoile noire" de François Morel et "Tryptique" de Pierre Mercure.



BIEN HEUREUSE — Cette petite Jamaïcaine semble toute heureuse de se trouver dans les bras de Rod Taylor flanqué de l'ancien joueur de football des Browns de Cleveland de la ligue Nationale de football. Ils s'y trouvent tous deux pour le tournage de "Dark of the Sun."

L'art représenté sur la "Terre des hommes"

(D'après PC) — "Le génie créateur de l'homme" sera montré au cours de l'Exposition Universelle grâce à des expositions internationales d'envergure.

Près de 190 pièces prêtées par des musées et galeries d'art donneront une image de l'homme, de sa permanence, de son identité à diverses époques et lieux.

A travers les salles de la galerie pourvue d'un système de climatisation, les visiteurs pourront admirer les créations artistiques sous les thèmes de "L'homme" et ses différentes aspirations dont l'amour, la nature, les travaux et les jeux, la cité, les conflits, l'idéal, l'infini et la vision de l'au-delà.

Une exposition spéciale de sculptures sera présentée en plein air dans le parc Sainte-Hélène et groupant les oeuvres de plus de 50 artistes depuis Rodin dont on connaît plus universellement "Le Penseur" et Brancusi qui sont considérés comme les initiateurs de la sculpture contemporaine.

Et ce qui touche à la photographie, on tiendra une exposition sous le thème principal de "Regards sur la terre des hommes". Les intéressés pourront y voir 500 photographies, oeuvre de professionnels et d'amateurs.

Et des spécimens provenant des 17 mil-

leures écoles d'art appliqué à travers le monde entier seront présentés. Ils témoignent du souci artistique intégré fonctionnellement dans les divers secteurs de la vie moderne.

On se rappellera cependant qu'il y avait du moins jusqu'à la semaine dernière quant au fonctionnement de cette galerie.

En effet, les oeuvres qui seront prêtées devront être présentées dans un milieu bien climatisé sinon il y aurait danger de détérioration.

La galerie qui a été confiée aux soins de gens qui travaillent à la Galerie Nationale à Ottawa devrait cependant être terminée au mois de mars. Si le système de climatisation n'était pas prêt à cette date, les oeuvres seraient entreposées à la Galerie Nationale.



PAS DE DEUX OU A DEUX — Lawrence Adams, danseur du Ballet National du Canada, a marié Miriam Weinstein de la même troupe dans une cérémonie surprise, mardi dernier, alors que la compagnie répétait pour un spectacle.

La Halle des Chansonniers

(17 Couillard)
présente pour la durée du Carnaval, l'inimitable
Jacques LABRECQUE
(jusqu'au 7 fév. incl.)
2 spectacles par soir: 9h. et 11h.
Pour réserver: 529-3056

BAL TABARIN

le "roi" des comédiens
le sensationnel
GILLES LETARTE
qui vous fera rire aux larmes



LINDA LOU
agissante danseuse exotique
JACQUES AUGER
chanteur fantaisiste
et m.c.
Spectacles à
10h.30 et 12h.30
Accès Minimum
550 de la Couronne

3030 Boul. Laurier
Tél.: 653-9231

86^e semaine
Auberge
DES GOUVERNEURS

Pierre ROCHE
vous reçoit au
PIANO BAR
tous les soirs
DANSE de 10h. p.m. à la fermeture tous les soirs

"CLUB LE VIEUX BARDEAU"

Hôtel Motel Helen's
Beaupart

Pour la 1^{ère} fois à Québec
★ **MICHEL LOUVAIN**
étoile de la TV et du disque
MUSIQUE DE DANSE avec l'orchestre
★ **Les FOUR STARS**
du lundi au dimanche inclus.

- Mercredi Soirée des Dames
- Jeudi Soirée Surprise
- Piscine intérieure (jusqu'à 2h. a.m.)

Le dimanche
après-midi
de 4h. à 6h.

"Spectacle
pour les
jeunes"

pour réserver: 663-3503

Mots choisisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															

HORizontalement

- 1—Personne qui fabrique ou vend du papier — Clore ce qui était ouvert.
- 2—Fille de Cadmus et d'Harmonie — Parer — Ornement de tête des souverains, chez les Mèdes et les Perses.
- 3—Samarium — Etain — Cri des bacchantes en l'honneur de Dionysos — Cire, lettres mélangées.
- 4—Prén. fém. — Volcan au nord-est de la Sicile — Anagramme de nia.
- 5—Lettres dans Cornouaille — Tête de rocher — Art. espagnol.
- 6—Du verbe prier — Symbole de l'arc-en-ciel.
- 7—Note de mus. — Direction — Extrémité supérieure du corps de l'homme — Titane.
- 8—Une saison — Deux consonnes — Femme qui a eu un ou plusieurs enfants — Manière de faire une chose selon les règles.
- 9—Pièce de la charrue, p. — Actions de s'ebattre — Sentiment d'inquiétude.
- 10—Amener vers soi — Époque — Machine hydraulique formée de godets attachés à une chaîne sans fin, plongeant renversés et remontant pleins.
- 11—Une partie du monde — Mesure agraire — Manche au tennis — Prép.
- 12—Jambe, en anglais — Employé pour Raymond.
- 13—Deux — Petit trait horizontal — Liquide excrémental.
- 14—Avoir un mouvement sinueux — Recueil de bons mots — Triage.
- 15—Petit lac du Soudan oriental — Mélodie vocale ou instrumentale — Fissure à travers une couche sédimentaire de roches gréseuses ou calcaires.

VERTICALEMENT

- 1—V. d'Italie, en Toscane, sur l'Arno — Objet d'une obligation.
- 2—Recueil de bons mots — De la Crète — Fille de Cadmus et d'Harmonie.
- 3—Fl. d'Italie — Règle nécessaire ou obligatoire — Coffret servant à serrer des

- bijoux ou de l'argenterie.
- 4—Seigneurs — Voir, en anglais — Enleva la vie.
- 5—Donner la tonsure — Prén. fém.
- 6—Inf. — Chose énoncée — Changer l'air.
- 7—Dans la rose des vents — Années — Personne qui garde les moutons.
- 8—Songe — Petite étendue d'eau dormante.
- 9—Ancien instrument de musique à cordes pincées — Extrémité supérieure du corps de l'homme — Paresseux.
- 10—Dont on n'a rien retranché, complet, pl. — Bain de chaleur sèche et de vapeur d'origine finlandaise.
- 11—Conj. — Artère qui naît à la base du ventricule gauche du cœur — Station thermique de l'Ardeche, arr. de Largentière, comm. de Meyras.
- 12—Anagramme de ire — Compagnie, abrég. — Marmite où l'on fait bouillir la viande.
- 13—Epoux — Réa, lettres mélangées — Greffe une ente.
- 14—Instrument qui sert dans les opérations, à maintenir certaines parties écartées — Femelle du porc — Légumineuses.
- 15—Qui résiste avec opiniâtreté — Deux vcyelles.

(Solution du dernier problème)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	A	S	T	I	S		V	I	S	C	E	R	A	L
2	R	A	T	E	R		M	A	R	I	E		I	R	A
3	O	R	A	L		T		L	I	O	N	S		A	R
4	C	O	R		R	A	T		S	U	E		E	D	
5	E	N		N	A	P	E	L		X		A	C	T	E
6	S		E	O	L	I	E		C		P	E	R	I	R
7	S	I	T	U	E	R		N	A	V	A	R	I	N	
8	I	V	R	E	E		L		S	O	L	E	N		V
9	O	R	E		P	I	C		S	I	R		L	I	
10	N	E	S		O	P	E	R	A		R		B	E	R
11	N	S		G	R	E	N	A	D	E		K	E	P	I
12	A		T	E	E		S	O	R	T	E		C	I	L
13	I	S	I	S		O	N	I	A	N	T		D	I	
14	R	E	T	I	S	S	E		E	N	E		L	U	T
15	E	N	O	R	M	E	N	E	N	T		C	A	S	E

L'Événement fondé en 1967, est imprimé au No 590, rue de la Couronne, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans l'Événement.

En plus de ses nombreux correspondants, l'Événement est abonné à la Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuters, France-Presse et United Press International ainsi qu'aux services de Téléphoto de la Presse Canadienne et de La Presse Associée.

L'Événement est membre de plusieurs associations et groupements professionnels, dont les principaux sont: L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association (CDNPA)", "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executive Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controller and Finance Officers" (INCOFO).

La direction du journal L'Événement ne

peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal L'Événement n'assume aucune responsabilité des annuaires, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Vente à l'exemplaire: 10c.
Livraison à domicile: 40c. par semaine ou \$20.00 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

PAR LA POSTE:

Dans la province de Québec: \$12.00 par année, \$6.25 pour six mois, \$3.50 pour trois mois et \$1.50 par mois.

Ailleurs au Canada: \$15.00 par année, \$8.00 pour six mois, \$4.25 pour trois mois et \$1.50 par mois.

Pays étrangers: \$25.00 par année, \$13.00 pour six mois, \$7.00 pour trois mois et \$2.50 par mois.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

CLUBS DE SERVICES

Gaétane Ire a visité les Rotariens de Québec

C'est chez les Rotariens de Québec que sa Majesté Gaétane Ire, Reine du 13e carnaval de Québec, a fait sa première sortie officielle, mardi dernier.

Elle était entourée de ses six duchesses,

du Bonhomme et de l'exécutif du Carnaval. Le président du Carnaval 1967, M. J.-Claude Beaudoin, était le conférencier invité. Il a parlé de l'esprit d'équipe et de l'enthousiasme qui existe au sein de l'organisation.

Les "Couche-tard" au dîner des clubs de services

Le dîner du Carnaval des clubs de services, qui revient annuellement, aura lieu mardi, le 31 janvier, au Château-Frontenac.

Encore cette année, l'attraction principale sera l'enregistrement de l'émission "Les Couche-Tard". Chaque Club de la région enverra une nombreuse délégation.

Les Richelieu veulent s'internationaliser

Les Clubs Richelieu auront à se prononcer sur un projet de grande envergure qui consiste en la fondation d'un fonds spécial qui oeuvrerait à l'échelle mondiale pour le soulagement de la misère chez les enfants.

Dans les semaines qui vont suivre, les Clubs donneront leurs avis sur cette question. Ce fonds mondial de charité permettrait aux Richelieu d'internationaliser leur mouvement. L'idée a été mise de l'avant par la Société Richelieu.

L'internationale Kiwanis se tiendra à Toronto

La convention internationale Kiwanis de 1968 se tiendra à Toronto, au lieu de Montréal, où elle était originellement prévue.

Le bureau du tourisme qui ont annoncé dernièrement ce changement. La convention se déroulera entre le 30 juin et le 4 juillet. Elle provoquera des dépenses de l'ordre de 5 millions de dollars.

C'est la convention métropolitaine de To-

Aide appréciable au Tournoi Pee-Wee

Pour aider au succès du Tournoi international de hockey Pee-Wee, qui demeure une des activités les plus populaires du Carnaval de Québec, une quinzaine de clubs de services de la ville s'occupent de louer une partie des jeunes joueurs qui participeront au tournoi.

Cette initiative heureuse existe depuis le tout début du tournoi. M. Arthur Blais, organisateur pour le carnaval, nous a déclaré que cette aide était très précieuse et que la collaboration reçue des organismes de services dans tous les domaines n'a jamais fait défaut.

Le gouverneur H. Jay visitera le Kiwanis

Le gouverneur général des Kiwanis, M. Harvey Jay, visitera officiellement le Club Kiwanis Sillery-St-Foy, le 3 mai prochain. Il sera accompagné du gouverneur élu, Laurent Girouard.

Le Club recevait, mercredi, comme conférencier invité, le président des premiers jeux d'Hiver Canadiens, M. André Marcéau. Si l'on en juge par la nombreuse assistance au dîner, les Kiwanis sont des sportifs.

Le Club Progrès du Canada logera des Pee-Wee

Le Club Progrès du Canada a reçu comme conférencier invité à son dîner régulier, lundi dernier, M. Jean-Claude Dufresne, directeur des relations publiques au Club Automobile de Québec. M. Dufresne a parlé de la sécurité routière.

D'autre part, dans le cadre de l'initiative d'aide au tournoi Pee-Wee préconisée par les organismes de services, les membres du Club se sont engagés à loger durant le tournoi les jeunes joueurs de l'équipe de Sherbrooke.

Succès complet de la joute des "Anciennes Etoiles"

M. Jerry McNeil, sportif bien connu et Kiwanis très actif, nous a affirmé que la joute de hockey des "Anciennes Etoiles", qui s'est déroulée, vendredi dernier, au Colisée, avait été un succès complet. M. McNeil a de plus révélé que le Club Kiwanis Québec, organisateur de la rencontre, songerait à faire de cette joute de hockey un événement annuel.

Eglinton-Toronto. Ces visiteurs ont été reçus à Portneuf hier. Ils passeront la fin de semaine dans la Vieille Capitale et ils participeront à certains événements du Carnaval.

D'autre part, les Kiwanis québécois recevront aujourd'hui tous les Clubs de la division à l'occasion d'un interclub géant. Cette réunion est organisée pour marquer la visite à Québec de 50 membres du Club

Le Richelieu Lévis recommence "en neuf"

Le Club Richelieu Lévis a tenu son premier souper régulier depuis l'intronisation de son nouveau bureau de direction. Rappelons que le nouveau président est M. Paul-Eugène Plante.

Le conférencier invité à cette occasion était M. Raymond Audet, directeur des services administratifs de la Fédération des Caisses populaires Desjardins. Le conférencier a parlé de la formule coopérative telle qu'appliquée par les Esquimaux.

BATISSE COMMERCIALE A VENDRE

Rue Caron
voisin de la
Gare Centrale d'autobus

ROYAL TRUST

M. FERNAND GOURDEAU,
Tél.: 529-0171

VENTE IMMEDIATE

d'un commerce florissant à Place Laurier

Confection pour dames, 1700 pieds carrés de plancher, bail pour 5 ans, clientèle établie. Pour informations écrire à:

DEPT 1392 L'ÉVÉNEMENT

Néchologie

BOUTET (Georges-Henri) — A Québec, le 26 janvier 1967, à l'âge de 48 ans, est décédé Georges-Henri Boutet, époux de Micheline Parent; père de Lise et Linda; frère de Roger, René, Béatrice (Mme Adélaïde Plante). Il demeurait à 261 Laframboise. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de la

Cie Hubert Moisan

253 est, rue Saint-Joseph, Québec à 8.50 heures, pour l'église Notre-Dame-de-Jacques-Cartier et de là au cimetière Saint-Charles.

DROLET (Auguste) — A Québec, le 25 janvier 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé Auguste Drolet, autrefois négociant en gros, époux de Berthe Atkins, mère de Pierre, Jean et Bernard, frère de Anne-Marie (Mme Paul Laliberté). Il demeurait au 1195 Ave Belvédère. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de

Arthur Cloutier & Fils Ltée.

975 Marguerite-Bourgeoys, à 8.45 heures pour l'église des Saints-Martyrs Canadiens et de là au cimetière Belmont.

EMOND (Roger) — Au Cap-de-la-Madeleine, le 25 janvier 1967, à l'âge de 52 ans, est décédé Roger Emond, époux de Germaine Rousseau, fils de Mme Wilbrod Emond; père d'Yvon, Roland, Réjean et Doris; frère de la Rév. Mère Berthe, Mme J.-Emile Rioux, Albert, Mme André Dion, Jules, Maurice et Bertha. Il demeurait à 37 du Sanctuaire, Cap-de-la-Madeleine. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ du salon funéraire de

J.D. Garneau

405, boulevard Sainte-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine

à 9.45 heures, pour l'église Sainte-Madeleine et de là au cimetière paroissial

PARADIS (Jean-Charles) — A Québec, le 26 janvier 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé Jean-Charles Paradis, représentant de la Fédération des Magasins Co-Op, époux de Simone Hawley; père de Réjean, Pierre et Louise; frère d'Yvan, Suzanne (Mme Gabriel Bois), Marie-Claire (Mme Léon Bélanger), (Mme Gabriel Gosselin). Il demeurait à 615, avenue Fatima, Ville Les Saules. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc.

270, rue Marie-de-l'Incarnation

à 8.30 heures, pour l'église Sainte-Monique-des-Saules et de là au cimetière Saint-Charles.

RHEAUME (Emile) — A l'hôpital l'Enfant-Jésus, le 25 janvier 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé Emile Rheaume, époux de Béatrice Morin, père de Arsène, Rév. Père René, Laurette (Mme Normand Bilodeau), Rév. Sr Gemma, Valier, Yolande (Mme Fernand Lacasse), Gaston, Jacques, Marie (Mme Alphonse Buteau), frère de Joseph, Rosée (Mme Alp. Brodeur), Alice. Il demeurait au 621, 18e Rue, Charny, autrefois de St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de

Claude Marcoux Ltée.

821, 10e Rue, Charny, à 2.45 heures pour l'église de Charny, et de là au cimetière de St-Bernard.

ROBITAILLE (Adjutor) — A Québec, le 25 janvier 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé Adjutor Robitaille, agent retraité de la Métropolitaine Assurances-vie, époux de Elizabeth Racine, père de Alice (Mme Arthur Blais), Rita (Mme Guy Lagacé), Béatrice (Mme Laurent Garneau), Janine (Mme Georges Levesque), Doris (Mme Jean Defoy), Agnès (Mme J.-M. Croteau), Adjutor, Gérard, frère de Emmanuel, Mme Autoppe Guay, Marguerite et Cécile. Il demeurait au 833 Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu lundi, à 9.15 heures. Départ de la résidence funéraire de

Arthur Cloutier & Fils Ltée.

975 Marguerite-Bourgeoys, à 9 heures pour l'église du Saint-Sacrement et de là au cimetière St-Patrick. Le trajet se fera en automobile.

MASSON (Bernadette) — A Québec, le 26 janvier 1967, est décédée Bernadette Masson, fille de feu Eugène Masson et de feu Wilhelmine Grégoire; sœur d'Yvonne, Ludger, Téphore, Anna (Mme Nazaire Paquet) et d'André. Elle demeurait à 453, De la Saie. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de la

Cie Hubert Moisan

253 est, rue Saint-Joseph, Québec à 9.50 heures, pour l'église Saint-Roch et de là au cimetière Saint-Charles.

SAMSON (Cordelia) — A Québec, le 24 janvier 1967, à l'âge de 85 ans, est décédée Cordelia Samson, épouse de feu Edgar Samson; mère de Lucien, Laureat, Eugène, Paul, Adrien, Roger, Noël et Roland; sœur de Corinne (Mme Uldérie Langevin). Elle demeurait à 1950, Jeanne Mance. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de la

Cie Hubert Moisan

1187, 1ère Avenue, Québec, à 9.50 heures, pour l'église Sainte-Claire d'Assise et de là au cimetière Saint-Charles.

SIMONEAU (Arsène) — A Québec, le 23 janvier 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé Arsène Simoneau, employé de l'Anglo Canadian Pulp & Paper Mills Ltd, époux de Elsie Howe, père de Fernande (Mme J.-Paul Cloutier), Claudette et Fernand, frère de Pierre. Il demeurait au 471, 7e Rue. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ des foyers funéraires de

J. Bouchard & Fils Ltée.

1290, 1ère Avenue, Québec, à 8.50 heures pour l'église de St-Charles, Limoilou et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile.

VACHON (Leda) — A Québec, le 26 janvier 1967, à l'âge de 89 ans, est décédée Leda Pichette, épouse de feu Roméo Vachon, ex-président de Roméo Vachon Inc.; mère de Calixte, Léonidas Juliette (Mme René Viel), Alice (Mme Lise Morin), Germaine (Mme Louis Jalbert), Gaston, Sœur Thérèse, c.n.d. Elle demeurait à 1245 Route de l'Eglise, Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de

Arthur Cloutier & Fils Ltée.

1025 Route de l'Eglise, Ste-Foy à 9.45 heures, pour l'église Saint-Louis-de-France et de là au cimetière Saint-Charles. Le trajet se fera en automobile.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le Dr Lizotte porte de graves accusations

Le Dr Fernand Lizotte, ministre des Transports et Communications, a déclaré qu'il est en mesure de prouver que la fonction publique de la province vient perpétuer les injustices et consacrer le patronage pratiqué par les libéraux depuis 1960.

"C'est rendu, a poursuivi le ministre qui s'adressait aux dirigeants locaux de l'association Union Nationale de son comté de L'Islet, que nous sommes menacés de chantage et de recours à la grève, si nous tentons de débarrasser le gouvernement des employés qui sont entrés injustement par la voie du patronage et dont nous avons la preuve qu'ils sont inhabiles à remplir leurs tâches."

Par ailleurs, le ministre des Transports et Communications a fait l'éloge de son chef, Me Daniel Johnson, disant de ce dernier: "La pensée première de M. Johnson, c'est l'éducation des enfants et l'avenir de nos jeunes. Il place les droits de nos enfants avant les autres. A son désavantage politique, il continue cette promesse qu'il a faite, à l'occasion de la campagne électorale, de faire entendre la voix des parents, au domaine de l'éducation, voix qu'on avait pas entendue depuis le régime de Gérin-Lajoie."

Le Dr Lizotte a déclaré que le gouvernement de bon sens que s'était donné la province devait rebâtir ce que l'équipe du tonnerre avait démoli.

Démenti de Me Bertrand au sujet de manuels

Le ministre de l'Éducation M. Jean-Jacques Bertrand, a nié, hier, dans un communiqué remis à la presse, que plusieurs maisons d'édition américaines récemment installées au Québec avaient reçu la promesse d'une approbation pour une centaine de manuels en langue étrangère.

La mise au point du ministre, qui fait suite à une déclaration de l'Association pour la culture québécoise, précise en outre, qu'aucun manuel de langue anglaise n'est destiné aux francophones, que ce soit au niveau élémentaire ou au niveau secondaire.

"De plus, ajouta-t-il, les fonctionnaires du ministère de l'Éducation se sont montrés, jusqu'à maintenant, particulièrement sévères dans l'examen pour approbation des traductions de manuels rédigés en langue étrangère."

Humanités et sciences font bon ménage

L'opposition entre les humanités, les sciences et les techniques n'existe pas. Tel est la conclusion d'un débat qui prenait fin hier soir, organisé par la Faculté des Sciences de l'éducation de l'université Laval, dans le cadre des jeudis-éducation.

Sous le titre général "Les humanités et les sciences", un professeur de grec, M. Maurice Lebel, et un professeur de physique M. Claude Frémont en donnaient dans leur domaine respectif, une définition.

"Depuis longtemps, la science a contribué et continue encore aujourd'hui, non seulement à façonner notre civilisation mais aussi à influencer notre raisonnement", déclarait M. Frémont.

Par ailleurs, le professeur de grec, M. Lebel voit dans le terme "humanités" (au pluriel) voit "l'étude des langues et des lettres anciennes et modernes, de l'histoire et de ses disciplines connexes de la philosophie, des arts, des sciences de l'homme en général".

Pour sa part, M. Frémont démontra que la "science en apportant graduellement des explications aux divers phénomènes d'hier et d'aujourd'hui, a, de plus en plus reculé les craintes de l'humanité et lui a donné confiance".

Une femme est blessée dans un accident

Plusieurs autos ont été endommagées par une autre dont le conducteur était sous l'influence des liqueurs alcooliques. Mme André Roy, 30 ans, du 295 avenue Laurier, a subi des blessures au cours de l'accident et elle a été transportée à l'Hôtel-Dieu par l'ambulance Cloutier. Elle était dans l'une des autos endommagées par l'automobiliste en boisson. L'accident est survenu, hier soir, sur la Grande-Allée.

La jeunesse québécoise est encore chrétienne

La jeunesse québécoise est encore profondément chrétienne en dépit des apparences, selon le R.F. Robert Langlois, FSC, éducateur au sein de "Centres de vie chrétienne" au Chili.

"Si on lui présente un christianisme conquérant, elle mordra. Si on la laisse stagner dans le traditionalisme, elle nous échappera."

Le frère Langlois a laissé entendre qu'il préconiserait la formation de "centres de vie chrétienne" au Canada, initiative qui existe déjà en France, en Espagne, au Brésil et en Colombie.

Ils sont formés de jeunes gens et de jeunes filles de 16 à 21 ans soucieux d'approfondir leur religion et désireux de s'engager sur le plan apostolique.

Des moniteurs les réunissent régulièrement pour des sessions d'études ou des programmes récréatifs qui leur permettent de répondre à leurs "pourquoi" et de mieux fraterniser ensemble.

Le frère Langlois affirme qu'après trois ans de cette formation, un jeune se sent responsable sur le plan apostolique et est capable à lui seul de transformer tout un milieu. "Je l'ai vu, j'y crois, et je n'en reviens pas!" déclare-t-il.

Le centre mondial antialcoolique s'établirait à Québec

"Il est fortement question, à Genève, que l'on transfère le centre mondial antialcoolique qui s'y trouve pour l'installer au Québec tellement la province est bien organisée pour combattre l'alcoolisme et en traiter les victimes".

C'est ce que déclarait le directeur du service d'étude et d'information sur l'alcoolisme de la province, le Dr André Boudreau, lors d'une causerie prononcée devant la Chambre des directeurs de crédit.

"L'organisation Domrémy qui, il y a dix ans fonctionnait grâce à une poignée de pionniers, dispose aujourd'hui d'un budget de \$3,000,000 et d'un personnel hautement qualifié qui compte des spécialistes diplômés des plus grandes universités du monde et qui ont voyagé et travaillé dans différents pays afin de parfaire leur expérience".

"D'après une enquête scientifique menée suivant la méthode Gelinek, il y a à l'heure actuelle plus de 80,000 alcooliques au Québec alors qu'on en dénombrait quelque 32,000 il y a dix ans," a ajouté le conférencier.

Une erreur de traduction a soulevé un émoi général

OTTAWA (D'après PC) — Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, a déclaré hier aux Communes qu'il s'était produit une recrudescence inaccoutumée dans les retraits effectués à la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal.

M. Sharp a ajouté: "Quoi qu'il advienne, la banque demeure toujours en bonne posture financière". Le ministre a annoncé que cette recrudescence dans les retraits était due à une erreur de traduction d'un journal de langue étrangère de Montréal.

M. Sharp a affirmé à cette occasion que toutes les banques opérant au Canada, ceci incluant la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal, étaient financièrement bien établies et qu'elles étaient en mesure de rencontrer leurs obligations.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 139-612

DANS LA COUR SUPERIEURE

GERARD PARE & AL

Demandeur

VS

JOHN FERGUSON

Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 6e jour de février 1967 à 10 heures de l'avant-midi, à 8947 avenue Royale, Château-Richer. Lesdits biens consistent en: télévision, et tourne-disques.

LE TOUT SERA VENDU SUIVANT LA LOI
QUEBEC, 27 janvier 1967.

A. BLAIS, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 1034

DANS LA COUR PROVINCIALE

HYDRO-QUEBEC

DEMANDEUR

VS

RENE THIBAUT

Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 6e jour de février 1967 à 10 heures de l'avant-midi, à 2188 Rte Nationale, Ancienne-Lorette (Champigny).

LE TOUT SERA VENDU SUIVANT LA LOI
QUEBEC, 27 janvier 1967.

A. BLAIS, H.C.S.

Le rapport Primeau aura des effets positifs (R. Bourassa)

Les conclusions optimistes du Rapport Primeau que, lors du dernier changement de gouvernement, la situation financière du Québec était bonne et saine, auront des effets positifs sur les financiers canadiens et américains, a déclaré au cours d'une entrevue, hier, M. Robert Bourassa, L-Mercier.

Le gouvernement a fait effectuer par M. Clément Primeau, un comptable, une étude sur l'état des finances du Québec sous l'administration libérale de M. Jean Lesage. Ce rapport a été déposé en Chambre par le ministre des Finances, M. Paul Dozois, mardi dernier, lors de la reprise des travaux de la Chambre.

M. Bourassa qui agit à titre de critique financier de l'opposition, a fait remarquer que le total des engagements du gouvernement au 31 mars 1966 était de \$368 millions et qu'à ce moment la situation financière du gouvernement était bonne, puisque l'auditeur de la province, M. Gustave-E. Tremblay, le dit dans les comptes publics.

M. Bourassa a conclu en disant: "La réduction des engagements témoigne de la saine administration des Libéraux".

Vol dans une vitrine chez J.-B. Laliberté

Une partie de la vaste montre de l'entrée du magasin J.-B. Laliberté sur la rue Saint-Joseph-est a été fracassée par un individu, vers 11h hier soir. Un manteau aurait été volé, mais la police n'a pu en obtenir la certitude, la nuit dernière. Un support est vide dans la vitrine. Des témoins ont eu connaissance du vol et ils ont fourni une description de l'individu.

Le sergent Robert Langlois a chargé les détectives Marceau et Labbé de faire enquête. L'étalagiste du magasin pourra confirmer, ce matin, s'il y a eu vol ou non d'un manteau et quel genre de manteau est-ce.

M. Diefenbaker prend des vacances en Floride

OTTAWA (D'après PC) — Le chef du parti progressiste-conservateur, M. John Diefenbaker s'est envolé pour la Floride, en compagnie de son épouse, hier. M. Diefenbaker prend quelques jours de repos, et il devrait être de retour à Ottawa, mercredi prochain.

En son absence, ses lieutenants préparent la réunion des 25 membres du comité exécutif du parti, qui doit avoir lieu à Toronto, en fin de semaine. C'est le président de l'Association, M. Dalton Camp, qui a demandé cette réunion, pour y décider de la date, de l'endroit et d'autres détails relativement à la convention du parti qui aura probablement lieu cet automne.

Une conférence sur la Constitution est possible

OTTAWA (D'après PC) — Il est possible que la question d'une conférence sur la Constitution, figure à l'ordre du jour de la prochaine conférence fédérale-provinciale. C'est du moins ce qu'a laissé entendre le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, en réponse à une question du chef de l'opposition, M. Diefenbaker qui lui avait demandé s'il avait pris connaissance du discours du Trône, ouvrant la nouvelle session de la législature ontarienne.

Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, y propose la tenue d'une telle conférence, selon M. Diefenbaker, "Chose que nous prônons nous-mêmes, depuis quatre ans", a-t-il ajouté.

M. Pearson a répondu qu'il avait lu le discours du Trône de l'Ontario, mais qu'il n'avait eu aucune communication de M. Robarts à ce sujet.

"Peut-être la question pourra-t-elle figurer à l'ordre du jour de la prochaine conférence fédérale-provinciale", a ajouté le premier ministre.

Les Sports

LES SABOURINADES SPORTIVES



L'OUVERTURE D'UN AUTRE TOURNOI PEE-WEE

Un autre Tournoi International de hockey Pee-Wee commencera d'ici quelques heures, et il est inutile de dire que c'est un événement que nombre de gens attendent depuis février dernier. Il est certain qu'il y aura de la vie au Colisée au cours des dix prochaines journées et que nombre d'amateurs s'amuseront ferme.

La classique de cette année comprend pas moins de 86 équipes, soit le plus haut total jamais vu dans l'histoire du tournoi. Et il est tout probable qu'un nouveau record d'assistance aura été établi quand les champions seront connus l'après-midi du 4 février.

Personnellement, nous ne croyons pas que la compétition est la partie la plus importante de ce tournoi réunissant des jeunes de 12 ans et moins. Un fait qui dépasse tout cela est que tous ces jeunes visiteurs apprennent à mieux connaître notre ville. Pour eux, cette visite sera un moment inoubliable dans leur vie.

Il y a aussi le fait que les profits sont remis à l'oeuvre magnifique qu'est celle du Patro Roc-Amadour, dont le supérieur est le R. P. Raymond Bernier. Ceux qui vivent dans les environs du patro savent ce qu'il peut représenter pour notre jeunesse.

Nous en profitons pour souhaiter la plus cordiale bienvenue à toutes les équipes de l'extérieur. Et nous invitons les amateurs à démontrer du commencement à la fin l'esprit sportif qui doit caractériser un tel tournoi, peu importe d'où viennent les équipes aux prises sur la glace.

LA FIN DU 54^e BONSPIEL APPROCHE

L'invasion pee-wee coïncide cette année avec la fin du Bonspiel International de Québec. Et alors qu'il ne reste que deux journées à faire dans la 54^e classique, il est juste de dire qu'elle a été un succès du commencement à la fin.

Le président du tournoi, Ray Malenfant, avec qui nous causons hier après-midi, nous a exprimé toute sa satisfaction sur la manière que les choses s'étaient passées. "Nous pouvons dire sans crainte que ce bonspiel a été un des mieux réussis", nous disait Malenfant, déclaration qui a été secondée par le dévoué secrétaire, Marc Saint-Hilaire.

Il n'y a aucun doute que la plupart des équipes sont venues ici pour bien s'amuser, ne tenant pas compte plus qu'il le faut de l'angle compétition. Malgré tout, il y a eu du très bon curling à maintes occasions depuis lundi dernier.

Naturellement, le palmarès final ne sera connu que demain après-midi. Cependant, tout indique que les équipes de Québec auront une bonne part dans les 16 trophées qui sont en jeu. Nous leur souhaitons bonne chance dans les finales qui seront jouées au cours des prochaines heures.

A ce moment-ci, il est intéressant de voir si le skip Nels Findlay deviendra le troisième à traverser le bonspiel sans subir une seule défaite. Les frères Campbell, de Saskatchewan, en 1957, et l'équipe du Dr M. Campbell, du Cap-de-la-Madeleine, en 1964 sont les seuls à pouvoir se vanter d'une fiche parfaite de 11-0 dans toute l'histoire du Bonspiel. Findlay, un vétéran bien connu ici, semble avoir l'équipe pour accomplir cet exploit.

BOUILLABASSE DU VENDREDI MATIN...

Les amateurs de motocyclettes pourront se donner rendez-vous à la piste du Parc de l'Exposition provinciale, demain après-midi... De fortes émotions les attendent car la compétition promet d'être la meilleure vue depuis longtemps... La bourse de \$3,000 est certes la plus intéressante jamais vue à cet événement du Carnaval, et elle a été rendue possible grâce à la générosité des représentants de "Castrol"... Les meilleurs casse-cou de la province sont attendus...

D'ailleurs, si le temps est moins beau, les gens auront de quoi à s'occuper au cours des prochaines 72 heures... En plus du tournoi pee-wee, il y aura la course internationale d'attelages de chiens (demain et dimanche) ainsi que la course en canots sur le fleuve (dimanche)... Le Carnaval est ouvert officiellement depuis hier soir, et nous invitons toute la population à bien s'y amuser...

Après tout, le tournoi pee-wee aura sa compétition du "Centenaire"... Hier, il a été confirmé que comme appendice à la 8^e classique il y aura un tournoi spécial qui réunira six provinces... Les Castors de Québec représenteront notre province; Toronto Shopsy's, l'Ontario; Campbellton, le Nouveau-Brunswick; Kentville, la Nouvelle-Ecosse; Saskatoon, la Saskatchewan; et Yellowknife, les Territoires du Nord-Ouest... Une première joute aura lieu à 8 heures, dimanche matin, puis les autres à l'Aréna, avec la finale prévue pour 2 heures, vendredi après-midi, au Colisée... Cette après-midi, à 2 heures 30, avant la joute Orsainville contre Saint-Georges de Beauce, Rod Gilbert des Rangers de New York fera la mise au jeu... Et sur ce, nous vous disons à lundi matin...

Votre cours de ski



LES SKIS doivent devenir une partie de vous-mêmes avant que vous puissiez obtenir le rythme du sport. Un excellent exercice consiste à lever les skis à tour de rôle, avec un genou plié.

par SKEETER WERNER
avec Doak Walker

Ecrit pour
Newspaper Enterprise Assn.

Apprenez à marcher avant de courir est un dicton qui s'adapte au ski, également. Les skis doivent devenir en réalité une partie de vous-même avant que vous puissiez atteindre le rythme de ce sport.

Donc, ne commencez pas à 8 sommets de la montagne, où des chutes hâtives pourraient vous décourager. Commencez tout simplement en glissant tout simplement le long d'un terrain plat afin d'obtenir le "sentiment" de ces objets apparemment embarrassants qui sont attachés aux semelles de vos bottines. C'est beaucoup plus agréable si vous avez quelqu'un pour vous accompagner au tout début.

Servez-vous de vos bâtons pour vous pousser vers l'avant, avec un rythme des bras et des jambes tout comme si vous faisiez une simple marche.

Vous vous souviendrez que dans les exercices recommandés hier, un d'entre eux était de lever les skis à tour de rôle, avec un genou plié. Cet exercice est également recommandé pour vous aider à faire du ski une partie de vous-même.

Mais dans un déplacement réel, laissez glisser vos skis vers l'avant ou de les lever et progresser graduellement vers une pente à faible inclinaison, laissant les skis vous transporter vers le bas et puis remontez en marchant de côté, employant les bords de vos skis pour mordre dans la côte.

Vous êtes maintenant prêts à passer à la phase du ski qui vous rendra capable de descendre presque n'importe quelle côte — la capacité de faire des virages sur des skis et par conséquent garder la maîtrise de votre déplacement en descendant une côte.

(MARDI, (MARDI, 31
janvier:

Le petit chasse-neige)

Bacon croit que la jeunesse canadienne peut surprendre

Sixième revers des As juniors

Les As juniors ont ajouté une autre défaite à leur fiche (la sixième consécutive), hier soir, à Shawinigan, perdant par 6-2 aux mains des Bruins.

Denis Marion et Jean Bruneau ont été les seuls à déjouer Pierre Sigman, le gardien des Bruins, pendant que Peter Donnelly allouait trois buts à Marcel Perron, et un chacun à André Lajeunesse, Charles Boyer et Jerry Cleyton.

Les Bruins se sont ainsi approchés à un seul point du quatrième rang et des As, tout en ayant une partie de moins à jouer.

Dans l'autre rencontre, les Eperviers de Sorel ont blanchi les Canadiens de Thetford par 3-0, marquant ainsi de façon très brillante la première joute comme instructeur de Léo Bossy.

CALENDRIER SPORTIF

BASKETBALL
Association Intercollegiale: SJE vs SQ, 8 heures.

BALLON-BALAI
A L'Esplanade: Ouverture du Tournoi du Carnaval, 7 heures.

CURLING
Bonspiel International: Continuation des rencontres avec finales, ce soir.

HOCKEY
Tournoi International Pee-Wee: Première journée du tournoi 1967, ouverture à 9 heures du matin.

Ligue Interuniversitaire: Université McMaster contre Rouge & Or de l'Université Laval, 8 heures, à l'Aréna.

OTTAWA (PC) — La jeunesse canadienne a été la cible, récemment, de plusieurs critiques sur son manque d'entraînement physique, mais elle aura peut-être une chance de se défendre, cette année.

"Je crois que les jeunes vont surprendre beaucoup de gens, y compris eux-mêmes," dit Dick Bacon, coordonnateur du programme athlétique du Centenaire, au cours duquel 3,500,000 étudiants canadiens auront à démontrer leurs capacités physiques.

"Ces jeunes n'ont jamais eu la chance de montrer de quoi ils sont capables," dit M. Bacon, au cours d'une interview.

Les étudiants devront se soumettre à quatre épreuves afin de se mériter l'écusson, symbole du succès de leur performance. Suivant leur âge, ils recevront un écusson d'or, d'argent ou de bronze. S'ils échouent, ils recevront un écusson rouge.

Pour obtenir un écusson d'or, un garçon de 18 ans devra couvrir 7 pieds, 11 pouces dans le saut en longueur; exécuter 52 redressements assis en une minute, et courir 300 verges en 50 secondes.

Il a ensuite le choix entre l'un des trois tests suivants: courir un mille en cinq minutes, 45 secondes; patiner 368 verges en 46 secondes; ou nager 100 verges en 56 secondes.

Bacon, qui est un ancien rédacteur sportif, espère faire passer les épreuves le 31 janvier à des enfants d'Ottawa en même temps qu'à des athlètes professionnels et amateurs.

"Nous ne ferons pas de comparaison. Cela ne serait pas juste. Mais nous voulons démontrer que ces épreuves sportives sont plus difficiles qu'elles en ont l'air."

Des invitations ont été lancées au quart-arrière des Rough Riders, Russ Jackson, à l'étoile des Olympiques, Harry Jerome, au coureur de distance moyenne, Bill Crothers, ainsi qu'à la skieuse Nancy Greene.

Les Quilles

CENTRE DUROCHER

A l'occasion de la période des fêtes, le Centre Durocher a organisé un "Tournoi Surprise Double Mixte". Les gagnants ont été M. Maurice Héroux et de Mme Jacqueline Parent qui ont défait M. Jean Robitaille et Mlle Raymonde Tremblay, en finale. M. Héroux a joué 746 en triple et Mme Parent 380 pour un total de 1126. Chez les perdants: M. Robitaille a roulé 487 et Mlle Tremblay, 378 pour un total de 865.

La grande vedette du tournoi a été sans contredit M. Maurice Héroux pour une moyenne de 215.9 en 15 parties. Ses cinq triples ont tous été au-dessus de 600, (608 - 602 - 632 - 646 - et 746). Voici les détails sur ses 15 parties, (202 - 191 - 215 - 226 - 173 - 203 - 225 - 190 - 217 - 205 - 225 - 216, et en finale 238 - 261 - 247).

Il y aura un autre tournoi semblable durant le Carnaval et les intéressés peuvent s'adresser au Centre Durocher.

TOURNOI-INVITATION DE GROSSES QUILLES

Samedi, 28 janvier, au Salon de Quilles Frontenac aura lieu le troisième tournoi-invitation de grosses quilles "Dow". On sait que le gagnant de chaque tournoi se mérite une bourse intéressante en plus d'un magnifique trophée.

Ces compétitions sont organisées dans le but d'avoir une bonne représentation au tournoi d'éligibilité de l'Heure des Quilles à Montréal. Les meilleurs joueurs de grosses quilles de Québec et de la région sont donc intéressés à participer à ce tournoi.

Ceux intéressés à se présenter à ce tournoi sont priés de s'adresser à l'organisateur Charles Drolet, 1174, 8e Avenue, Québec 3, ou au Salon de Quilles Frontenac, 2020, boulevard Charest-ouest, Québec 10.

CIRCUIT MAJEUR PROFESSIONNEL

Aucun changement important n'apparaît au classement des équipes à la suite du dernier programme du Circuit Majeur de Petites Quilles. La position des équipes est demeurée stable et au fur et à mesure que la saison avance, il est assez difficile de prédire la position finale des équipes. Le Club Social de Loretteville, n'ayant pu faire mieux que d'annuler contre le Centre Saint-François d'Assise a quand même réussi à prendre une avance d'un point en tête du circuit, profitant de la deuxième défaite consécutive par 3 à 1 du H. P. Dufour Enr. contre Salon Bernard. La Salle Tremblay a consolidé son emprise en troisième position faisant subir une défaite coûteuse de 4-0 au Centre Saint-Sacrement.

Au classement des moyennes individuelles, Michel Drouin continue de mener le bal, mais il est talonné de près par Guy Chantal qui s'affirme à chaque programme depuis le début de la saison.

CLASSEMENT DES ÉQUIPES

	PG	PP	Pts	Tot.	Quil.
1-Club Soc. Loretteville	36	18	15	51	44918
2-H. P. Dufour Enr.	38	16	12	50	43785
3-Salle Tremblay	34	20	12	46	42022
4-Salle Jobidon	31	23	12	43	42667
5-Salle St. Malo	31	23	12	43	42336
6-Mutual of Omaha	32	22	10	42	42365
7-Salon Bernard	30	24	9	39	42201
8-Centre St-Sacrement	26	25	10	39	42582
9-Fournel Bicycles Enr.	27	27	8	35	41310
10-C. St-Fra. D'Assise	26	28	8	34	42243

Moyennes individuelles 2-3 et plus

1-Michel Drouin	43	174.20
2-Guy Chantal	54	172.48
3-Raymond Simard	54	170.6
4-Bruno Savard	51	168.30
5-Léon Lamontagne	52	167.34
6-Raymond Cloutier	42	167.32
7-Rol. Lassieraye	54	166.20
8-Jocelyn Hawey	38	166.5
9-Denis Picard	47	165.46
10-Yvon Verret	42	165.23

ÉTOILES DE LA SEMAINE

P.H.S. Jean-Guy Maheux	241
P.H.T. Richard Beaulieu	369
Club Social Loretteville	951
Fournel Bicycles Enr.	2678

RECORDS DE LA SAISON

P.H.S. Raynald Cloutier	270
P.H.T. Gaétan Letellier	667
Club Social Loretteville	3015
Club Social Loretteville	2810

Depuis le début de la saison, il s'est joué 4320 parties de quilles et 669881 quilles ont été abattues ce qui donne une moyenne générale de 155.281 au Circuit.

TOURNOI

Le quatrième tournoi - invitation "Femira Dow" aura lieu samedi, 28 janvier, au Salon de Quilles Frontenac. Pour participer à la grande finale il faut avoir joué au moins quatre des sept tournois. Les quilleuses désirant participer à la finale du 29 avril, devront donc participer aux quatre dernières rondes d'éligibilité, à compter de samedi, si elles n'ont pas encore pris part à aucune des rondes précédentes.

Le troisième tournoi a été remporté par Micheline Tremblay. La deuxième a été Marielle Tremblay, suivie de Françoise Bégin, qui a en plus roulé le plus haut simple de la première ronde avec 217, Raymonde Tremblay; Gisèle Gilbert et Géraldine Melançon.

Voici pour les quilleuses qui désirent participer à ce tournoi, les dates des prochains tournois: 4e: 28 janvier 1967; 5e: 18 février; 6e: 18 mars; 7e: 15 avril; Grande finale: 29 avril.

Pour y participer, il suffit de s'inscrire auprès de Mme Simone Guay ou M. François Buteau avant chacune des rencontres.

Elston Howard a de bonnes raisons pour ne pas accepter de "diminution"

NEW YORK (UPI) — Elston Howard s'occupe de relations humaines et déteste voir souffrir les gens y compris lui-même.

Howard a été placé sur la liste de réduction de salaire des Yankees de New York, quand est arrivé le temps de signer le contrat. Les clauses de son salaire ont reflété la chute du club dans le caveau de la Ligue Américaine lorsqu'il a reçu par la poste, à la fin du mois dernier, son contrat pour 1967.

"Je réalise que nous avons eu une mauvaise année", a admis le receveur Yankee, "mais je n'aime pas qu'on diminue mon salaire. 'Personne n'aime cela', a-t-il précisé.

Le receveur de 36 ans s'occupe de relations publiques et dirige une agence de voyages qui lui donne l'occasion de rencontrer des gens au cours de la saison morte. Il signale sa moyenne au bâton comme argument pour refuser l'offre des Yankees.

Howard a frappé pour .256 la saison dernière, soit 23 points de plus que sa moyenne

de 1965 et il a réussi ce pourcentage au cours d'une saison beaucoup plus difficile que la saison antérieure.

"Je ne suis pas en colère contre cette diminution", ajoute rapidement Howard.

"Je n'ai jamais voulu détruire les Yankees", dit-il. "Ils sont bons pour moi depuis de nombreuses années. Mais je suis persuadé que nous pourrions rediscuter le contrat".

"Vous pouvez mettre les choses au point en vous asseyant et en discutant de votre convention avec le patron", a dit Howard.

"Je pense que j'ai de très bons arguments à présenter et j'espère que je gagnerai", a-t-il ajouté.

"Je ne me tracasse pas au sujet du résultat", a-t-il poursuivi, "parce que je crois que je ne mérite pas une diminution de salaire."

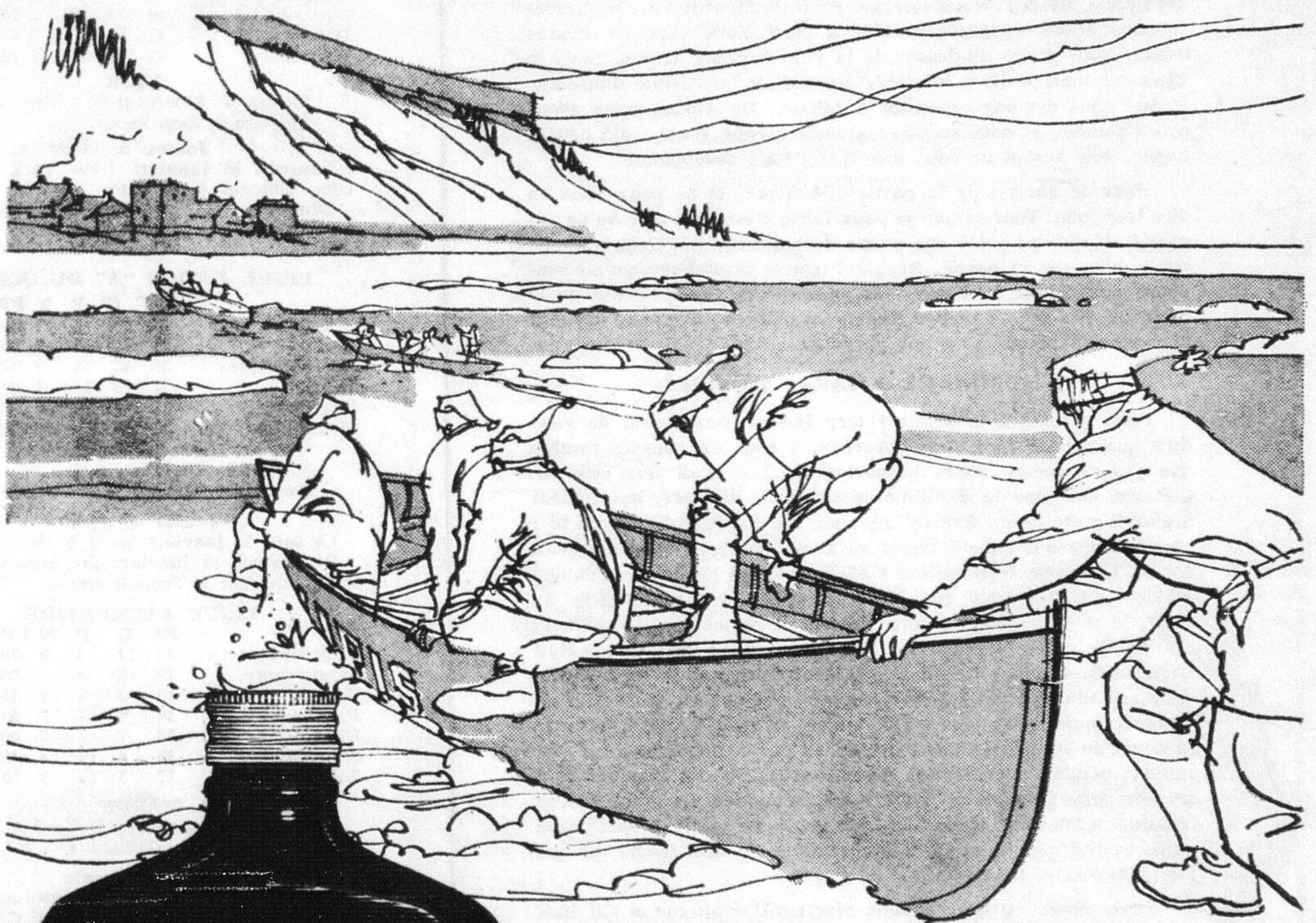
Au cours de ses années avec les Yankees, les titres de Howard ont été impressionnants. Il a été le joueur le plus utile de la Ligue Américaine en 1963 et à trois occasions il a réussi une moyenne de plus de

.300 au bâton, soit .314 en 1958, .348 en 1961 le plus haut pourcentage de sa carrière et .313 en 1964. Le receveur a de plus fait partie de 9 équipes championnes des Yankees.

Howard s'occupe d'agence de voyage depuis quatre ans. Il répartit son temps libre en organisant des voyages pour les gens et en aidant les étudiants en tant que membre de l'équipe des relations publiques de la compagnie pharmaceutique Hoffmann-Laroche.

L'énergique Howard visite les Noirs des collèges américains et tente d'intéresser les étudiants à faire carrière dans sa compagnie.

"Vous pouvez dire que je poursuis une campagne de recrutement de dire Howard en souriant. "J'aide à vérifier le caractère, la personnalité et le quotient intellectuel des étudiants. J'essaie de les intéresser à poursuivre leurs études dans le domaine pharmaceutique au lieu de faire le droit ou le génie."



Un p'tit coup d'coeur!
Au Carnaval comme ailleurs
le gin de Kuyper
est le compagnon de
la bonne humeur!

Blended Gin — distillé à Montréal, Québec — la vraie saveur de Hollande
DEPUIS 1695 — JOHN DE KUYPER & SON (CANADA) LTD.

LES PROPOS DE CAMILLE HENRY



UN "RETOUR" AU MADISON SQUARE GARDEN

NEW YORK — C'est avec beaucoup de nostalgie, qu'aujourd'hui, j'écris cette chronique. Je suis présentement au Madison Square Garden de New York avec le publiciste des Rangers et les propriétaires de l'équipe. Ce Garden, que j'ai fréquenté si souvent et qui me rappelle de nombreux souvenirs. Hier soir, pour la première fois, on a fêté un joueur de l'équipe soit en l'occurrence, Harry Howell. Ce fut une fête grandiose. On a remis une quantité incroyable de cadeaux, pour lui-même ainsi que les membres de sa famille. C'est une fête que j'aurais aimé beaucoup voir, mais la température en a décidé autrement.

J'ai fait un voyage assez difficile. Tout d'abord, je dois vous dire que je n'ai pas assisté à la joute elle-même, j'étais en autobus entre Albany et New York. Comment cela peut-il se produire, quand j'ai commencé le voyage en avion? C'est assez compliqué. Je suis parti de Québec par l'avion à neuf heures du matin. Nous avons atterri à Montréal une heure et quinze minutes plus tard, un voyage qui normalement prend au plus cinquante minutes. Mais il pleuvait à Montréal et nous avons été les derniers à atterrir. Nous sommes parti de Montréal à cinq heures et nous étions supposés arriver à New York vers six heures trente. Nous étions au-dessus de la ville vers six heures, mais le capitaine nous a alors informés que c'était impossible d'atterrir, et que nous devions retourner à Albany. De Albany nous avons pris l'autobus et nous sommes arrivés à New York à dix heures trente. Pas besoin de vous dire que j'étais désappointé.

Pour ce qui est de la partie elle-même, je ne peux vous en dire trop long. Tout ce que je peux faire, c'est vous dire qu'ils ont gagné, et que ça a été une partie de toute beauté. Peut-être une petite note sur la partie. Reggie Fleming et Bobby Orr en sont venus aux coups, et d'après les journalistes, Bobby Orr a eu le meilleur. Il a même envoyé Reggie au plancher avec une droite à la machoire ce qui n'est pas peu dire.

L'HOMMAGE A HARRY HOWELL

Pour revenir à la soirée Harry Howell, pas besoin de vous dire que c'était un homme heureux. C'était un homme comblé que j'ai rencontré après la partie où il y avait une réunion. C'étaient des gens de Hamilton, place natale de Harry qui avaient organisé cette petite fête intime pour lui. Ils étaient environ une cinquantaine qui étaient venus en avion spécialement pour cette soirée. Le maire de Hamilton y était. Tous les joueurs de l'équipe étaient présents ainsi que l'instructeur et les propriétaires du club. Ça m'a fait extrêmement plaisir de revoir tous les joueurs de l'équipe ensemble ainsi que leurs épouses. Le seul absent était Bernard Geoffrion qui était allé à Montréal consulter un médecin pour son malaise à l'estomac. On ne veut pas en parler ici au Garden, mais c'est plus grave qu'on le croyait, et d'après le médecin de Montréal, Bernard n'aurait pas dû jouer et il sera au rancart pendant une période assez longue. On parle même qu'il sera en dehors du jeu pour six à huit semaines. La nature de sa blessure on ne le dit pas, on n'a pas voulu me le dire à moi parce qu'ils savent que je publie une chronique, on m'a même dit que j'en savais déjà trop long.

Je demandais à Harry quelle réaction il avait eue et s'il était conscient durant la partie que tous les yeux seraient fixés sur lui. Sans aucune hésitation, il a répondu: "ça fait exactement une semaine que je dors presque pas et crois-moi je suis bien content que ce soit fini et surtout que nous ayons gagné la partie". Et il poursuit: "Tu te souviens quand ils ont fêté Doug Harvey?" Et comment. C'est nous, les Rangers, qui jouions contre Canadien, et je me souviens que nous avions gagné six à trois et que Doug était sur la glace pour tous les buts que nous avions comptés. Toute la journée, je pensais à cette chose-là et j'espérais que la même chose ne se produise pour moi. Comme Harry disait, c'est venu bien près que ça se produise alors qu'il ne restait que vingt secondes à jouer. La rondelle venait vers le but et elle a fait un mauvais bond et un joueur des Bruins était seul avec Giacomini qui a fait un arrêt sensationnel pour sauver la partie et surtout pour sauver Harry qui pouvait se permettre de rire vu qu'il n'avait pas compté.

Parmi les cadeaux qu'il a reçus le plus important est sans doute la magnifique voiture, que les amateurs de New York lui ont offerte. Il a reçu, entre autre, deux voyages de deux semaines chacun, toutes dépenses payées, un à Palm Springs et l'autre à Miami. Une semaine à Grossinger ici même à New York; des bâtons de golf, un stéréo, deux caméras, deux télévisions dont une en couleur. En tout, on a figuré qu'il a reçu pour à peu près quinze mille dollars de cadeaux. C'est extraordinaire quand on pense, qu'il n'y a pas un joueur des Yankees qui n'a reçu autant dans une ville où le hockey n'est pas le sport le plus populaire.

C'est la première fois depuis 1932-33, que les Rangers placent trois membres de leur équipe sur la première équipe d'étoiles. La dernière fois, comme je disais en 32-33, Frank Boucher, Bill Cook et Johnson avait été choisis sur l'équipe de rêve. Harry Howell et Ed Giacomini ont été des choix unanimes et Rod Gilbert a reçu au-delà de 83 points, ce qui les assure pratiquement d'une place sur l'équipe de rêve de fin d'année.

J'ai bien aimé mon séjour ici, mais ce n'est pas assez long, car je retourne aujourd'hui. Mais que voulez-vous, les circonstances le demandent. Je voudrais remercier publiquement la direction des Rangers qui m'a invité à leurs frais. C'est un peu mieux que Chicago.

HOCKEY

LIGUE AMERICAINE

Division de l'Est						
PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	43	26	12	5	180	123 56
Baltimore	41	21	17	3	141	135 45
Québec	43	20	19	4	162	158 44
Springfield	43	17	21	5	154	161 39
Providence	43	7	28	8	158	194 22

Division de l'Ouest

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Pittsburgh	41	28	8	5	176	121 61
Rochester	42	25	15	2	182	133 52
Cleveland	43	20	18	5	162	144 45
Buffalo	44	6	31	7	119	226 19

HIER

Springfield 2, Québec 2

Joutes à venir

Ce soir, 27 janvier: Providence à Cleveland; Buffalo à Rochester.

Samedi, 28 janvier: Rochester à Cleveland; Providence à Hershey; Québec à Pittsburgh; Baltimore à Springfield.

Dimanche, 29 janvier: Cleveland à Buffalo; Québec à Providence; Pittsburgh à Rochester; Hershey à Springfield.

LIGUE NATIONALE

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	41	24	11	6	146	103 54
New York	42	21	14	7	118	101 49
Toronto	41	17	16	8	107	115 42
Montréal	40	17	18	5	100	100 39
Detroit	42	16	23	3	128	142 35
Boston	43	12	24	7	108	144 31

HIER

Boston 4, Montréal 1

Chicago 4, Detroit 3

Joutes à venir

Samedi, 28 janvier: New York à Montréal; Chicago à Toronto.

Dimanche, 29 janvier: Montréal à Boston; Toronto à Chicago; Detroit à New York.

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Thetford	36	26	9	1	188	111 53
Sorel	36	20	14	2	167	118 42
Trois-Rivières	35	18	15	2	162	111 38
Québec	37	16	20	1	126	162 33
Shawinigan	38	16	22	0	147	177 32
Drummondville	35	11	24	0	112	159 22

HIER

Québec 2, Shawinigan 6

Thetford 0, Sorel 3

Joutes à venir

Ce soir, 27 janvier: Sorel à Thetford.

Dimanche, 29 janvier: Drummondville à Sorel; Québec à Trois-Rivières.

LIGUE LAURENTIDE

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Saint-Vallier	15	11	4	0	70	30 22
Montmagny	17	8	4	5	66	51 21
Giffard	15	8	3	4	58	38 20
R. Tanguay	18	8	8	2	68	77 18
Chez Roland	16	7	7	2	69	46 16
Saint-Michel	16	4	10	2	48	76 10
Saint-François	17	3	13	1	60	121 7

MARDI

Montmagny 2, Chez Roland 0

Saint-Michel 2, Giffard 4

Joutes à venir

Ce soir, 27 janvier: Montmagny vs Saint-Vallier; Saint-François vs Giffard.

Dimanche, 29 janvier: Chez Roland vs Giffard; Saint-Vallier vs Saint-Michel.

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	9	8	1	0	103	16 16
Waterloo	9	7	1	1	51	26 15
Western	11	7	4	0	50	35 12
McMaster	9	4	4	1	40	46 10
Queen's	8	3	3	2	24	37 8
Montréal	10	3	6	1	39	50 7
McGill	9	3	5	1	32	55 7
Laval	10	3	5	1	31	43 7
Guelph	9	1	7	1	23	59 3

HIER

Waterloo 7, Western 6

Joutes à venir

Ce soir, 27 janvier: McMaster à Laval; Toronto à Montréal.

Samedi, 28 janvier: Toronto à Queen's; McMaster à McGill; Western à Guelph.

LIGUE DE L'OUEST

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Portland	43	26	10	7	168	118 59
Vancouver	40	22	16	2	123	111 46
Californie	41	19	16	6	125	133 44
Seattle	42	18	19	5	115	123 41
Victoria	42	17	20	5	131	129 39
Los Angeles	44	17	24	3	151	166 33
San Diego	43	13	28	2	117	152 28

MERCREDI

San Diego 5, Victoria 1

Portland 3, Californie 2

Joutes à venir

Ce soir, 27 janvier: Victoria à Los Angeles; Californie à Seattle; Portland à Vancouver.

Samedi, 28 janvier: Victoria à San Diego.

Dimanche, 29 janvier: Vancouver à San Diego; Victoria à Los Angeles; Seattle à Portland.

LIGUE DE L'EST DES E.-U.

Section Nord

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Clinton	49	31	17	2	186	126 64
New Jersey	48	24	22	2	185	152 50
Johnstown	51	23	27	1	178	206 47
Long Island	49	19	27	3	133	155 41
New Haven	52	19	33	0	168	254 38

Section Sud

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Nashville	46	34	11	1	183	105 69
Greensboro	49	25	24	0	186	170 50
Charlotte	49	24	25	0	158	159 48
Knoxville	49	21	28	0	161	169 42
Jacksonville	47	20	26	1	167	205 41

MERCREDI

Johnstown 2, New Haven 6

HIER

New Haven 1, Long Island 4

Clinton 2, Knoxville 4

Joutes à venir

Vendredi, 27 janvier: Long Island à New Jersey; Clinton à Johnstown; Jacksonville à Greensboro; Knoxville à Nashville.

Samedi, 28 janvier: New Jersey à Clinton; Long Island à Johnstown; Nashville à Knoxville; Charlotte vs Jacksonville (à West Palm Beach).

Dimanche, 29 janvier: Clinton à New Haven; Johnstown à Long Island; Knoxville à Greensboro.

LIGUE CENTRALE

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Oklahoma City	43	25	12	6	149	122 56
Houston	39	21	12	6	153	120 48
Omaha	42	20	17	5	153	131 47
Saint-Louis	41	11	16	14	133	141 36
Memphis	41	14	21	6	132	162 34
Tulsa	42	9	22	11	111	155 29

HIER

Saint-Louis 5, Oklahoma City 3

Joutes à venir

Ce soir, 27 janvier: Saint-Louis à Omaha; Houston à Memphis.

Samedi, 28 janvier: Houston à Saint-Louis; Memphis à Oklahoma City; Omaha à Tulsa.

Dimanche, 29 janvier: Houston à Omaha; Oklahoma City à Tulsa.

LIGUE JUNIOR "A" D'ONTARIO

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	32	19	9	4	143	120 42
Kitchener	32	18	10	4	148	124 40
Niagara Falls	35	16	11	8	165	148 40
Hamilton	32	16	12	4	123	96 36
London	35	14	16	5	133	153 33
St. Catharines	29	13	12	5	121	104 31
Montréal	29	10	13	6	117	126 26
Oshawa	35	10	19	5	96	129 25
Peterborough	34	9	18	7	133	153 25

HIER

Oshawa 2, Hamilton 3

Niagara Falls 4, Peterborough 3

Joutes à venir

Ce soir, 27 janvier: Peterborough à Toronto; Kitchener à Niagara Falls.

Samedi, 28 janvier: London à Oshawa; St. Catharines à Montréal.

Dimanche, 29 janvier: Hamilton à St. Catharines; Peterborough à Montréal; Niagara Falls à Toronto; Oshawa à Kitchener.

LIGUE INTERNATIONALE

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Dayton	44	26	17	1	174	172 53
Fort Wayne	44	24	19	1	170	151 49
Toledo	44	23	19	2	171	151 48
Port Huron	46	22	21	3	200	188 47
Des Moines	42	22	18	2	141	141 46
Muskegon	44	19	23	1	172	166 39
Columbus	45	14	30	1	175	229 29

HIER

Port Huron 7, Columbus 2

Dayton 1, Fort Wayne 4

Joutes à venir

Ce soir, 27 janvier: Columbus à Des Moines; Dayton à Port Huron; Muskegon à Fort Wayne.

Samedi, 28 janvier: Columbus à Des Moines; Dayton à Port Huron; Muskegon à Fort Wayne.

Dimanche, 29 janvier: Muskegon à Columbus; Fort Wayne à Dayton; Toledo à Port Huron.

LIGUE JUNIOR DU SAGUENAY

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Dolbeau	32	29	3	0	262	120 58
Chicoutimi	34	18	15	1	189	144 37
Jonquière	34	18	16	0	183	188 36
Alma	32	13	19	0	123	213 26
Port-Alfred	33	12	20	1	169	181 25
Arvida	33	8	25	0	153	233 16

HIER

Jonquière 2, Chicoutimi 5

Joutes à venir

Ce soir, 27 janvier: Dolbeau à Alma; Jonquière à Port-Alfred.

Dimanche, 29 janvier: Port-Alfred à Jonquière; Arvida à Alma; Chicoutimi à Dolbeau.

Départ pour l'Europe de l'équipe canadienne de bobsleigh et luge

MONTREAL (PC) — L'Association canadienne de bobsleigh et luge amateurs a révélé que quatre membres de l'équipe de bobsleigh étaient partis hier soir en direction de l'Europe où ils rejoindront deux autres membres en vue des championnats mondiaux.

Les 17 autres membres de l'équipe canadienne, composant les formations de bobsleigh et de luge, quitteront Montréal lundi soir après les compétitions canadiennes en fin de semaine.

Le champion Vic Emery, de Montréal, n'accompagnera pas l'équipe en Europe, car il a nié les rumeurs voulant qu'il mette fin à sa retraite.

On sait qu'il a conduit l'équipe canadienne de bobsleigh à quatre hommes au championnat olympique à Innsbruck, en 1964, et

au championnat mondial l'année suivante. Il s'occupe présentement des préparations de l'équipe nationale.

Celle-ci sera sous la direction du gérant-instructeur Lamont Gordon, de Montréal, qui se rendra en Europe en fin de semaine.

L'équipe canadienne comptera deux équipes de bobsleigh à quatre hommes et trois équipes de deux hommes. On a également l'intention d'envoyer six hommes et quatre dames dans les simples de luge de même que trois duos masculins.

LUGE

Le choix de l'équipe de luge sera basé sur les résultats des championnats canadiens disputés à Mont Avila, la semaine dernière, et à ceux qui seront présentés en fin de semaine.

Linda Crutchfield-Bocock, de Shawinigan, qui a remporté le championnat féminin de luge la semaine dernière, fera le voyage en Europe.

Les championnats mondiaux de bobsleigh à quatre et deux hommes seront disputés sur la piste olympique française, au cours des deux premières fins de semaine de février.

Le championnat mondial de luge sera présenté en Suède au cours de la troisième fin de semaine de février.

Merve Sanderson, de London, et Purvis McDougall, de Montréal, sont déjà rendus en Europe. Michel Young, de Port Credit, Ont., Andy Faulds, de Toronto, Hans Gherig, de Montréal, et Harry Goetschi, de Montréal, les rejoindront en fin de semaine pour former les trois équipes de bobsleigh à deux hommes.

Paul Lévesque, de Montréal, sera au nombre des autres concurrents qui partiront lundi soir.

Arthur Ashe avance en demi-finale

ADELAIDE, Australie (UPI) — Arthur Ashe, de Richmond, réalisant sa meilleure performance, a magistralement renversé l'Australien Owen Davidson par 6-1, 6-3 et 6-2, hier, pour avancer dans les demi-finales des championnats de simples masculins de tennis sur gazon d'Australie.

Ashe a brillamment joué en défaisant Davidson. Il rencontrera l'Australien John Newcombe dans les demi-finales.

Rejoignant Ashe dans le cercle des vainqueurs, le champion en défense Roy Emerson a battu son compatriote Bill Bowrey dans un marathon de 70 parties par 4-6, 6-4, 11-9 et 16-14.

Emerson, âgé de 30 ans, a eu besoin de toute son expérience pour déclasser le jeune Bowrey. Il rencontrera son compatriote Tony Roche dans les demi-finales.

Roche a défait Cliff Richey, de Dallas, Texas, par 10-8, 7-5, 4-6, 5-7 et 6-1 dans un match quart de finale, tandis que Newcombe a eu raison du Britannique Mark Cox par 6-3, 7-5 et 6-4.

Dans les quarts de finale chez les dames, Rosemary Casals, de San Francisco, a renversé l'Australienne Gail Sherrif par 6-3 et 6-3 et l'Australienne Kerry Melville a battu sa compatriote Judy Tegart par 6-1, 4-6 et 10-8.

Annie Famose triomphe dans le slalom spécial de Saint-Gervais

SAINT-GERVAIS (AFP) — La championne du monde de slalom, l'étudiante pyrénéenne Annie Famose a remporté sa troisième grande victoire de la saison en enlevant le slalom spécial du 9e Grand Prix féminin de Saint-Gervais avec un temps total de 91"50. Elle devance ses compatriotes Marielle Goitschel 92"41 et Florence Steurer 92"67 la première étrangère étant l'Autrichienne T. Hecher, 4e en 94"1.

Depuis le début de la saison, Annie Famose, qui est également championne du monde universitaire, avait auparavant gagné le slalom géant et le combiné du Critérium de la première neige à Val d'Isère et le slalom spécial de Grindelwald.

Ce slalom spécial a eu lieu par un temps couvert et une température douce. La première manche, tracée par l'Italien Pedroncelli, comportait 58 portes et la seconde, piquetée par le Français Claude Penz, 56 portes, la dénivellation étant la même: 135 mètres.

La jeune étudiante Florence Steurer fut

créditée du meilleur temps dans la première manche avec 47"03, devant Annie Famose 47"42, Marielle Goitschel 47"49, T. Hecher 48"02, la petite Pyrénéenne Isabelle Mir 48"13, l'Américaine Wendy Allen 48"67, etc.

DEUXIEME MANCHE

Déjà à Grindelwald, comme à Schruns lors des précédentes Grandes courses féminines, Florence avait dominé ses rivales dans la première manche du slalom spécial, mais était tombée dans la seconde. Cette fois, elle courut d'une façon peut-être un peu trop prudente dans la seconde manche, mais termina la course en 45"64.

Toutefois, Marielle Goitschel, avec 44"92, et surtout Annie Famose, qui fit une deuxième manche extraordinaire, 44"08, firent mieux qu'elle et la battirent.

L'Autrichienne T. Hecher, comme dans la première manche, fut créditée du quatrième meilleur temps, derrière les trois Françaises, avec 46"09.

ICI ET LA

BADMINTON

Une cinquantaine de joueurs de badminton prendront part au tournoi du Carnaval en double masculin et féminin et double mixte, demain sur les courts du Québec Winter Club.

Le double masculin commencera à 9 heures 30 du matin, le double féminin à 11 heures, suivi du double mixte. Les trois finales se dérouleront vers 3 heures.

COTE DE BEAUPRE

Saint-Louis de Courville s'est pratiquement assuré le troisième rang de la ligue de hockey Intermédiaire "C" Dow de la Côte de Beupré grâce à un gain de 10-3 remporté aux mains de Loretteville.

Yves Larochelle a été en évidence avec trois buts. Jean Bernard et Michel Paquet ont participé à deux buts chacun, les autres étant comptés par Jean Gaumond, Jean-Paul Gagnon et Marc Théberge. Les buts des perdants sont allés à Patrick Hicks avec 2 et Brian Paquet.

L'OTJ de Laval a récolté une victoire de 5-2 sur la Station du Boulevard pour se rapprocher du championnat de la saison régulière. Beaoit et Jean-Yves Fortier ont de nouveau brillé à l'attaque en comptant deux buts chacun. Serge Thomassin a contribué à l'autre. Lionel Langevin et P. Brindamour ont été les marqueurs des perdants. Le Garage Clavet a gagné par défaut contre Beauport.

Une partie importante est à l'affiche ce soir puisque le Garage Clavet visitera Laval dans un duel qui décidera du championnat. Le calendrier de 20 joutes prendra fin lundi soir, après quoi, les séries éliminatoires commenceront. L'OTJ de Laval, le Garage Clavet, Beauport et Courville sont as-

surés d'une place dans ces séries de fin de saison.

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Laval	17	14	2	1	124	63	29
Garage Clavet	17	13	2	2	110	39	28
Courville	17	8	5	4	62	59	20
Beauport	17	7	8	2	66	67	16
Loretteville	18	3	14	1	67	118	7
St. Boulevard	17	1	16	0	38	116	2

DANS LE SKI

On nous annonce qu'à cause de circonstances incontrôlables la course de fond qui devait avoir lieu sur les Plaines d'Abraham dimanche est contremandée. Cette course dont l'organisation avait été confiée au Club Redskins Inc sera reprise à une date ultérieure si possibilité il y a.

LIGUE NAP. COTE

Voici le classement de la ligue de hockey Nap. Côté. Les joutes se poursuivront seulement le 7 février prochain.

PEE - WEE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Pont-Rouge	12	10	1	1	58	18	21
Ste-Foy	11	9	1	1	74	4	19
Parc Marchand	13	7	5	1	49	44	15
Les Saules	14	3	9	2	30	86	8
Montmorency	13	4	8	1	25	60	6
Val St-Michel	11	1	10	0	9	67	2

BANTAM

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Loretteville	13	12	0	1	127	6	25
Pont-Rouge	14	11	1	2	64	12	24
Giffard	15	10	4	1	74	26	21
Parc Marchand	15	6	9	0	48	80	12
Valcartier	14	7	12	1	10	129	9
Courville	13	0	12	1	8	56	1

MIDGET

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Loretteville	13	12	0	1	127	6	25
Giffard	14	9	4	1	45	30	19
Pont-Rouge	13	9	7	3	31	50	9
Val St-Michel	15	4	11	0	32	48	8
Valcartier	15	3	13	1	26	65	3
Parc Marchand							

Une importante présentation

Complets pour hommes

LUXUEUSE COUPE
SUR MESURES

84.50

(deux-pièces)

VALEUR REGULIERE, \$125.

Des complets de qualité taillés sur mesures font exception à ce prix inusité... spécialement lorsque sont comprises une coupe méticuleuse et la finition à la main, toujours le gage d'un complet de qualité.

Un vaste choix de modèles conformes aux besoins individuels et aux préférences personnelles, et une gamme complète de tissus de qualité importés en toutes pesanteurs et couleurs.

Pantalon supplémentaire, 24.50... gilet 11.50

HOLT RENFREW



Magasins pour messieurs

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE ET PLACE STE-FOY

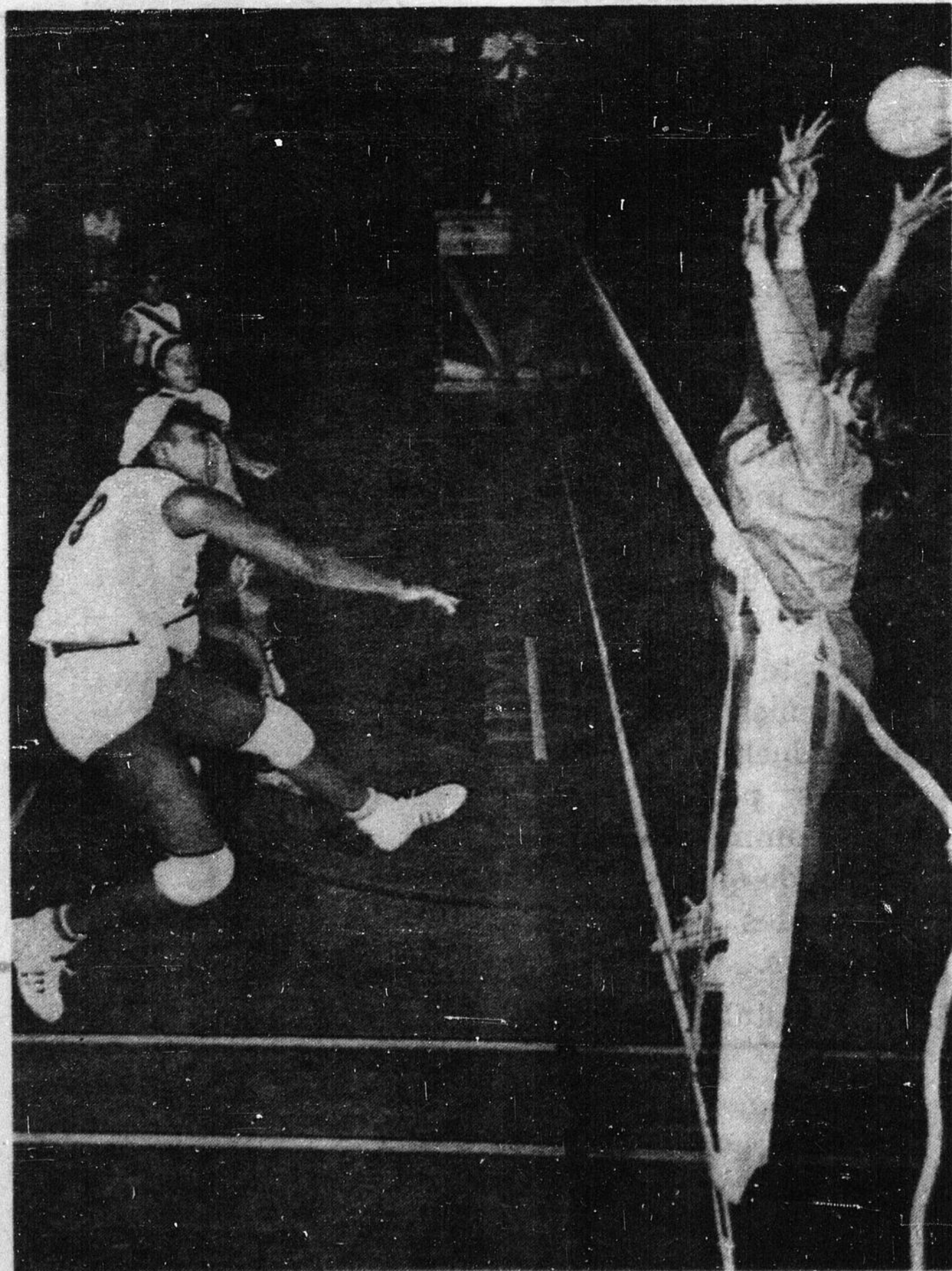
Stationnement gratuit, 2h., nouveau garage, Avenue Chauveau



EXCELLENCE SUR PATINS — Alicia Starbeck et Kenneth Shelley de Downey, Californie, exécutent l'une des nombreuses figures au cours de cette compétition pour duo junior, lors des récents championnats nationaux de patinage de fantasia tenus à Omaha. Ce sont eux qui ont décroché la palme dans leur catégorie aux dépens de huit autres couples.



RECORD MONDIAL EGALÉ — Sans effort apparent, le "sprinter" James Hines de l'université Southern Texas (à droite) brise la ligne d'arrivée dans l'épreuve de 60 verges lors d'un concours de piste de l'Association Nationale des athlètes collégiaux. Hines a égalé le record du monde dans cette compétition avec un temps de 5.9 secondes. A gauche, Bobby Brown, d'Arkansas, s'est classé deuxième et Clyde Duncan (entre les deux en arrière) a fini troisième.



UN BON POINT — Luisa Fuentes, de l'équipe nationale féminine de "volleyball" du Pérou, retourne le ballon avec force par-dessus la tête de ses rivales, une équipe d'Etoiles de la Colombie-Britannique, au cours de cette rencontre hors-concours à Vancouver. Les Péruviennes ont remporté leur série de quatre rencontres aux dépens des Etoiles.



TETES EBOURIFFEES — Ça peut ressembler aisément à un nouveau pas de danse "go-go" dos à dos, mais c'est bel et bien une scène de basketball qui s'est déroulée au cours d'un tournoi interscolaire à St. Catharines, Ontario. Ted Greves (à gauche) des Trojans du district Niagara et Ron Choma des Redmen de Denis Morris, avaient la chevelure dans cet état en revenant sur le plancher après avoir tenté un panier.

EN RACCOURCI

A Palm Beach Gardens, en Floride, John Barrum et Marty Furgol ont tourné des rondes de 70, deux coups sous la normale, hier pour prendre les devants par un coup dans la ronde inaugurale du championnat de golf national senior de la PGA.

-0-0-0-0-0-

A Green Bay, au Wisconsin, les Packers ont annoncé hier que l'instructeur de champ-arrière offensif John (Red) Cochran avait remis sa démission "prenant effet immédiatement". Cochran n'a donné aucune raison pour son retrait et a refusé de dévoiler quels étaient ses projets futurs.

-0-0-0-0-0-

A Houston, Bob Aspromonte joueur régulier de troisième but des Astros depuis que le club a été fondé en 1962, a signé son contrat pour 1967, selon ce qu'a annoncé hier la direction de l'équipe. Les Astros ont également annoncé que Doug Rader, la recrue au troisième coussin qui avait évolué avec le club Amarillo de la ligue du Texas la saison dernière, avait également signé un contrat. Les termes des deux ententes n'ont cependant pas été dévoilés.

-0-0-0-0-0-

A Sydney, Australie, le yacht australien Dame Pattie, aspirant pour la coupe America, a été équipé d'un nouveau mât de 92 pieds au coût de 10,000 dollars australiens (\$11,200) selon ce qui a été annoncé hier. Le Dame Pattie subira des essais en mer au cours de la fin de semaine pour éprouver son nouveau mât.

-0-0-0-0-0-

A Pittsburgh, le joueur Manny Mota, qui a alterné au champ centre la saison dernière avec Matty Alou, a signé son contrat hier avec les Pirates. Pablo Cruz, un champ-intérieur qui a frappé pour 313 pour le Gastonia l'an dernier et a mené dans la ligue de la Caroline de Classe A pour les buts volés avec 54, a également signé tout comme John Gelnar, un lanceur droitier qui avait une fiche de 12-9 avec le Columbus de la ligue Internationale en 1966.

-0-0-0-0-0-

A Denver, Sky Foremsky, un petit lanceur gaucher de El Paso, Texas, a pris la tête d'un champ de 112 concurrents après deux rondes hier, dans l'omnium de quilles de Denver de l'Association des Quilleurs Professionnels et mettant à l'enjeu des prix de \$35,000. Le total de 12 parties de Foremsky a été de 2,756, soit neuf quilles de mieux que le total réussi par l'aspirant Bud Horn de Los Angeles.

-0-0-0-0-0-

A Göteborg, Suède, l'ancien champion poids lourd Ingemar Johansson a fait savoir hier qu'il tentera d'organiser une bataille entre deux autres anciens champions, Sonny Liston et Floyd Patterson, en Suède l'été prochain.

-0-0-0-0-0-

A St. Louis, le gérant général des Cardinals, Stan Musial a confirmé hier l'appointement de l'ancien directeur athlétique de l'université de St. Louis, Bob Stewart, comme son assistant.

-0-0-0-0-0-

A Cleveland, les Indians ont demandé au champ-intérieur vétéran Rocky Colavito d'accepter une diminution de salaire de \$15,000 et pour toute réponse ce dernier a retourné son contrat avec colère. La diminution, qui représente 25 pour cent, est le maximum permis par les règlements du baseball.

-0-0-0-0-0-

A Detroit, le joueur de premier but Norm Cash a signé un contrat hier pour un montant estimé à \$43,000, soit une augmentation de \$11,000 qui en fait le deuxième joueur le mieux payé chez les Tigers de Detroit après Al Kaline. Les lanceurs de relève Larry Sherry et Fred Gladding et le receveur de second plan Orlando McFarlane ont également signé tout comme trois recrues.

-0-0-0-0-0-

De Long Beach, Californie, Luther Lassiter, d'Elizabeth City, Caroline du Nord, a défait Joe Balsis, de Minersville, Pennsylvanie, pour remporter le championnat du tournoi invitation de billard de Long Beach.

-0-0-0-0-0-

A Putney, Vermont, Toni Gustavsson de l'équipe nationale de Suède a volé le spectacle dans la première course de fond en ski à jamais être présentée le soir aux Etats-Unis et qui a été présentée à l'école de ski de Putney. Mme Gustavsson, qui est en tournée aux Etats-Unis avec ses compatriotes Darbrow Martinsson et Ase Kaarlander, a terminé deuxième sur un champ de 18 concurrents masculins.

-0-0-0-0-0-

A Londres, un Américain non identifié a acheté le coursier Anglo, gagnant de la fameuse course Grand National l'an dernier, pour la somme de 15,000 livres (\$42,000) selon ce qui a été annoncé hier.

-0-0-0-0-0-

A New York, les Mets de New York ont annoncé hier que la signature des lanceurs gauchers Frank (Tug) McGraw, Jerry Koosman et Don Shaw, portait à 22 le nombre de joueurs qu'ils ont maintenant sous contrat pour la saison.



MOMENT DONT IL SE SOUVIENDRA : Le joueur Harry Howell, des Rangers de New York, s'adresse à ses partisans et admirateurs pour les remercier des nombreux cadeaux qui lui ont été remis lors de la soirée "Harry Howell" à New York. Nous le voyons sur la patinoire en compagnie

de sa femme, Marilyn; son fils Danny, 7 ans; sa fille Cheryl, 11 ans ainsi que ses parents, M. et Mme Vernon Howell. Harry qui en est à sa 15e saison comme vétéran de la Ligue Nationale, a participé à sa 1,000e joute comme joueur des Rangers samedi soir dernier.

Roger Maris irait jouer pour les Cardinals de Saint-Louis

SAINT-LOUIS (UPI) — Bob Howsam, gérant général des Cardinals de Saint-Louis sortant de charge, a confirmé que sa dernière mission avant d'accepter le même poste chez les Reds de Cincinnati a été d'offrir un contrat de \$75,000 à Roger Maris.

"Oui, c'est vrai", dit Howsam qui s'était rendu à Saint-Louis pour familiariser Stan Musial, nouveau gérant-général, avec les problèmes du métier et assister au dîner des chroniqueurs de baseball.

Howsam a acquis Maris des Yankees de New York pour le troisième but Charley Smith.

Les propriétaires du club de Cincinnati ont annoncé dimanche que Howsam avait accepté le poste de gérant-général pour un contrat de trois ans de \$150,000.

Le président des Cardinals August A. Busch jr. a paré au départ de Howsam avec la nomination de Musial, ancien grand joueur des Cardinals.

Maris n'a pas indiqué à quel moment il signera son contrat avec les Cardinals. Ses partisans sont tenus en haleine parce qu'il a encore un mois à compléter pour décider si les termes de l'engagement sont avantageux.

A sa résidence d'Independence, Missouri, Maris n'a pas indiqué s'il demandera un meilleur salaire pour conclure une entente rapide avec Musial, ancien grand coéquipier de l'équipe des Cardinals.

L'ancien lanceur Bob Gibson, qui s'était également rendu à Saint-Louis pour le dîner,

était très heureux de l'échange de Maris.

"Nous n'avions pas de bon frappeur gaucher l'an passé", dit-il, "et je pense que Maris nous améliorera de ce côté".

Sonny Seibert, qui a lancé une partie sans coup sûr pour les Indians de Cleveland la saison dernière, également présent au dîner, a dit: que Maris était "le seul joueur qui m'a réellement fait peur au stade des Yankees parce qu'il pouvait frapper la balle très loin au champ droit".

Howsam a aussi acquis le vétéran receveur John Romano des White Sox de Chicago.

Seibert se rappelant du premier lanceur Tim Lincecum, a déclaré que Romano "allait malmener certains des lanceurs gauchers même s'ils sont de très bons lanceurs".

Seibert a ajouté que Romano "est un bon receveur et qu'il ne peut voir pourquoi les White Sox l'ont abandonné".

Frank Robinson, Roberto Clemente, Orlando Cepeda, Lou Brock, le gérant des Dodgers de Los Angeles Walter Alston, Art Shamsky de Cincinnati et Ken Holtzman des Cubs de Chicago étaient les autres vedettes du baseball honorées au dîner.

Robinson, ancien voltigeur de Cincinnati qui a été échangé aux Orioles de Baltimore par l'ancien propriétaire de Cincinnati Bill Dewitt, a été dépeint dans une parodie chantée lors du dîner des chroniqueurs de baseball.



VEUVE SEVERYY

le gin joyeux

10 oz (No 168-A): \$2.10
25 oz (No 168-B): \$4.80
40 oz (No 168-C): \$7.30

Distillé au Québec pour la distillerie Veuve H. Severyy, Hasselt

Persol affrontera Ellis le 24 février

NEW YORK (UPI) — Johnny Persol, qui a récemment quitté les rangs des boxeurs mi-lourds en se méritant des victoires sur James Woody et Amos (Big Train) Lincoln, fera face à Jimmy Ellis de Louisville le 24 février dans une bataille de 10 rondes au Madison Square Garden.

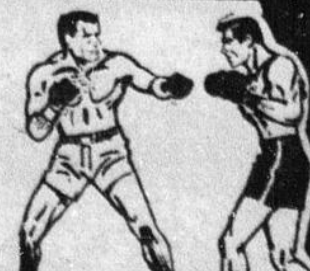
Ellis, un vétéran de six années comme boxeur professionnel, s'est valu la renommée comme partenaire d'entraînement pour Cassius Clay et a depuis enregistré une fiche assez intéressante sous la tutelle du champion.

Persol a une fiche de 17 victoires, trois défaites et un nul, mais dans ses récents combats contre Woody et Lincoln il a réussi les meilleures performances de sa carrière.

BOXE à la TOUR

DIMANCHE après-midi à 2h.30

32 RONDES DE BOXE AMATEUR



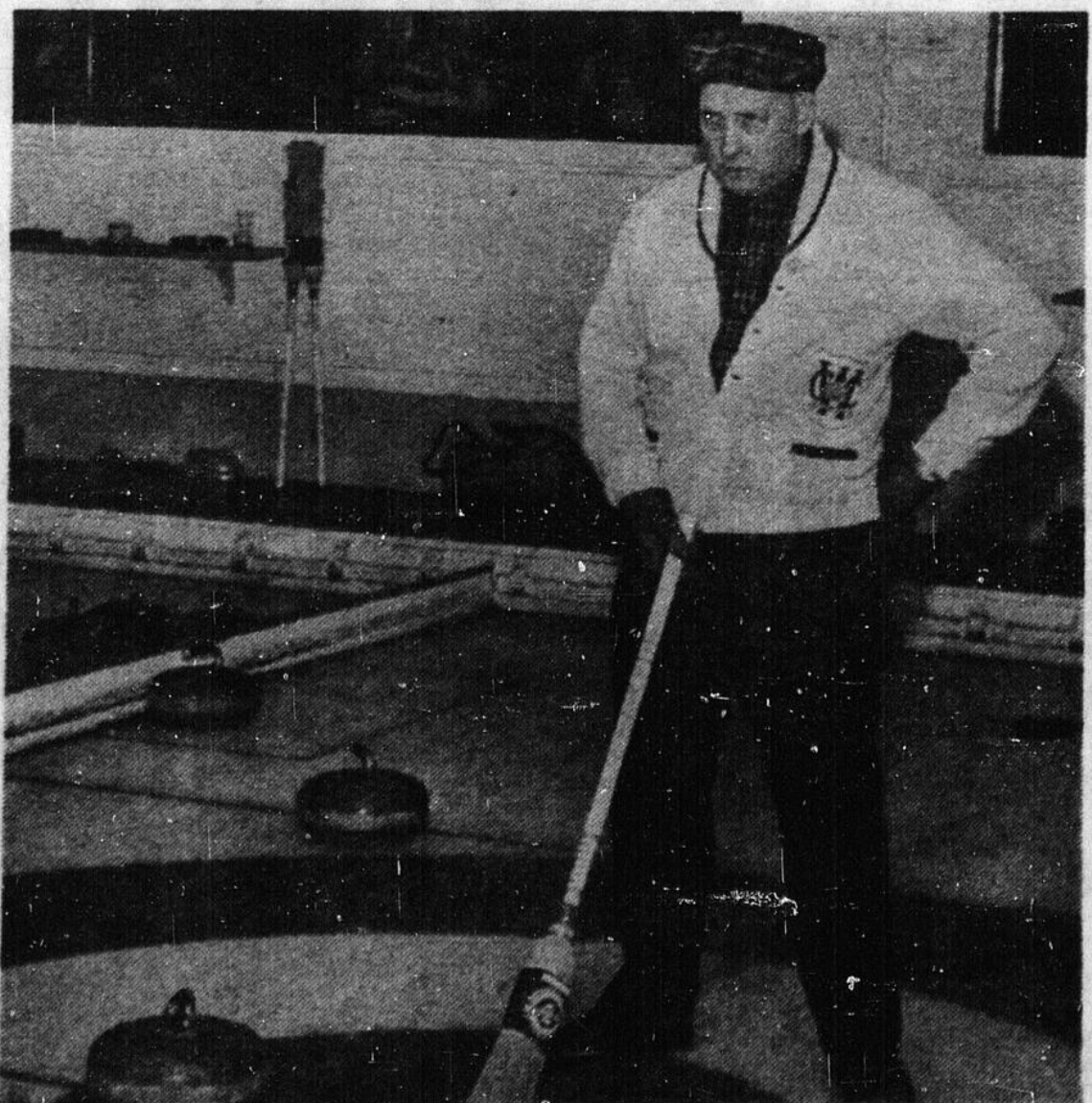
Adm.: \$1.00 et \$1.50 Pour Rés. 529-2657 et 529-1007



Le vétéran Vince Lyon est vu alors qu'il inscrit les résultats du 54e Bonspiel International sur le tableau installé au Club Victoria.



Les membres de l'équipe de F.R. Murgatroyd, de Burlington, Ont., diffèrent des autres équipes en utilisant le balai qui est populaire en Ecosse.



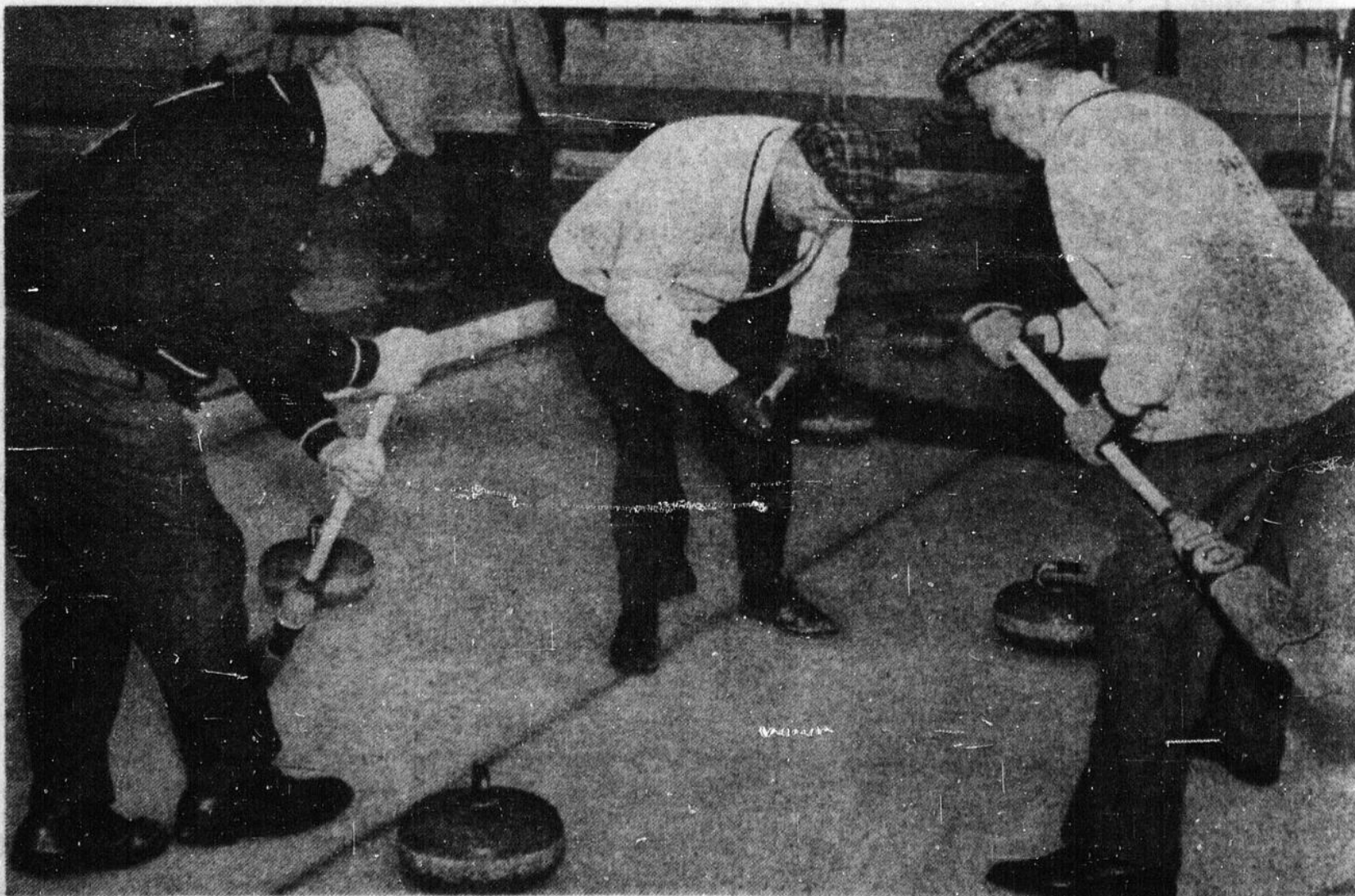
Le skip Alden Clark, de Fredericton, N.B., est vu à l'oeuvre dans son match contre l'équipe de Gaston Asselin, du Club Jacques-Cartier.



Gaston Asselin, à droite, skip du club Jacques-Cartier, est vu à l'oeuvre avec ses coéquipiers dans le match contre Fredericton (Clark).



Ci-dessus, nous voyons des membres de l'équipe de Roy Partridge, de Burlington, au cours d'une des rencontres de la journée d'hier dans la classique de curling.



Ces joueurs de curling de Fredericton, N.-B., dirigés par Alden Clark, semblent satisfaits du résultat obtenu par cette pierre lancée par un de leurs coéquipiers, sur une des glaces du Club Victoria.

Résultats du 54e Bonspiel

TROPHÉE "LIEUTENANT GOUVERNEUR"

Première ronde

Leaside - Brisebois 11, Winter C. - Chenail 6; Edmunston - Abbis 5, Cap C.C. - Mollot 8; Tor. Cricket - Hoare 10, Cambrai - Crutchfield 11; Arvida - Farmer 4, Weston - Buchanan 10; Jac. Cartier - Girard 5, Tor. Royal - Speicher 8; Clendale - Kemp 4, Moncton - Lyons 10; Truro - Cox 5, Tor. Royal - Findlay 7; Port - Alfred - Marquis 8, Victoria - O'Brien 6.

TROPHÉE "HOLT RENFREW"

Troisième ronde

Hamilton (Vic) - White 14, Fredericton - Chalmers 4; B of T Tor. - Nicol 10, Belvedere - Moreside 8; Elora - McEnery 5, Greystone - Brownstein 4; Thornhill - Brotherhood 8, Fleur de Lys - Laporte 14; Caribou - Brewer 10, Rimouski - Leroux 4; Arvida - Solinski 4, Tor. Cricket - Chappell 10; Scarborough - Desson 7, St. Stephens - Cauchey 8; Oshawa - Parker 7, Lachine - Wilson 6; Hamilton (Vic) - White 8, B. T. Tor. - Nicol 10; Elora - McEnery 9, Fleur de Lys - Laporte 10; Caribou - Brewer 5, Tor. Cricket - Chappell 9; St. Andrews - Cauchey 11, Oshawa - Parker 13.

TROPHÉE "WALTHAM - LANDRY, JACOT"

Troisième ronde

Matane - Piuze 5, Tor. Co - Op - Wright 12; Québec - Roy 15, Cochrane - Duke 8; Dryden - Burns 10; Dartmouth - MacArthur 7; Burlington - Partridge 8; St. Stephens - Buchanan 10; St. Thomas - Waite 5; Otterburn - Fowler 10; Fredericton - Clark 6; Jac. Cartier - Asselin 9; St. Andrews - McKenzie 6; Burlington - Murgatroyd 8; Jac. Cartier - Fortin 5, Winter C. - Venne 8.

Quart de finale

Nutmeg - MacLeod 3, Port - Alfred - Abraham 7; Burlington - Boltzner 12, Jac. Cartier - Fortier 5; Glanford - Guyatt 10, Sudbury - Hunter 9; Unionville - Lawrie 11, Orillia - Brohman 6; Port - Alfred - Abraham 3, Burlington - Boltzner 13; Glanford - Guyatt 7, Unionville - Lawrie 6.

TROPHÉE "INDUSTRIAL ACCEPTANCE"

Fleur de Lys - Urbain 10, Kitchener - Frye 5; Carleton - Pendrich 12, Seven Islands - Morris 10; Seaford - Menzies 8, Lunenburg - Fulton 6; St. Catharines - Aberdeen 6, St. Andrews - Ross 11; Dartmouth - Forbes 1, Riverside - Foster 9; Burlington - Bell 3, Outremont - Ott 12; Tor. Boulevard - Rollo 8, Boston - Russell 13; Winter - Monast 8, Campbellton - Hello 10; Fleur de Lys - Urbain 8, Carleton - Pendrich 13; Seaford - Menzies 8, St. Andrews - Ross 7; Scarborough - Marnoch 7, Outremont - Moore 6; Mt. Caledonia - Gosnell 5, Mayflower - Perry 7; Cambrai - Rourke 5, Baie d'Urfe - Schaffer 9; Harvey St. - Jellison 9, Tor. Granite - Pattullo 8; Milwaukee - Moebius 12, Alexandria - Baxter 10; Oakville - Clark 11, Espanola - Burk 8; Wausau - Papenfuss 7, Winchester - Fulton 6; Deer Head - Dixon 9, Highland (London) - Shea 10; Mayflower - Spriggs 6, Sudbury - Helpert 3; Dartmouth - Creighton 9, New Glasgow - Sobey 5; Sudbury - Dickie 10, Weston - Slatcher 9; Schenectady - Reid 10, Québec - Malinguy 9; Riverside - Foster 8, Outremont - Ott 10; Boston - Russell 4, Campbellton - Hello 8.

TROPHÉE "CIE PAQUET"

Première ronde

Bel-Air - Eaman 12, Scarborough - Marnoch 9; Tor. Granite - Cochrane 14, Outremont - Moore 3; Mt. Caledonia - Gosnell 5, Burlington - North 11; Mayflower - Perry 6, St. John's (Nfld) - Crane 12; Cambrai - Rourke 6, Mt. Bruno - Stewart 12; Kirkland L. - Evans 7, Baie d'Urfe - Schaffer 6; St. Catharines - Fraser 7, Harvey - Jellison 4; Pictou - Brody 12, Tor. Granite - Pattullo 10; Wentworth - Dixon 11, Milwaukee - Moebius 5; Cambrai - Delisle 13, Alexandria - Baxter 5; Oakville - Clark 6, Winter C. - Brimble 9; Seaford - Macauley 8, Espanola - Burk 5; Wausau - Papenfuss 4, Danville - Garthshore 11; Winchester - Fulton 9, Jac. Cartier - John 10; Mt. St. George - Hobbs 11, Deer Head - Dixon 9; Highlands - London - Shea 7, Thornhill - McNair 6; Mayflower - Spriggs 5, Wauwatosa - Clauder 7; Sudbury - Helpert 8, Barrie - Fendley 9; Dundas - Graham 10, Dartmouth - Creighton 5; Tor. Granite - Drew 13, New Glasgow - Sobey 1; Sudbury - Dickie 7, Fredericton - Kilburn 8; Weston - Slatcher 8, Howick - Ness 7; Walkerton - Schmalz 10, Schenectady - Reid 4; Québec - Malinguy 5, Mississauga - Milne 9; Burlington - Thorpe 7, Cornwall - Rouleau 6; Charlottetown - McLaine 4, Oshawa - White 10; Orillia - Hewitt 6, Cambrai - Fyfe - Germain 11; Mississauga - Venciarutti 13, Jac. Cartier - Emond 6; Belair - Eaman 4, Toronto - Crickett - Cochrane 7; Burlington - North 9, St. John (Nfld) - Crane 6; Mt. Bruno - Stewart 7, Kirkland Lake - Evans 10; St. Catharines - Fraser 14, Pictou - Brody 13; Wentworth - Dixon 5, Cambrai - Delisle 13; Winter Club - Brimble 9, Seaford - Macauley 3; Danville - Garthshore 3, Jac. Cartier - John 9; Mt. St. Georges - Hobbs 3, Thornhill - McNair 8; Wauwatosa - Clauder 9, Barrie - Fendley 10; Dundas - Graham 13, Tor. Granite - Drew 3; Fredericton - Kilburn 5, Howick - Ness 6; Walkerton - Schmalz 9, Mississauga - Milne 8.

TROPHÉE "VAL D'OR"

Kitchener - Frye 9, Seven Islands - Morris 8; Lunenburg - Fulton 10, St. Catharines - Aberdeen 6; Belvedere - Moreside 10, Fredericton - Chalmers 3; Greystone - Brownstein 8, Thornhill - Brotherhood 7; Rimouski - Leroux 8, Arvida - Solinski 2; Scarborough - Desson 10, Lachine - Wilson 8; Dartmouth - Forbes 7, Burlington - Bell 8; Tor. Boulevard - Rollo 6, Winter Club - Monast 10.

St. Thomas - Waite 1, Fredericton - Clark 13; St. Andrews - McKenzie 8, Jac. Cartier - Fortin 7; Matane - Piuze 5, Cochrane - Duke 10; Dartmouth - MacArthur 11, Burlington - Partridge 3; Nutmeg - MacLeod 8, Jac. Cartier - Fortier 9.

TROPHÉE "CHATEAU FRONTENAC"

Demi-finales

Victoria - O'Brien 12, Orillia - Hewitt 11; Port - Alfred - Marquis 6, Tor. Royal - Findlay 11.

COUPE D'OR "FRANÇOIS JOBIN"

Demi-finales

Burlington - Thorpe 9, Charlottetown - McLaine 5; Cornwall - Rouleau 7, Cambrai - Germain 12.

TROPHÉE "DOW"

Demi-finales

Edmunston - Abbis 5, Leaside - Brisebois 6; Cambrai - Crutchfield 8, Weston - Buchanan 5.

"WEDGWOOD BOWL EVENT"

Dryden - Burns 8, St. Stephens - Buchanan 14; Otterburn - Fowler 9, Jac. Cartier - Asselin 2; Burlington - Murgatroyd 10, Winter Club - Venne 9; Tor. Co-Op - Wright 7, Québec - Roy 8.

Cupit roule un brillant 66 à Los Angeles

LOS ANGELES (PA) — Jacky Cupit a amélioré la normale de cinq coups hier en priant les devants à l'ouverture de l'omnium de Los Angeles, doté de bourses de \$100,000, avec une ronde de 66.

Il a ainsi éclipse les étoiles Jack Nicklaus, Arnold Palmer et Bill Casper qui ont roulé respectivement des 69, 70 et 72.

Trente-huit pros ont amélioré la normale 71 dans cette première tournée.

George Knudson, de Toronto, accusait un fort retard à 75 tandis que Bill Ezinicki roulait un 72.

Huit golfeurs étaient sur un pied d'égalité à un coup du meneur, soit Art Wall, Julius Boros, Lou Graham, Don Massengale, Doug Sanders, Billy Martindale, Dave Hill et Gay Brewer.

Egaux avec des 68, on notait Chuck Courtney, Johnny Pott et Jerry Steelsmith, suivis, à 69, par Rod Funseth, Chi Chi Rodriguez, Paul Harney, champion actuel, Bob Duden, Jerry Edwards, Ray Floyd et Nicklaus.

Jacky CUPIT	33 - 33 - 66
Gay BREWER	34 - 33 - 67
Bill MARTINDALE	34 - 33 - 67
Doug SANDERS	35 - 32 - 67
Don MASSENGALE	35 - 32 - 67
Julius BOROS	34 - 33 - 67
Lou GRAHAM	33 - 34 - 67
Art WALL Jr.	35 - 32 - 67
Dave HILL	34 - 33 - 67
Jerry STEELSMITH	34 - 34 - 68
Johnny POTT	36 - 32 - 68
Chuck COURTNEY	34 - 34 - 68
Jack NICKLAUS	34 - 35 - 69
Juan RODRIGUEZ	36 - 33 - 69
Rod FUNSETH	35 - 34 - 69
Paul HARNEY	34 - 35 - 69
Jerry EDWARDS	34 - 35 - 69
Ray FLOYD	33 - 36 - 69
Bob ROSEBURG	37 - 32 - 69
Gaylon SIMON	35 - 35 - 70
Bobby NICHOLS	36 - 34 - 70
Charles COODY	37 - 33 - 70
Bert YANCEY	35 - 35 - 70
Pete BROWN	35 - 35 - 70
Bruce CRAMPTON	34 - 36 - 70
Arnold PALMER	36 - 34 - 70
Dick LOTZ	33 - 37 - 70
Al MENGERT	36 - 34 - 70
Al FELDMAN	37 - 33 - 70
Miller BARBER	36 - 34 - 70
Howie JOHNSON	36 - 34 - 70
Don HEADINGS	34 - 36 - 70
Paul BONDESON	34 - 36 - 70
Mac HUNTER	35 - 35 - 70
Bob GOALBY	36 - 34 - 70
Al GEIBERGER	34 - 36 - 70
Lionel HEBERT	36 - 34 - 70
Frank BOYNTON	35 - 35 - 70
Dave STOCKTON	36 - 35 - 71
Roy PACE	36 - 35 - 71
Mike SOUCHAR	37 - 34 - 71
Dave RAGAN	35 - 36 - 71
Al BESSELINK	35 - 36 - 71
Bob HARRISON	33 - 38 - 71
John SCHLEE	37 - 34 - 71
E. J. HARRISON	35 - 36 - 71
Billy MAXWELL	35 - 36 - 71

Le patinage doit être encouragé chez les jeunes

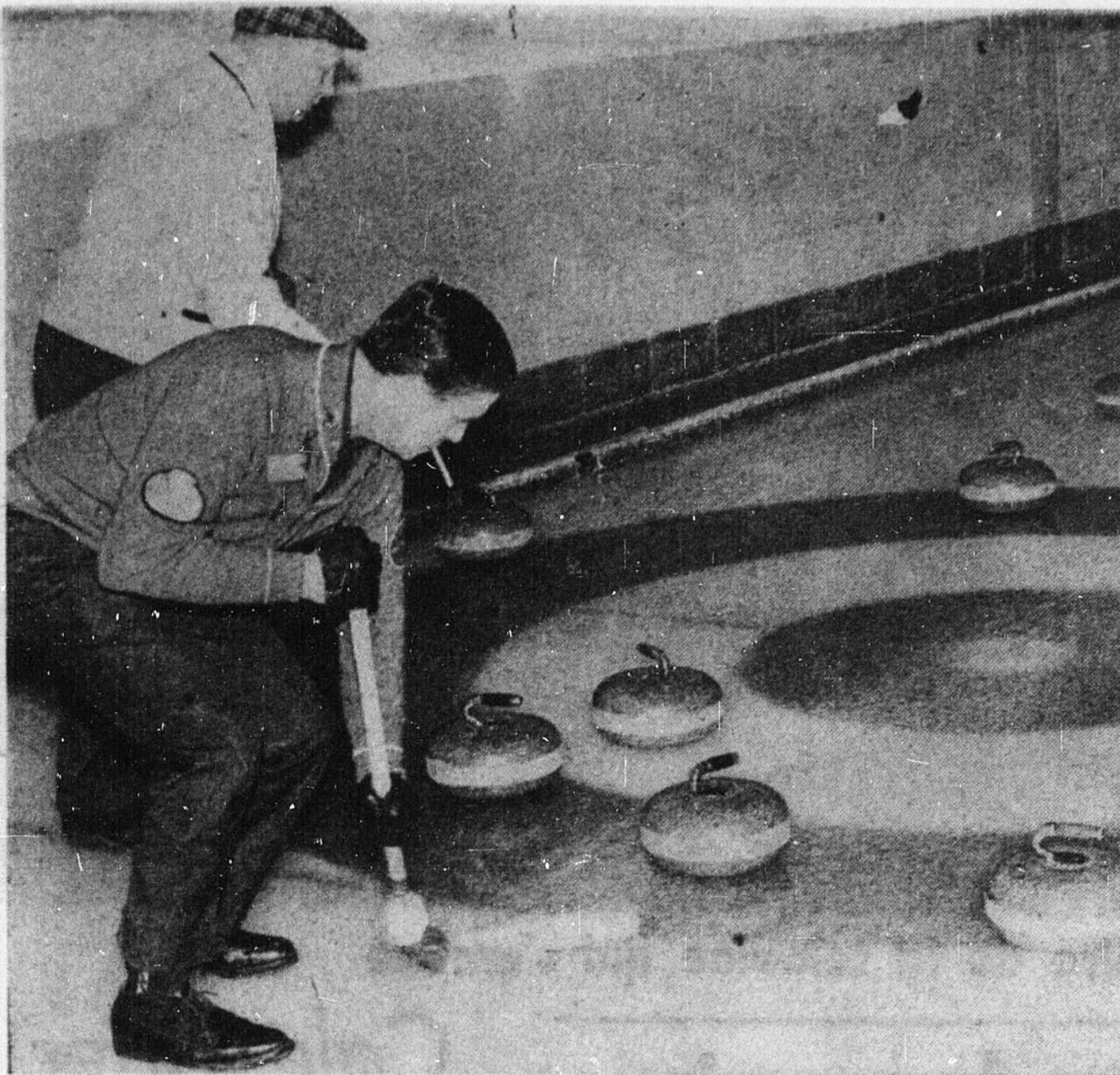
CALGARY (PC) — Il y a trente ans, Sweeney Schriener était un joueur étoile dans la ligue Nationale de hockey. Aujourd'hui, il ne voudrait pas en faire partie.

"La ligue Nationale de hockey a été réellement bonne pour moi," de déclarer le vétéran ailier gauche qui a déjà évolué pour les Maple Leafs de Toronto et les anciens Americans de New York. "Mais aujourd'hui les joueurs ne font que patiner d'un côté et de l'autre en tenant leurs bâtons en l'air."

Schriener, membre du Temple de la Reconnue du hockey, s'adressait alors à une assemblée suivant la fin des sessions d'un comité spécial sur le hockey organisé par le gouvernement provincial.

Rapide et habile patineur qui a deux reprises a mené la Nationale chez les compteurs après avoir été nommé la "recrue de l'année" quand il débuta dans ce circuit avec les Americans en 1934-35, Schriener a mentionné devant l'assemblée qu'on ne mettait pas assez l'accent sur le patinage dans le hockey de calibre mineur. Et il a ajouté qu'il aimerait voir le hockey pratiqué sur une plus grande échelle dans les écoles.

"Le hockey dans le domaine scolaire aiderait à améliorer ce sport dans son entier. Les jeunes joueurs peuvent apprendre les éléments de base... et apprendre à patiner en tenant leur bâton sur la glace, et non en l'air."



UNE EQUIPE DU CAMBRAI — Parmi les équipes du Club Cambrai de Québec dans le 54e Bonspiel International, il y a celle du skip Gaston Delisle. En haut, c'est le troisième Jules Delisle qui s'efforce de faire sortir du "rond" une pierre de l'équipe de Fredericton, N.B. G.A. Richards est le joueur rival sur la photo. Les deux autres membres de l'équipe locale, Guy Rochette et Jacques Pelletier sont ceux qui "font du balai" dans l'instantané du bas.

Nels Findlay continue à gagner au Bonspiel

Par Roland SABOURIN

Nels Findlay un populaire vétéran de Toronto qui a toujours connu beaucoup de succès depuis qu'il vient au Bonspiel International de Québec, était le seul à n'avoir pas subi la défaite parmi les 128 équipes à la fin de la soirée d'hier.

Le vétéran torontois s'est assuré d'une place dans la finale du trophée "Château Frontenac" quand il a défait Gilles Marquis, de Port-Alfred par 11-6. C'était la première défaite pour Marquis.

Ce soir, il jouera contre Joe O'Brien, du Club Victoria, de Québec, vainqueur par 12-11 contre Orillia (Hewitt) dans l'autre demi-finale.

Dans la finale de la Coupe d'Or "François Jobin" la lutte se fera entre Guy Germain, du Cambrai de Québec, et Burlington (Thorpe). Hier soir, Germain a défait Yves Rouleau, de Cornwall, Ont., par 13-7, puis Thorpe a vaincu l'équipe de Charlottetown (McLaine) 7-5.

La région sera également représentée dans la finale "Dow", où Bruce Crutchfield (Cambrai) fera face à Leaside (Brisebois). Hier soir, l'équipe de Crutchfield a vaincu celle de Weston (Buchanan) par 8-5 alors que Brisebois l'emportait de justesse contre Edmunston (Abbis) par 6-5.

Plus tôt dans la journée, il y avait eu des rencontres dans l'importante compétition "Lieutenant-Gouverneur".

Findlay avait alors vaincu Foster Cox, de Truro, N.E., 7-5, Neil Speicher également de Toronto, avait défait Jacques Girard, du Jacques-Cartier 8-5. Marquis avait eu le meilleur contre O'Brien, du Victoria de Québec, 8-4; Crutchfield a gagné 11-10 contre le Dr Heare de Toronto; Brisebois a éliminé Guy Chenail, du Winter Club, 11-6; Lorne Mollot, de Cap-de-la-Madeleine, a triomphé d'Abbis, 8-5; et le Dr Peter Lyons, de Moncton, N.B., a eu le meilleur contre Ron Kemp, de Hamilton, 10-4.

Le tournoi se clôturera demain après-midi avec les dernières finales des 16 compétitions qui forment cette classique.



Cette banderolle dit toute l'histoire de la semaine qui s'amène

John Surtees sera en lice dans le premier Grand Prix canadien, à Mosport le 27 août

TORONTO (PC) — John Surtees, champion mondial 1964, a révélé hier qu'il allait participer à la première course canadienne de Formule 1 sur la piste Mosport le 27 août.

Le conducteur britannique effectuera donc un retour sur cette piste ontarienne en dépit de deux accidents au cours des deux dernières années.

C'est la première fois qu'un Grand Prix sera présenté au Canada sans la série de 11 épreuves en vue du championnat mondial.

Surtees s'était blessé grièvement en sep-

tembre 1965 en s'entraînant sur la piste Mosport. Il avait dû être hospitalisé pendant cinq mois, dont deux à Toronto. L'an dernier, il avait été éliminé dans un embouteillage, mais n'avait pas été blessé gravement.

En dépit de ces accidents, Surtees ne considère pas la piste ontarienne particulièrement dangereuse, mais il prévoit que les voitures de Formule 1 amélioreront probablement le record de 1.27 pour un tour de piste.

Les autres épreuves en vue du championnat mondial seront disputées en Afrique - du - Sud, Etats-Unis, Mexique et plusieurs pays européens.

Surtees était au nombre des invités hier soir, à l'occasion du 16e banquet annuel des célébrités sportives, organisé par les chroniqueurs et commentateurs sportifs au profit des enfants infirmes de l'Ontario.

AUTRES INVITES

Parmi les autres invités, on remarquait Gary Cowan, de Kitchener, champion amé-

ricain de golf amateur en 1966; Claude Raymond, des Astros de Houston; Mickey Mantle, des Yankees de New York; Jim Kaat, des Twins de Minnesota; Hugh Campbell, des Roughriders de la Saskatchewan; Whit Tucker, des Rough Riders d'Ottawa; Caye Stewart et John Crawford, anciennes étoiles de la ligue Nationale de hockey; Gary Dineen, centre-étoile de l'équipe nationale de hockey; et le jockey Avelino Gomez, de Toronto.

Jane Hughes, Ralph Hutton, Sandy Clichrist, Leonard Chase, de Montréal, et Louise Kennedy; les tireurs Jim Lee et Gil Boa; les coureurs Abigail Hoffman, Dave Steen et Harry Jerome; le levreur de poids Pierre St-Jean, de Montréal, et le lutteur Robert Chambereault, de Montréal.

Le banquet, a rapporté, à \$25 du couvert, \$25,000 pour les enfants infirmes d'Oshawa. Au cours des 15 premiers banquets, on a récolté le total de \$354,092 pour la société ontarienne des enfants infirmes.

On remarquait également les gagnants de médailles d'or aux Jeux de l'Empire 1966: les nageurs Elaine Tanner, Marion Lay,

Calendrier du pee-wee

AUJOURD'HUI

9.00 a.m. Les Saules vs Montmorency "C"
10.10 a.m. Duberger vs Beauport "B"
11.20 a.m. Loretteville vs St-Romuald "B"
12.30 p.m. Cap de la Madeleine vs Victoriaville "A"
1.40 p.m. Sherbrooke vs Trois-Rivières "AA"
2.50 p.m. Drummondville vs St-Hyacinthe "A"
4.00 p.m. St-Marc des Carrières vs Princeville "C"
5.10 p.m. Domacosa vs St-Joseph de Beauce "C"
6.20 p.m. Thetford Mines vs Lévis "A"
7.30 p.m. Orsainville vs St-Georges de Beauce "B"
8.40 p.m. Giffard vs Ville Vanier "B"

DEMAIN

9.00 a.m. Charlebourg vs Ste-Foy "A"
10.10 a.m. Pont-Rouge vs Clermont "C"
11.20 a.m. Charny vs Pickering "C"
12.30 p.m. Richmond vs Neuchâtel "C"
1.40 p.m. Asbestos vs Grand'Mère "B"
2.50 p.m. Thetford Mines vs Lévis vs Mont-Royal "A"
4.00 p.m. Verdun vs Québec Citadelles "AA"
5.10 p.m. Rimouski vs Pointe-Claire "A"
6.20 p.m. LaSalle vs Shawinigan "A"
7.30 p.m. Arvida vs Gatineau "B"
8.40 p.m. Duberger vs Beauport vs Richmond Hill "B"

DIMANCHE

9.00 a.m. Pont-Rouge ou Clermont vs Charny ou Pickering "C"
10.10 a.m. Thetford Mines ou Lévis ou Mont-Royal vs Rimouski ou Pointe-Claire "A"
11.20 a.m. Arvida ou Gatineau vs Loretteville ou St-Romuald "B"
12.30 p.m. Asbestos ou Grand'Mère vs Orsainville ou St-Georges de Beauce "B"
1.40 p.m. Richmond ou Neuchâtel vs St-Marc des Carrières ou Princeville "C"
2.50 p.m. LaSalle ou Shawinigan vs Charlebourg ou Ste-Foy "A"
4.00 p.m. Hershey vs LaTouche "B"
5.10 p.m. Waterloo vs Beauveville "C"
6.20 p.m. Saskatoon vs Peterboro "AA"
7.30 p.m. Chomedy vs Castors de Québec "AA"
8.40 p.m. North Shore vs Toronto Geo. Bell "AA"

LUNDI

9.00 a.m. Waterloo ou Beauveville vs Yellowknife "C"
10.15 a.m. Scarborough Dorset Park vs Toronto Ted Reeve "AA"
11.30 a.m. Toronto West Hill vs Toronto Duffield "AA"
12.45 p.m. Toronto Faustina vs Don Mill "AA"
2.00 p.m. Wexford vs Toronto Township "AA"
3.15 p.m. St. Claire Shores vs Toronto Goulding Park "AA"
4.30 p.m. Duberger ou Beauport ou Richmond Hill vs Hershey ou LaTouche "B"
5.45 p.m. Borden vs Buckingham "B"
7.00 p.m. Detroit vs Toronto East York "AA"
8.15 p.m. Toronto Shoppeys vs Cedar Hill "AA"

CURLING

TOURNOI FEMININ

GATINEAU (PC) — Le quatuor Shirley Bradford, de Pointe-Claire a remporté hier le championnat provincial féminin de curling dans un match supplémentaire, disposant du club Lorraine par 10-5.

Peggy Morrison, de Noranda, avait vaincu le quatuor de Pointe-Claire 9-5 en matinée, nécessitant ainsi la ronde supplémentaire.

Riverbend avait vaincu Granby 8-7 en matinée en bout supplémentaire.

Classement final:

	P	J	G	P
Pointe-Claire	8	6	2	
Lorraine	8	5	3	
Granby	7	4	3	
Riverbend	7	3	4	
Noranda	7	3	4	
Beebe	7	3	4	
Shawinigan	7	1	6	

Laval reçoit le McMaster

La Ligue Interuniversitaire de hockey présentera une autre rencontre ce soir, à l'Aréna de l'O.T.J. alors que les Marlins de l'Université McMaster de Hamilton seront les visiteurs contre les équipiers du Rouge & Or de l'Université Laval, à 8 heures.

La rivalité entre McMaster et Laval existe depuis 5 ans, alors que McMaster faisait ses débuts dans le circuit, chaque équipe ayant réussi depuis ce temps à s'assurer la victoire à tour de rôle.

Présentement Laval a un point d'avance sur McMaster dans le classement des équipes. En s'assurant la victoire ce soir, les joueurs de l'instructeur pourraient également monter au quatrième rang dans le classement des équipes sur un pied d'égalité avec les Red Men de McGill, qu'ils ont défait par 4-2, mardi soir.

Chez les compteurs de Laval, Jean Rioux et Fred McRobie ont chacun 4 buts et 4 aides, tandis que Michel Roy suit avec 2 buts et 5 passes pour 7 points, Guy Morel et Jean-Claude Paquet en ont 6 pour leur part.

Ce soir, outre la rencontre McMaster - Laval, Toronto affronte l'Université de Montréal. Demain, Toronto joue à Queen's, McMaster fait face à McGill et Western visite Guelph.

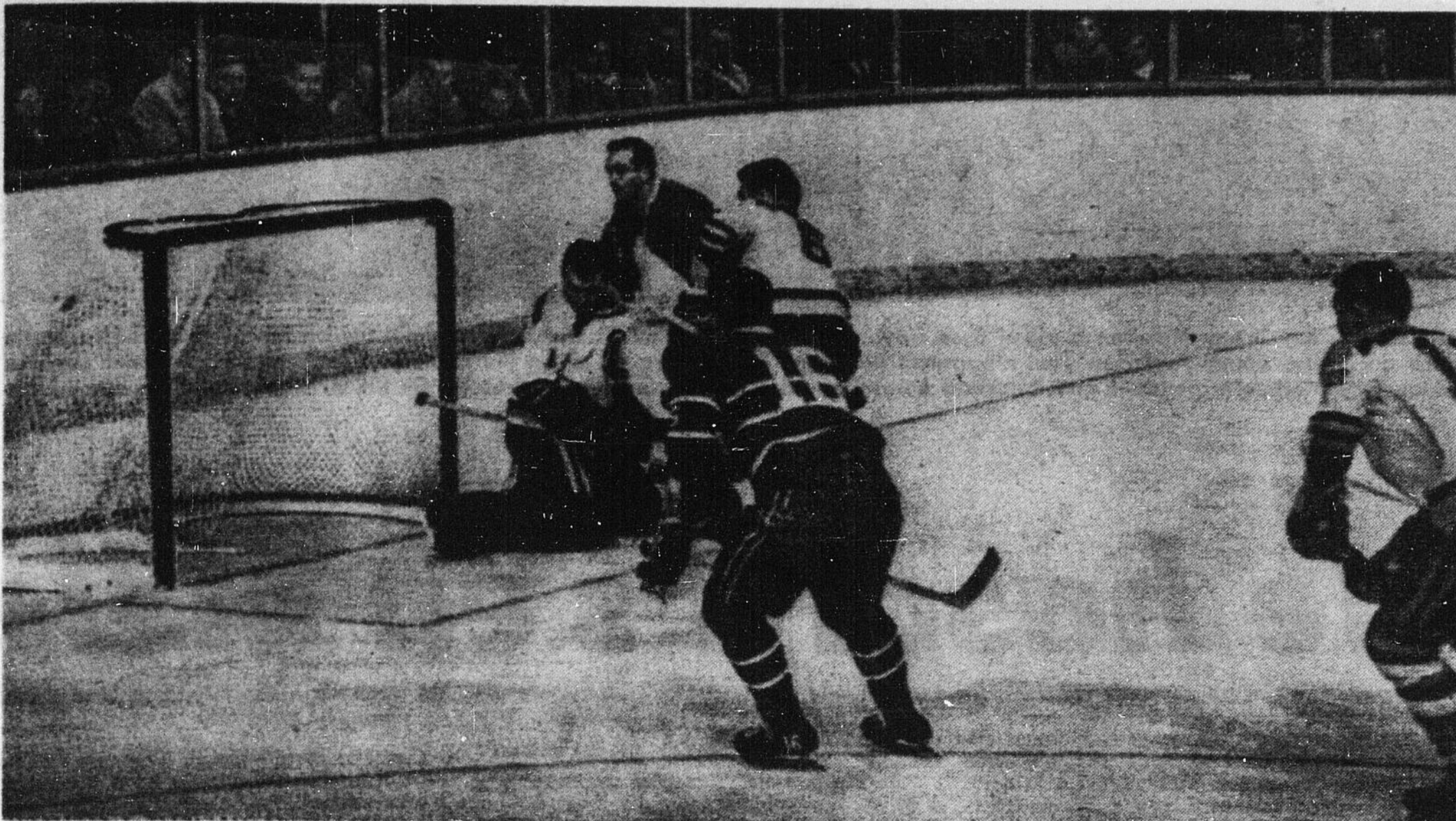
L'équipe de l'Université McMaster, dirigé par Bill Mahoney a plusieurs anciens dans ses rangs avec les Jack Young, John Dediana, Gary Spoor, Mike Ker, Paul Mills et elle est la seule équipe cette saison qui a triomphé des fameux Varsity Blues de l'Université de Toronto, ayant remporté une victoire par le compte de 2 à 1, à Hamilton. Signalons également que les Marlins de McMaster représenteront l'Ontario lors du tournoi de hockey des Jeux d'Hiver Canadiens, tout comme Laval représentera le Québec, lors de ces jeux disputés du 13 au 19 février.



GRAND DEPART — Des membres du Club des hommes d'affaires du YMCA de Montréal ont décidé de faire une course de 10,000 milles à l'intérieur du gymnase. La réalisation de ce projet du Centenaire de la Confédération a commencé mercredi. Le club espère terminer la course pour le premier juillet. (Téléphoto PA)

Johnston fait échec au Canadien

En permettant aux Bostonnais de l'emporter par 4-1



LE BUT DE DUFF — Le joueur des Canadiens de Montréal, Dick Duff, à l'arrière-plan, vient de surprendre le gardien de but des Bruins de Boston, Ed Johnston, tandis que Ted Green (6) du Boston et Henri Richard (16) du Canadien

regardent la rondelle s'enfoncer dans le filet. Ce fut le seul but des Canadiens marqué au cours de cette joute hier à Montréal qui s'est terminée par un gain de 4-1 des Bostonnais. (Téléphoto PC)

MONTREAL (UPI) — Les Bruins de Boston ont continué leur domination sur les Canadiens de Montréal hier soir en enregistrant une victoire de 4-1, appuyés par la superbe performance de Eddie Johnston dans les filets.

Les Bostoniens ont obtenu leurs buts grâce à Murray Oliver, Ron Stewart, Eddy Westfall et John McKenzie alors qu'ils enregistraient leur quatrième victoire de la saison sur les Canadiens. Dick Duff a été l'unique compteuse des Montréalais.

Johnston a été l'étoile de la rencontre alors qu'il a empêché Montréal de le déjouer dans les deuxième et troisième périodes. Il a repoussé 23 lancers et seul Duff a été capable de le surprendre dans le premier vingt. Ce n'était cependant que le 100e but de la saison par les Canadiens, soit le plus médiocre résultat offensif de la ligue à date.

Charlie Hoge a été éprouvé à 32 reprises par l'ennemi mais a paru faible sur les deux derniers buts des Bruins. Oliver égala le pointage à 3:25 de la deuxième période avec son sixième but de la saison. Puis, Terry Harper assis au pénitencier, les Bruins prirent les devants avec le 12e but de Stewart cette saison. Bobby Orr prépara ce but avec un dur lancer de la ligne bleue qui rebondit jusqu'à Stewart.

Au troisième engagement Westfall déjoua Hodge avec un revers qui alla se loger dans le coin supérieur gauche de la cage. Boston compléta sa victoire à 13:51 lorsque McKenzie marqua sur une échappée.

L'arbitre Art Skov a donné un total de neuf punitions dans la rencontre. Boston récolta cinq des infractions mineures mais Montréal, privé des services de son as compteur sur les jeux de puissance, Yvan Cournoyer, n'a pas réussi à tirer profit de ces occasions avantageuses.

Cournoyer est au rancart avec une blessure à un genou.

BOSTON: But, Johnston; Défenses, Green, Watson; Centre, Oliver; Ailes, Bucyk, Rivers. Substituts: Parent, Orr, Martin, Woytowich, Stewart, Connelly, Westfall, McKenzie, Dillabough, Shock, Doak, Parise.

MONTREAL: But, Hodge; Défenses, J.C. Tremblay, Harris; Centre Bêliveau; Ailes, Provost, G. Tremblay. Substituts: Bauman, Laperrière, Backstrom, Duff, Larose, Rousseau, Richard, Talbot, Harper, Balon, Ferguson, Roberts.

ARBITRES: Art Skov. Juges de ligne: Matt Pavelich et Claude Bechard.

Première période

1—Montréal, Duff (J.C. Tremblay, Richard) 8:05
Punitions: Harper 1:13, Stewart 11:59, Doak 19:41, Bucyk 19:41, Ferguson 19:41.

Lancers: Boston 9, Montréal 5.

Deuxième période

2—Boston, Oliver (Watson, Stewart) 3:25
3—Boston, Stewart (McKenzie, Orr) 13:51
Punitions: Harper 5:45, McKenzie 8:38, Harper 13:00.

Lancers: Montréal 12, Boston 11.

Troisième période

4—Boston, Westfall (Dillabough, Schock) 15:06
5—Boston, McKenzie (Martin) 16:16
Punitions: Green 6:18.

Lancers:

Montréal 5 12 7—24
Boston 9 11 12—32

Les compteurs de la ligue NATIONALE

	B	A	Pts
Mikita, Chicago	20	39	59
Ullman, Detroit	16	28	44
Wharram, Chicago	20	23	43
B. Hull, Chicago	30	12	42
Rousseau, Montréal	11	28	39
Goyette, New York	5	33	38
Howe, Detroit	14	23	37
Gilbert, New York	23	11	34
Pilote, Chicago	4	28	32
Delvecchio, Detroit	10	21	31
Keon, Toronto	10	20	30
Mohns, Chicago	14	16	30
Ellis, Toronto	15	14	29
D. Hull, Chicago	15	13	28
Martin, Boston	11	17	28
Esposito, Chicago	9	19	28
Marshall, New York	16	11	27
Henderson, Detroit	15	12	27
Nevin, New York	12	15	27
Geoffrion, New York	11	16	27
Hampson, Detroit	9	18	27
Prentice, Boston	14	12	26
H. Richard, Montréal	8	18	26

Bobby Hull: 2 buts et Chicago triomphe 4-3

DETROIT (UPI) — Le deuxième but de la joute par Bobby Hull sur un jeu de puissance, alors qu'il restait moins de quatre minutes à jouer dans le match, a permis aux Black Hawks de Chicago de vaincre par 4-3 les Red Wings de Detroit hier soir.

Ce gain donne aux Hawks en tête de la Ligue Nationale, une avance de cinq points sur les Rangers de New York. Il interrompt du même coup la série victorieuse des Wings à trois joutes et laisse ces derniers à quatre points en arrière du Montréal au quatrième rang.

Kenny Hodge et Stan Mikita ont marqué les deux autres buts du Chicago. Celui de

Mikita, son 20e de la saison compté à 1:42 du dernier vingt, était le 200e de sa carrière dans la Ligue Nationale.

Alex Delvecchio, Bruce MacGregor et Val Fonteyne ont été les compteurs du Detroit.

La rencontre a été tout au long une affaire contestée et de rapidité sur patins. Il y eut égalité à trois reprises avant que Hull ne décide finalement de la victoire en réussissant son 30e franc-but de la saison et son 13e contre Detroit, à 16:23 de la dernière session.

Les Red Wings ont déclenché une fougueuse poussée durant la dernière période bombardant le gardien Denis DeJordy de 17 lancers. Ils sont venus bien près d'égaliser

le pointage à la dernière seconde quand Paul Henderson, placé au coin de la cage, a manqué de justesse une passe venant du coin par Dean Prentice.

Hull, qui a semblé s'en donner à coeur joie contre les Wings, a compté son premier but à 10:46 de la période initiale pour égaliser le compte 1-1 en battant de rapidité le cerbère Roger Crozier. Son but victorieux fut un très dur coup frappé d'une quarantaine de pieds, décoché directement en face de la cage du Detroit.

DETROIT: But, Crozier; défenses, Bergman, Marshall; centre, Ullman; ailes, MacGregor, Henderson; substituts, Howe, Delvecchio, Cullen, Hampson, Watson, Prentice, Bathgate, Boivin, Fonteyne, Young, Goegan, Bassen.

CHICAGO: But Dejordy; défenses, Pilote, Jarrett; centre, Mikita; ailes, Wharram, Mohns, substituts, Hall, Van Impe, Ravlich, Angotti, Esposito, Hay, B. Hull, D. Hull, Stapleton, Hodge, Nesterenko, Maki.

Arbitres: Bill Friday. Juges de lignes: Neil Armstrong et Brent Casselman.

Première période

1—Detroit, Delvecchio 10e (Bathgate, Cullen) 9:28
2—Chicago, B. Hull 29e (Pilote, Wharram) 10:46
Punitions: Van Impe, 7:48; Marshall, 10:20; Young, 17:50.

Deuxième période

3—Chicago, Hodge 5e (Hay) 10:40
4—Detroit, MacGregor 16e (Ullman, Bergman) 16:58
Punitions: Watson, 7:52; Jarrett, 11:47; Van Impe, 14:17.

Troisième période

5—Chicago, Mikita 20e (Wharram, Mohns) 1:42
6—Detroit, Fonteyne 1er (Ullman, Bergman) 5:10
7—Chicago, B. Hull 30e (Pilote, Hay) 16:23
Punitions: Young, 2:43; Nesterenko, 2:43; Bergman, mineure et mauvaise conduite, 15:46; Stapleton, 18:35.

Lancers: Detroit: 9 8 17—34
Chicago: 10 8 8—26

Griffith et Benvenuti se feront face à New York

NEW YORK (AFP) — Le prochain combat de championnat du monde des poids moyens entre le noir américain Emile Griffith, tenant du titre, et son challenger italien, Nino Benvenuti, champion d'Europe de la catégorie, aura définitivement lieu au Madison Square Garden de New York à une date encore indéterminée.

La nouvelle a été révélée jeudi soir à l'AFP par Dewey Fragetta, représentant sur ce continent du boxeur italien.

Les organisateurs newyorkais voudraient anéantir Griffith à accepter de défendre son titre le 22 mars, mais le champion du monde a émis dernièrement l'intention de ne pas combattre avant le mois de mai.

Folledo obtient une décision sur l'Américain Tschinkuna

BARCELONE, Espagne (UPI) — Luis Folledo, champion d'Espagne des poids moyens et ancien toréador, a gagné par décision un combat de 10 reprises contre l'Américain Jan Tschinkuna, à Barcelone, hier soir.

Une entente définitive aura lieu cet après-midi entre les représentants des deux boxeurs et les promoteurs américains, en entrevue à l'issue de laquelle doit être annoncée la date officielle du match et les principales clauses du contrat.

Un nombre record de 165 salles de spectacle aux Etats-Unis et 13 au Canada recevront les images télévisées en circuit fermé du championnat du monde des poids lourds Clay-Terrell, le 6 février prochain à Houston, a précisé, jeudi, à New York, Michael Malitz, vice-président de la "Main Bout Corp.", qui possède l'exclusivité des droits de télévision pour tous les combats de Cassius Clay.

Sur les 43 Etats américains qui recevront les images du combat, la Californie, avec 29 salles louées pour l'occasion, vient en tête devant New York avec 26 salles, dont le Madison Square Garden, qui pourra, à lui seul abriter 10,000 spectateurs.

Cette précision de la "Main Bout Corp." a été apportée 24 heures après l'annonce que la Grande-Bretagne et le Japon recevront, comme les E.-U. et le Canada, les images télévisées du match à l'aide des satellites "Oiseau matinal" et "Lani Bird II".



DEUX JEUX SEMBLABLES — Sur la photo de gauche, Jimmy Morrison a réussi à se frayer un chemin jusqu'au filet mais la rondelle qu'il a lancée a touché la partie extérieure du filet de Wood. Sur la photo de droite, Jimmy Anderson (qui n'apparaît pas dans la scène) a réussi un jeu identique, la rondelle s'arrêtant dans la partie extérieure du filet défendu par Jean-Guy Morissette pendant que Raymond Larose et Allen Willis surveillent le retour. Ce fut un match nul dans ces échanges mais aussi dans le match: 2-2.

Match nul Indiens-As

Quand le hasard s'en mêle

Par Arthur TURBIDE

En certaines occasions, le hasard fait bien les choses mais le contraire se produit également et c'est ce qu'on a pu constater hier soir au Colisée lorsque deux des meilleurs joueurs des As durant la rencontre ont été pris en défaut sur le but qui devait sceller une joute nuelle de 2-2.

Pourtant John Hanna avait offert un rendement excellent durant les 55 premières minutes de la joute et le gardien Jean-Guy Morissette avait sauvé à quelques reprises la situation. Mais voilà, ces deux joueurs ont été impliqués dans ce fameux quatrième but de la joute, marqué par Howie Ménard, moins de cinq minutes avant la fin.

Ménard a commencé le jeu en lançant la rondelle le long de la rampe. Morissette a tenté de la pousser plus loin mais le disque roulait (comme ce fut le cas durant toute la rencontre) et c'est Miller qui le cueilla. Il le relaya immédiatement à Ménard, placé juste devant le filet, qui lança au même moment où Hanna se déplaçait devant Morissette. Le lancer était précis.

LACROIX RAPIDE

Avant ce but égalisateur, les As, mais surtout le trio formé de Gendron, Lacroix et Nolet avaient donné une bonne exhibition

de patinage. Ces trois joueurs ont d'ailleurs participé aux deux buts des As.

André Lacroix a offert un rendement exceptionnel. Il était partout sur la glace grâce à sa grande rapidité. C'est à la suite d'un élan spectaculaire qu'il a déjoué George Wood pour donner un premier but aux As (son 18e de la saison) mais la passe de Jean-Guy Gendron était on ne peut plus précise. Lacroix a quitté la zone des As en même temps que Gendron lançait le disque sur la rampe et quelques rapides emjambées lui ont permis de prendre le disque dans la zone des Indiens après avoir battu tous les joueurs adverses. Arrivé devant Wood, il a feint habilement. Wood a bougé. Ce fut sa perte. Lacroix lança de revers et la première lumière s'alluma.

Le but réussi par Nolet fut un autre chef d'oeuvre. Cette fois, c'est Lacroix qui a préparé le jeu en passant la rondelle à Nolet d'un côté à l'autre de la glace. Nolet se présenta seul devant Wood qui bougea encore le premier. Nolet n'eut aucune difficulté à pousser le disque dans une cage déserte.

DES POTEAUX

Durant toute la rencontre, la rondelle a roulé presque constamment quand ce n'était pas les poteaux du filet qui privaient les As de plusieurs buts. Labossière, Gendron, Rivard, Lacroix et Nolet ont tous raté

des chances inouïes. Morissette, pour sa part, a été alerte contre Anderson, à la troisième période.

"On n'a pas été chanceux, vraiment pas. T'as vu les poteaux qu'on a frappé? Les gars ont bien joué et Morissette aussi. Lui, il nous aidera sûrement sur la route. Il a bien fait ce soir et lui aussi n'a pas été chanceux contre cette rondelle bondissante en arrière de son but," disait Watson après le match.

C'était un de ces soirs où la rondelle roulait et où les poteaux n'ont pas servi seulement à soutenir le filet, surtout du côté des Indiens.

Une seule des neuf punitions infligées par l'arbitre Wally Harris a valu un but, le premier des Indiens. Laforge était au cahot depuis seulement 14 secondes lorsque Willis toucha le fond du filet après avoir reçu le disque de Anderson.

AVANCE INCHANGE

Cette joute nulle laisse les As avec cinq points d'avance sur les Indiens, les As qui entreprennent aujourd'hui un long voyage de 11 jours aux Etats-Unis durant lequel ils joueront cinq fois, dont deux fois en fin de semaine, à Pittsburgh, samedi, et à Providence, dimanche. Après avoir passé trois jours à Hershey les As joueront à Balti-

mo, vendredi, à Hershey, samedi et à Buffalo, dimanche prochain.

Concernant ce voyage, Watson a fait part de son intention d'utiliser Léon Rochefort à temps partiel afin de lui faire reprendre sa forme le plus tôt possible. Rochefort serait donc utilisé pour la première fois cette saison, samedi soir à Pittsburgh.

Parce que Rochefort accompagnera les As, René Drolet, Roger Pelletier et Yvon Lacoste demeureront à Québec.

DE GAUCHE A DROITE: — Yves Locas a quitté le jeu durant la deuxième période à la suite d'une blessure à un pied... Le gardien substitut des Indiens pour les deux joutes de cette semaine, au Colisée, était également le conducteur de l'autobus, à ce qu'on a su... Cliff Fletcher et Scotty Bowman, des Blues de Saint-Louis, étaient des visiteurs à la Galerie de la Presse, après la deuxième période. Milt Schmidt, des Bruins de Boston, était également du groupe et il est allé saluer Phil Watson après la joute, avant de quitter Québec... Il n'y avait que 2,934 spectateurs à la rencontre, ce qui constitue la plus faible assistance de la saison... André Lacroix en était à son quatrième but en autant de joutes et à son 10e filet au cours des 14 dernières rencontres... L'excellent golfeur et journaliste Jacques Barette, de LA PRESSE, a suivi la rencontre d'hier. Il a semblé fort surpris de la malchance des As, ou de la chance des Indiens, notamment lorsqu'un lancer de Jean-Guy Gendron, vers la fin de la joute, a touché le bâton de Wood avant de filer dans les gradins... Morissette a fait des arrêts-clefs au premier vingt. Il possède une excellente maîtrise dans le maniement du bâton malgré son échec contre la rondelle sautillante qu'il n'a pu attrapper avant le but égalisateur... Bob Rivard n'a pas été chanceux mais il paraît fatigué tout comme Wayne Hicks et Gordon Labossière. En maintes occasions, ces deux derniers ne "suivaient" pas Claude Laforge... Raymond Larose a servi le meilleur et peut-être le seul coup d'épaule de la rencontre à Randy Miller, à la première période. Miller se trouvait devant le but de Morissette espérant prendre le retour du lancer de Dale Rolfe. Mais le gardien des As a fait l'arrêt et Miller a fait la culbute.

SPRINGFIELD 2, QUEBEC 2

Première période

1—Québec, Lacroix 14:12
(Gendron, Hanna)
Punitions: Amadio 2:13, Gendron 11:47, Holdaway 12:37, Johns 16:37.

Deuxième période

2—Springfield, Willis 7:13
(Anderson, White)
3—Québec, Nolet 9:28
(Lacroix, Morrison)
Punitions: Laforge 6:59, Rodgers 11:44

Troisième période

4—Springfield, Ménard 15:45
(Miller, Holdaway)
Punitions: Holdaway 4:12, Johnston 7:10, Larose 10:15

Lancers:
Springfield 11 10 4-25
Québec 6 12 10-28
Assistance: 2,934.



UN JEU PARFAIT — André Lacroix n'a pas seulement participé aux deux buts des As, hier soir, et il n'a pas seulement réussi son 18e but de la saison. Il a patiné et travaillé de façon fort intelligente notamment sur son but. Ici, il déjoue habilement George Wood à la suite d'une feinte superbe. Il avait reçu le disque de Jean-Guy Gendron, et quelle passe.